

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

**Secrétariat Général
Direction des ressources humaines**

AGRÉGATION

DE

PHILOSOPHIE

CONCOURS EXTERNE

**Rapport de Monsieur Vincent CARRAUD
Professeur à l'Université de Caen Basse-Normandie
Président du jury**

2006

CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

LES RAPPORTS DES JURYS DE CONCOURS SONT
ÉTABLIS SOUS LA RESPONSABILITÉ DES PRÉSIDENTS DE JURY

SOMMAIRE

Sommaire	page 3
COMPOSITION DU JURY	page 4
NOTE SUR LA NATURE DES EPREUVES ET SUR LA NOTATION	page 5
Écrit	page 9
Première épreuve.....	page 10
Deuxième épreuve	page 16
Troisième épreuve	page 21
Oral	page 29
Première leçon.....	page 30
Seconde leçon.....	page 36
Explication d'un texte français.....	page 42
Explication d'un texte en langue étrangère.....	page 54
Conclusion	page 70
Annexes	page 71
Données statistiques	page 71
Réglementation	page 79
Programme 2007	page 81

COMPOSITION DU JURY

M. Vincent CARRAUD, Professeur à l'Université de Caen Basse-Normandie, Président.
M. Jean-Louis POIRIER, Inspecteur Général de l'Education Nationale, Vice-président.
M. Gilles OLIVO*, Maître de conférences à l'IUFM de Caen, Secrétaire administratif du jury.
M. Nicolas AUMONIER, Maître de conférences à l'Université de Grenoble.
M. Bernard BAAS, Professeur de Lettres 2^{ème} année au lycée Fustel de Coulanges de Strasbourg.
M. Frédéric de BUZON*, Professeur à l'Université de Strasbourg.
M. André CHARRAK, Maître de conférences à l'Université de Paris I.
Mme Nathalie CHOUCAN, Professeur de Lettres 2^{ème} année au lycée Fénelon de Paris.
M. Michel CRUBELLIER, Professeur à l'Université de Lille III.
Mme Anne-Claire DESEQUELLES, Professeur de Lettres 2^{ème} année au lycée Edouard Herriot de Lyon.
Mme Véronique FABBRI, Professeur de Lettres 1^{ère} année au lycée J-B Corot de Savigny sur Orge.
M. Francis FOREAUX*, Inspecteur d'académie-Inspecteur pédagogique régional de l'Académie d'Amiens.
Mme Catherine FRICHEAU, Maître de conférences à l'Université de Paris I.
M. Jean-Pierre FUSSLER*, Professeur de Lettres 2^{ème} année au lycée Fustel de Coulanges de Strasbourg.
Mme Sophie GANAULT, Professeur de Lettres 1^{ère} année au lycée Faidherbe de Lille.
Mme Michaela GILLESPIE, Professeur agrégé au lycée Adolphe Chérioux de Vitry.
Mme Chantal HASNAOUI, Professeur de Lettres 2^{ème} année au lycée Marcellin Berthelot de Saint-Maur des Fossés.
M. Dominique HORVILLEUR, Professeur de Lettres 2^{ème} année au lycée Thiers de Marseille.
M. Emmanuel HOUSSET, Maître de conférences à l'Université de Caen.
M. Jean-Yves LACROIX, Professeur de Lettres 2^{ème} année au lycée Jacques Amyot de Melun.
Mme Claudie LAVAUD*, Professeur à l'Université de Bordeaux III.
M. René LEFEBVRE, Maître de conférences à l'Université de Rouen.
Mme Mai LEQUAN, Maître de conférences à l'Université de Lyon.
Mme Marie-Laure LEROY, Professeur agrégé au lycée Marie Curie de Versailles.
M. Pascal LUDWIG, Maître de conférences à l'Université de Paris IV.
Mme Catherine MALABOU, Maître de conférences à l'Université de Paris X.
M. Edouard MEHL, Maître de conférences à l'Université de Strasbourg.
M. Cyrille MICHON*, Professeur à l'Université de Nantes.
M. Pierre MONTEBELLO*, Professeur à l'Université de Toulouse.
Mme Martine PECHARMAN*, Chargée de recherche au CNRS.
M. Pierre RODRIGO*, Professeur à l'Université de Dijon.
Mme Sophie ROUX, Maître de conférences à l'Université de Grenoble II.
M. Jean-François SURATTEAU*, Professeur de Lettres 2^{ème} année au lycée Henri IV de Paris.
Mme Mireille THISSE-ANDRE, Professeur de chaire supérieure au lycée Jacques Amyot de Melun.
M. Dominique TYVAERT, Professeur de Lettres 2^{ème} année au lycée Henri Poincaré de Nancy.

Un astérisque suit le nom des membres du jury qui ont participé aux commissions des épreuves orales.

NOTE SUR LA NATURE DES EPREUVES ET SUR LA NOTATION

De nouvelles modalités des épreuves de l'agrégation externe de philosophie ayant été appliquées pour la première fois lors de la session 2004 (voir le JO n° 297 du 21 décembre 2002), il ne nous paraît pas inutile de reprendre les principaux points de la présentation générale que nous en faisons dans les rapports des concours 2004 et 2005.

Les épreuves d'admissibilité, c'est-à-dire l'écrit, comprennent deux compositions de philosophie, l'une sans programme, l'autre sur programme, et une épreuve d'histoire de la philosophie sous la forme d'un commentaire de texte. La première épreuve est une dissertation sans programme, d'une durée de sept heures, identique à ce qu'elle était depuis plusieurs décennies. La deuxième épreuve a pour intitulé : « Composition de philosophie se rapportant à une notion ou à un couple ou groupe de notions selon un programme établi pour l'année ». Une telle définition de l'épreuve rend la préparation plus précise et plus déterminée. Elle permet de mettre au programme non seulement une unique notion, au domaine éventuellement très vaste, comme ce fut souvent le cas dans les années passées, mais aussi un problème qui se situerait à l'intersection de plusieurs notions ou dans une arborescence conceptuelle à partir d'une notion générale, ou encore de délimiter, grâce à des concepts connexes, le champ dans lequel une notion ou un thème peuvent être entendus ; c'était le cas du programme de la session 2006 : *La connaissance des choses : définition, description, classification* (sujet : « Connaître les choses, en quoi est-ce déterminer leurs différences ? ») comme de la session 2005 : *La propriété : le propre, l'appropriation* (sujet : « Avoir »). C'est de nouveau le cas du programme proposé pour la session 2007 : *L'action : délibérer, décider, accomplir*, dans lequel la notion d'action est déclinée selon les opérations précisées par les trois verbes.

La troisième épreuve, épreuve d'histoire de la philosophie, est le « commentaire d'un texte extrait de l'œuvre d'un auteur (antique ou médiéval, moderne, contemporain) figurant dans un programme établi pour l'année et comportant deux auteurs, appartenant chacun à une période différente ». Si la nature de l'épreuve, qui exige d'expliquer une page d'une grande œuvre de l'histoire de la philosophie, ne change pas par rapport aux décennies précédentes, on observera que le passage de trois auteurs à deux d'une part, la possibilité offerte au jury d'inscrire au programme une ou plusieurs œuvres et non le corpus entier d'un auteur d'autre

part, permettent aux candidats de préparer également cette épreuve de façon plus précise et plus fine.

Les épreuves d'admission font l'objet des modifications les plus sensibles.

Commençons par l'épreuve d'explication de textes en langue française, car on peut considérer qu'elle forme désormais un tout cohérent avec la troisième épreuve d'écrit. En voici la définition : « Explication d'un texte français ou en français ou traduit en français extrait de l'un des deux ouvrages inscrits au programme (durée de la préparation : une heure trente ; durée de l'épreuve : trente minutes) ». Elle est assortie de l'indication suivante : « Le programme est renouvelé chaque année. L'un des deux ouvrages est obligatoirement choisi dans la période pour laquelle aucun auteur n'est inscrit au programme de la troisième épreuve d'admissibilité ». Du point de vue de la préparation, il est donc recommandé de prendre en compte les deux épreuves d'histoire de la philosophie en langue française, écrite et orale, comme un ensemble de plusieurs œuvres majeures de quatre auteurs eux-mêmes majeurs, appartenant à trois ou quatre périodes de l'histoire de la philosophie. Cet ensemble est par lui-même formateur, et il permet au jury d'évaluer l'acquis, par les futurs professeurs, d'une connaissance solide de corpus fondamentaux de l'histoire de la philosophie. Nous conseillons donc aux candidats de ne pas traiter séparément les préparations de l'écrit et de l'oral, qui constituent une véritable unité. Par ailleurs, et sans en faire une règle absolue, le jury s'efforce de mettre au programme de l'oral au moins un ouvrage dont le français est la langue originale. Dans la mesure enfin où le programme de la troisième épreuve d'écrit se trouve considérablement allégé, et où les candidats n'ont plus qu'à se concentrer, pour l'épreuve d'explication de textes en langue française, sur deux œuvres, le jury s'autorise à mettre au programme des œuvres non seulement majeures, mais éventuellement de grande ampleur — car la philosophie, qui requiert souvent une écriture dense et concise, peut aussi exiger les longs développements d'analyses détaillées : ce fut le cas en 2005, avec l'*Emile* et *La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale*, comme en 2006 avec *Les Lois* de Platon et *Les Essais* de Montaigne (deux longues œuvres données pour la première fois *in extenso*), c'est encore le cas pour la session 2007, avec le gros livre de Malebranche, *De la recherche de la vérité*, donné avec ses *Eclaircissements*, et les *Recherches philosophiques* de Wittgenstein, mises pour la première fois au programme du concours, dans une traduction nouvelle.

L'épreuve d'explication de texte en langue étrangère, qui a introduit l'italien parmi les langues susceptibles d'être choisies, est conforme à ce qu'elle était antérieurement, mais elle porte désormais sur un programme d'une seule œuvre, différente chaque année : « Traduction

et explication d'un texte grec ou latin ou allemand ou anglais ou arabe ou italien extrait de l'ouvrage inscrit au programme (durée de la préparation : une heure trente ; durée de l'épreuve : trente minutes). Le programme est renouvelé chaque année ». En effet, les jurys précédents ont souvent regretté que les œuvres également inscrites au programme des textes français ou, aussi bien, des textes étrangers fissent l'objet de traitements différents, sans doute dus à des préparations inégales. Le plus souvent, l'auteur « ancien », c'est-à-dire inscrit au programme depuis l'année antérieure, était moins bien connu que l'auteur inscrit plus récemment au programme. Il est arrivé que cette hétérogénéité dans la préparation, ajoutée à la disparité naturelle de deux œuvres présentant nécessairement des différences entre elles par leur langue et leur style comme par leur teneur philosophique, gêne le jury dans sa tâche d'évaluation. Ce n'est heureusement plus le cas. — Certains préparateurs au concours et certains candidats ont observé que, depuis la réforme du concours, le jury a fait s'alterner, en latin, l'œuvre d'un auteur antique et celle d'un auteur médiéval (2004 : Thomas d'Aquin ; 2005 : Cicéron ; 2006 : Ockham , 2007 : Lucrèce) et, en anglais, une œuvre canonique et celle d'un philosophe contemporain, pouvant appartenir par conséquent, mais n'appartenant pas nécessairement, à ce qu'on désigne comme « philosophie analytique » (2004 : Quine ; 2005 : Hume ; 2006 : Strawson ; 2007 : Smith). Le jury tient en effet non seulement à inscrire au programme des œuvres caractéristiques d'une façon de philosopher dans une langue singulière (les œuvres inscrites au programme en italien depuis la session 2004 sont à cet égard tout à fait significatives), mais aussi à faire droit à toute la diversité des philosophies exprimées dans une langue particulière à des époques elles-mêmes différentes. Précisons bien cependant que cette alternance est trop sommaire pour que la tradition qu'elle inaugure ne puisse être sinon rompue, du moins aménagée ou modifiée à l'avenir.

Venons-en aux leçons. La première est une « leçon de philosophie sur un sujet se rapportant, selon un programme établi pour l'année, à l'un des domaines suivants : la métaphysique, la morale, la politique, la logique et l'épistémologie, l'esthétique, les sciences humaines (durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : quarante minutes). Pour la préparation de la leçon, aucun ouvrage ou document n'est mis à la disposition des candidats ». La modification de cette épreuve vise à inviter les candidats à réfléchir sur un savoir spécifique acquis durant l'année — ou acquis pendant leurs années de formation universitaire et actualisé durant les derniers mois —, qui appartienne non seulement au champ de la philosophie, mais aussi à d'autres domaines. Il apparaît en effet essentiel qu'un futur professeur de philosophie fasse la preuve de sa capacité à produire une élaboration conceptuelle prenant pour objet des connaissances, des pratiques, des textes, des œuvres, etc.

autres que ceux qui constituent traditionnellement le corpus commun de sa discipline. Nous souhaitons que le domaine retenu pour la session 2006, les sciences humaines, donne de nouveau lieu à une meilleure appropriation philosophique par les candidats de la culture ainsi acquise. Malheureusement de nombreux candidats, qui ont cru satisfaire aux exigences de la préparation en se contentant de mémoriser toutes sortes d'informations, se sont trouvés fort dépourvus quant il s'est agi d'investir leur culture dans le travail des concepts et des problèmes propres aux sciences humaines. Nous y reviendrons dans la suite de ce rapport.

D'autre part, la seconde leçon a permis au jury d'évaluer des qualités en partie différentes, à commencer par l'utilisation des sources documentaires disponibles à la Bibliothèque de la Sorbonne — on rappellera cependant qu'il ne s'agit en aucun cas d'acquérir pendant les cinq heures de préparation de la leçon une culture qui ne serait pas déjà acquise : c'est pourquoi les encyclopédies, les anthologies thématiques, certaines revues et les ouvrages qui entretiennent chez certains candidats l'illusion d'un prêt-à-penser, sont exclus de la consultation. Cette leçon peut porter sur chacun des domaines de la philosophie énumérés, à l'exception de celui qui est inscrit au programme de la première leçon. Les deux leçons sont donc complémentaires.

Le jury s'est félicité, lors des deux précédentes sessions, des nouvelles modalités des épreuves de l'agrégation en ce qu'elles donnent davantage de clarté et de précision aux exigences requises des candidats et en ce qu'elles facilitent leur évaluation. La session 2006 permet au jury de confirmer ce progrès, doublement essentiel à un concours de recrutement.

C'est pour la même finalité que le jury avait décidé d'utiliser, à compter de la session 2006, l'ensemble des notes comprises de 0 à 20, pour les épreuves orales comme pour les épreuves écrites. Il a donc été attribué la note de 20 à la meilleure copie dans chacune des trois compositions qui constituent les épreuves d'admissibilité comme dans chacun des quatre oraux, explications de texte et leçons, qui constituent les épreuves d'admission. L'agrégation de philosophie est un concours. Comme pour tous les concours, sa notation est strictement relative, qui ne vise qu'à produire des différences entre les copies, les leçons et les explications des candidats. L'utilisation de l'ensemble de l'échelle des notes possibles a donc à la fois permis une hiérarchisation plus fine dans chaque épreuve et elle a surtout garanti un meilleur équilibre entre les épreuves elles-mêmes, spécialement les épreuves orales (voir les données statistiques à la fin de ce rapport). Elle nous paraît donc avoir rendu plus juste la différenciation des candidats.

ÉCRIT

1371 candidats étaient inscrits au concours. La baisse régulière du nombre d'inscrits constatée depuis plusieurs années se confirme (1901 inscrits en 2001, 1612 en 2002, 1436 en 2003, 1520 en 2004, 1407 en 2005). 781 candidats, soit 57 % des inscrits (ce qui est identique à 2005, mais 2005 et 2006 constituent une baisse sensible par rapport aux années antérieures), ont participé au concours — il s'agit plus exactement des candidats considérés comme « non éliminés » : rappelons que sont « éliminés », outre les candidats absents à une épreuve, les candidats ayant obtenu un zéro, ayant remis copie blanche ou dont la copie a été annulée (pour divers motifs prévus au règlement).

47 postes étaient mis au concours, soit 25 de moins qu'en 2005. 113 candidats ont été admissibles, soit à peu près un candidat sur 7 (parmi les non éliminés). La barre d'admissibilité a été fixée à 9,67 / 20, soit un point de plus qu'en 2004 et 2005, ce qui correspond à un total de 29 points obtenus pour les trois épreuves écrites non coefficientées. La moyenne des candidats admissibles enfin est également supérieure d'un point environ à celle de 2005 : 11,17 / 20.

On pourra se reporter aux rapports antérieurs pour l'analyse de ce que nous appelions deux « populations » très différentes de candidats : la session 2006 ne l'a pas invalidée, loin de là. Le nombre de postes offerts au concours a naturellement entraîné une diminution du nombre des admissibles. L'admissibilité à l'agrégation de philosophie est donc sensiblement plus difficile que les années antérieures : elle nous semble cependant rester normalement à la portée des étudiants qui passent le concours au terme de cinq années de véritable formation philosophique. L'admission en revanche requiert sans doute une préparation plus précise et plus poussée : nous y reviendrons dans la seconde partie de ce rapport.

PREMIÈRE COMPOSITION

SESSION DE 2006

**concours externe
de recrutement de professeurs agrégés**

section : philosophie

composition de philosophie :

Durée : 7 heures

L'actualité.

Première épreuve

Composition de philosophie

Composition de philosophie sans programme. Durée : sept heures ; coefficient 2.

Le sujet proposé était de nature à susciter chez les candidats l'intérêt et l'embarras, mais aussi à les inviter à rendre cet embarras fécond pour mettre en place l'interrogation.

Les candidats ont été généralement et d'emblée sensibles à l'équivocité du terme. D'un côté, l'actualité recouvre-t-elle ce qui relève d'une époque, l'époque contemporaine de celui qui reconnaît que telle préoccupation est actuelle ? Si ce problème est actuel, c'est qu'il concerne celui qui pose son caractère problématique ; si ce problème a été actuel et ne l'est plus, c'est qu'il est caractéristique d'une époque révolue pour celui qui porte le jugement : l'actualité est actualité de... (tel problème) et pour... (celui qui lui confère ou ne lui confère pas ce statut). D'où la nécessité éprouvée par les candidats de rendre problématique l'usage de la distinction de l'actuel et de l'inactuel : si la distinction est pertinente, suffit-il d'identifier l'actuel avec le présent ? Ou plutôt : de quel présent s'agit-il ? Que veut dire se reconnaître lié à ce qui est estimé actuel, se désintéresser de ce qui est décrété inactuel ? Comment sommes-nous les contemporains de ceux qui partagent les mêmes préoccupations et qui repoussent telles autres dans les ténèbres de l'inactuel ? Les candidats ont généralement considéré un « intérêt historique », l'accompagnant de la conscience de la difficulté du maniement de la notion d'époque et de la détermination du rapport qu'est la contemporanéité : qu'est-ce qui nous est actuel ? Qui sommes-nous pour procéder au partage de l'actuel et de l'inactuel ? D'un autre côté, l'actualité est-elle le propre de ce qui est ainsi plutôt qu'autrement ? Cette question, les candidats l'ont posée en ayant conscience qu'il ne suffit pas d'identifier l'actualité avec ce qui est actuel : si un problème est actuel, ce n'est pas seulement qu'il est reconnu comme tel par..., c'est que ceux qui le reconnaissent lui attribuent une réalité, la réalité caractéristique de l'actualité ; si un problème est inactuel, c'est que lui est attachée par ceux qui lui attribuent ce statut une qualité, distincte de ce qui relève de l'actualité. Qu'en est-il d'un problème qui n'est plus actuel ? A-t-il purement et simplement disparu ? Qu'en est-il d'un problème qui n'est pas encore actuel ? Est-il « en attente de » l'actualité ? Les candidats ont généralement considéré un « intérêt ontique », en demandant ce qui est concerné par la notion d'actualité et en quels termes comprendre le passage de l'actuel à l'inactuel et de l'inactuel à l'actuel. Est-il heureux de dire qu'un problème est actuel comme est actuel un être vivant ? Faut-il distinguer l'actualité du problème, qui est par sa prise en charge par des hommes, de l'actualité de l'être vivant, accomplissement de ce qu'il lui est possible d'être ? Dans le premier cas, l'actualité de la chose reste tributaire de l'intérêt qui lui est accordé par des tiers, dans le second cas l'actualité est ce qu'est en propre la chose. Comment alors comprendre que l'être en question ne soit pas toujours accompli ? Comment comprendre qu'il ne soit pas seulement possible à l'être d'être accompli, mais qu'il parvienne à l'accomplissement ? A quelles conditions la venue à l'actualité ou de l'actualité est-elle ?

Cette distinction d'intérêts, retenue par les candidats, était assurément pertinente pour donner forme au problème. Encore était-il nécessaire d'en user avec précaution. En premier lieu, il ne convenait ni de réduire la compréhension du premier intérêt, ni de déplacer celle du second vers une considération thématique, en fait doxographique. Réduction du premier intérêt : de nombreux candidats, identifiant l'actualité avec « les actualités », se sont demandés si nous ne sommes pas les dupes des représentations que proposent de ce qui nous est contemporain des instances à finalité hypothétiquement et, une fois la chose examinée, problématiquement informative ; il faut dire, moins que nous nous intéressons à ce qui nous est contemporain, que nous sommes intéressés par les mass media à des représentations

partielles ou partiales. D'où la vertu cathartique conférée à l'interrogation : nous inviter à être lucides à l'égard de ces représentations. Réduction malheureuse, en ce qu'au lieu de rendre problématique le rapport qu'est la contemporanéité, d'une part en prenant au sérieux la notion d'une « construction » de ce rapport, d'autre part en cherchant si le souci de l'actualité est caractéristique d'une époque, ces candidats perdaient hâtivement le bienfait d'une concentration de l'attention sur la représentation de l'actuel, sur la nécessité, à défaut de la positivité, de la médiation. Déplacement du second intérêt : de nombreux candidats se sont très rapidement référés à la distinction de « la puissance » et de « l'acte » pour situer la raison d'être de l'examen de l'actualité, comme si par la convocation de la notion un index était pointé vers une distinction philosophique identifiable, à laquelle un nom propre était aisément associable, et qu'il convenait d'exposer, faute de savoir ce qui est en question. Qu'a voulu dire Aristote ? Déplacement malheureux, en ce qu'au lieu d'en appeler à des modes philosophiques d'examen en fonction de la compréhension des difficultés présentées par le maniement de la notion, ces candidats se sont contentés d'exposer ce qui avait été dit pour conforter ou abaisser la distinction. Il est vrai que les mêmes candidats ont souvent banalisé l'interrogation de la contemporanéité et déplacé le questionnement de ce que veut dire s'accomplir vers une enquête doxographique, supposée les protéger du reproche de l'ignorance.

En second lieu, il ne convenait pas d'en rester à la distinction des intérêts, il fallait constituer l'unité du problème en fonction de la détermination d'un enjeu. En fonction de quel enjeu ? C'est ce qui était de la responsabilité de la dissertation et, en quelque sorte, engageait celui qui donnait forme au problème. Est-ce le statut de ce qui est qu'il faut mettre en cause ? Dans ce cas, une prise au sérieux de la contemporanéité est insuffisante, sauf à penser qu'une chose actuelle est contemporaine d'elle-même. Mais si une chose est actuelle, non pas simplement en se révélant à des tiers, mais en révélant à elle-même ce qu'elle recèle, une chose est-elle actuelle en portant au jour ce qui la constitue, ou l'actualité est-elle un surcroît, de telle sorte que la notion d'actualisation demande à être suspectée ? Est-ce le statut de la rencontre qui est en cause ? Dans ce cas, une prise au sérieux de ce qui est propre à une chose et qu'elle manifesterait lorsqu'elle ne serait plus « virtuelle », risque d'être davantage un obstacle qu'une condition favorable à la compréhension de l'actualité : une chose est actuelle si elle est rencontrée par... Mais les rencontres sont-elles contingentes ? L'actualité est-elle seulement le nom, faussement unitaire, que nous donnons à des connexions hasardeuses ? Une rencontre est-elle un événement, sans qu'il soit loisible de la rapporter à ce qu'est pleinement la chose qui suscite les rencontres ? Comment comprendre que les rencontres se rencontrent, s'il est vrai que c'est à la simultanéité des rencontres que se marque l'actualité ? D'autres enjeux ont été déterminés par les candidats, et il faut rappeler que si une mise en forme problématique est attendue, cette attente ne préjuge pas de la recevabilité ni de l'irrecevabilité du problème formulé. C'est au candidat qu'il revient de constituer le problème en fonction de la conscience des difficultés que présente pour lui la notion.

L'engagement du candidat se marque aussi à la prise en charge du problème, par la définition d'une procédure convenant à son examen. Le traitement du problème passe par un cheminement réglé, réglé non par la mobilisation de références philosophiques, *a fortiori* par la juxtaposition des références — ce qui signifie l'abandon du caractère réglé du cheminement — mais par l'approfondissement de la considération du problème. Approfondir la considération du problème, c'est proposer une appréhension détaillante des intérêts pertinents. Parmi ceux reconnus et élaborés par les candidats, nous retiendrons cinq intérêts : un intérêt temporel, un intérêt historique, un intérêt ontique, un intérêt existentiel, un intérêt pratique.

Un intérêt temporel : faut-il identifier l'actuel avec le présent ? S'il est vrai que le passé peut être actuel, que le présent peut être inactuel ou, encore, que l'actualité du futur est une notion bien formée, il est nécessaire d'envisager, non seulement la conscience du présent,

du passé et du futur, mais aussi l'actualité comme « dimension » ou comme « champ » de la conscience. Comme « dimension » : comment comprendre que par la distinction de l'actuel et de l'inactuel s'organisent les tensions sur le passé, le présent et le futur ? Est-ce d'une manière homogène qu'il faut entendre l'actualité du présent, l'actualité du passé, l'actualité du futur ? Comme « champ » : comment comprendre ce qui « tombe hors de » l'actuel ? Qu'est-ce qui préside à la délimitation du champ ? Une dynamique de l'inactuel est-elle envisageable ? Les candidats ont cherché du côté de saint Augustin, Husserl, Bergson des éléments aptes à mettre à l'épreuve la pertinence du recours aux notions d'actuel et d'inactuel afin de rendre intelligible la constitution de la conscience temporelle.

Un intérêt historique : si la conscience de l'actuel suppose la détermination d'un champ commun à ceux qui témoignent par leur intérêt de l'actualité de ce qui les unit, que veut dire « appartenir à une époque » ? Sans doute est-il délicat d'user de la notion d'époque : il est possible de se sentir contemporain de sans avoir une claire conscience de mobiles communs. En prenant appui, plus sur les articles que sur les travaux proprement dits de Braudel, convoquant également la thématique par Foucault de l'*épistémè*, les candidats ont pensé que la délimitation d'une époque suppose le regard rétrospectif d'un historien ou d'un théoricien. Mais alors en quels termes rendre compte de la conscience de coappartenance à une époque ? Cette conscience est-elle solidaire de prises de position, qu'elles soient d'adhésion ou de refus ? Est-elle produite par des dispositifs de représentation caractéristiques d'organisations historiquement identifiables ? S'agissant du premier point, certains candidats se sont référés à la notion sartrienne de « groupe », d'autres en ont appelé à la conception nietzschéenne de l'intempestif, d'autres ont convoqué l'examen par Foucault de *Qu'est-ce que les Lumières ?*, retenant la notion d'un rapport critique avec le présent, caractéristique de la « modernité ». S'agissant du second point, certains candidats, allant au-delà des généralités sur le pouvoir des mass media, ont retenu de Baudrillard l'idée de l'efficace d'une « logique du virtuel », le souci fédérateur de l'actualité étant payé au prix fort d'une indifférence à et de l'actuel. Le caractère limitatif de ces examens n'était nullement dirimant : qu'il s'agisse exclusivement de la « modernité » invitait aussi à la poser comme « problème ».

Un intérêt ontique : considérant à juste titre que l'examen de l'actualité ne peut se contenter d'envisager le rapport que nous entretenons avec l'actuel, ou l'actualité comme rapport, mais qu'il faut en venir à « la chose même », les candidats ont réservé un moment important, souvent décisif, à examiner la pertinence de la notion d'actualisation. Si une chose est actuelle, ce n'est pas seulement qu'elle est présente, c'est qu'est en question le mode d'être de sa présence. Faut-il envisager l'actualité d'une chose en termes d'accomplissement ? Est-ce à dire en premier lieu qu'une chose est actuelle lorsqu'elle est proprement elle-même ? Comment comprendre en second lieu ce qu'est une chose, tant qu'elle n'est pas encore actuelle et dès lors qu'elle n'est plus actuelle ? Qu'en est-il en troisième lieu d'une chose qui serait perpétuellement (ou éternellement) actuelle ? Cette interrogation, visant le sérieux de l'accomplissement qu'est l'actualité d'une chose, a conduit les candidats à en appeler aux notions aristotéliennes d'*energeia* et de *dunamis*. La considération de l'actualisation a invité également à mettre à l'épreuve la notion d'essence. Si une chose est actuelle, en tant, qu'étant donné ce qu'elle est, il lui est possible d'actualiser son essence, faut-il distinguer de l'essence l'existence, en tant que par celle-ci celle-là est rendue actuelle ? Mais que veut dire « rendre actuel » ? Faut-il penser que l'essence enveloppe l'existence ou que celle-ci est ajoutée à celle-là ? Si l'essence enveloppe l'existence, à quelles conditions le développement est-il ? Si l'existence est ajoutée à l'essence, comment comprendre un commencement d'existence ? Est-il heureux d'en appeler à un être pour rendre intelligible le développement de l'essence ou le commencement de l'existence ? Quel est cet être, si son essence n'a pas à être développée, s'il ne commence pas non plus d'exister ? Pour prendre en charge cet examen, les candidats ont souvent interrogé la compréhension thomiste de l'esse et la notion leibnizienne d'une « prétention à l'existence » de l'essence, certains cherchant à confronter les conceptions de la création mises en cause.

Certains candidats, loin de se contenter d'une confrontation doctrinale, ont usé de ces références pour tracer des distinctions et établir des rapports entre les notions de puissance, de possibilité et de virtualité. Des candidats, malheureusement trop rares, ont mis en question la substantialisation de l'actuel, se demandant si ne sont pas imputables à l'alliance du langage et de la logique l'attention à la permanence et la neutralisation de l'actualité fluente du réel, en examinant la compréhension bergsonienne de la durée ou en retenant la thématization des *actual entities* par Whitehead.

Un intérêt existentiel : envisager le surcroît de l'existence, est-ce assurer la promotion d'un être, actuel non pas en tant qu'il développerait l'essence qui serait la sienne, ni en tant qu'il serait rendu à l'existence par une instance de détermination, mais en tant qu'il a « à-être » ce qu'il est en s'ouvrant à ses possibilités ? Poser la question en ces termes — comme elle a souvent été posée — est sans doute « stratégique », afin d'en venir à la compréhension heideggerienne du *Dasein* et de l'*Ereignis*. Certains candidats ont autrement pris au sérieux l'intérêt existentiel, envisageant une critique de la notion de possible et récupérant celle de création contre le créationisme, en essayant de faire vivre une inspiration bergsonienne. L'ambition de l'examen est de couper l'actualité de l'actualisation, en lui attachant la novation. Que veut dire une « création perpétuelle de possibilité » ? L'actualité novatrice — ou la novation perpétuelle — est-elle accomplie par l'homme ou passe-t-elle seulement par lui ? Si l'actualité s'accomplit en l'homme, nous référons-nous, explicitement ou implicitement, à une finalité de l'innovation ? Si l'actualité passe par l'homme, faut-il envisager une ontologie inédite, une ontologie de la vie ?

Un intérêt pratique : faut-il envisager un temps propre à l'action ? Qu'est-ce que « le passage à l'acte » ? Que retenir de la polarité de l'achèvement et de l'inauguration pour saisir la spécificité de la détermination ? Il est possible de chercher, si la saisie du *kairos* est symbolique et la figure du médecin exemplaire, jusqu'à quel point est recevable la distinction de la *poiësis* et de la *praxis*. Une interrogation sur la notion de « processus » est également envisageable, ce que des candidats ont tenté en retenant des leçons de la confrontation par Hannah Arendt du faire et de l'agir, d'autres en cherchant à récupérer une inspiration hégélienne : contre les présents d'actes discontinus sauver l'actualisation, comprise comme l'appropriation d'un passé que le présent accomplit. L'attention au temps de l'action est-elle le détour grâce auquel est substituée une chronologie à une ontologie ?

Traiter le problème, c'est définir une circulation au sein de ces intérêts, à la condition de subordonner l'extension de la considération thématique à la compréhension du problème. Le cheminement ne consiste ni à juxtaposer ni à confondre les objets de l'examen, mais à les articuler en fonction de l'enjeu qu'a déterminé la mise en forme problématique. La détermination de l'enjeu conduit à organiser la progression de l'examen et à privilégier des connexions thématiques. Ainsi, si l'enjeu est de mettre à l'épreuve l'événement de la rencontre, seront sans doute pris au sérieux les intérêts historiques et pratiques, en passant par le défilé des prétentions de l'ontologie. Le cheminement est également aidé par l'adoption d'une perspective philosophique. Ainsi, activer une inspiration bergsonienne pourra conduire à passer de l'examen de la conscience temporelle à la thématization de la perpétuation vitale de la nouveauté, en investissant un souci ontique après l'avoir déconsidéré. Mais il faut répéter que la mobilisation des références philosophiques ne saurait prendre la place de l'examen réglé du problème. Les références ont assurément une efficace heuristique, à une triple condition : qu'elles interviennent en fonction de demandes formulées par l'examen, que leur convocation soit relativement précise, que l'examen retienne de leurs interventions des bienfaits en vue de l'approfondissement de la compréhension du problème. Les références seront d'autant plus précises que les demandes seront spécifiées, et cette même précision contribuera à la spécification des leçons retenues. La question du gain de l'examen est rectrice pour la dissertation, de même qu'est motrice la conscience de la difficulté. Pourquoi l'examen serait-il poursuivi si la demande formulée au départ était satisfaite ? Et si la

dissertation s'achève, c'est que le candidat est parvenu à des résultats qu'il se donne la peine de récapituler.

S'agissant des références convoquées par les candidats, le jury a été frappé, moins par leur hétérogénéité que par l'inégalité de leur traitement, tout spécialement ce qui concerne les références métaphysiques. Les concepts aristotéliens et thomistes ont souvent été envisagés d'une manière survolante, pour ne pas dire désinvolte. Ainsi, si la distinction de la puissance passive et de la puissance active a été considérée, l'analyse du mouvement est souvent restée rudimentaire, ne permettant pas de comprendre l'affirmation selon laquelle le mouvement est l'*entelecheia* de l'étant en puissance en tant que tel. Le mouvement est-il une *energeia* inachevée ? Qu'est-ce qui manque au mouvement ? Est-ce seulement en tant qu'il est entre le commencement et le terme qu'il est inachevé ? Quant à la distinction de la puissance et de l'acte, il faut l'envisager en fonction de la double compréhension indiquée par Aristote (« l'acte est pris, tantôt comme le mouvement relativement à la puissance, tantôt comme la substance relativement à quelque matière », *Métaphysique*, Θ , 6, 1048 b), sans se hâter de faire valoir la seule distinction de la matière et de la forme, mais en « travaillant » celle-ci en fonction de la première distinction, ce qui conduit à interroger les principes du changement et ce qu'il en est d'un être premier en entéléchie (voir *Métaphysique*, Δ , 12 ; Θ , 1 à 6 ; Λ , 4 à 7 ; *Physique*, Γ , 1 à 3 ; *Ethique à Nicomaque*, X, 4). S'agissant de saint Thomas d'Aquin, les candidats n'ont pas assez interrogé ce que veut dire pour les créatures être en puissance d'exister, quand il n'y a pas d'autre essence en Dieu que d'exister. Si l'essence n'est pas l'existence et si celle-ci n'est pas à celle-là ce qu'est un accident à une substance, comment comprendre que l'existence achève l'essence ? Il faut envisager une détermination de l'essence en termes de puissance, non pas active, mais passive, une limitation de l'existence par ce dont elle est l'existence et poser la question de la perfection qu'est l'existence : ce que donne l'existence aux essences, est-ce l'actualité ? Et comment l'existence est-elle donnée aux essences ? Si Dieu est exister pur, si l'existence n'achève pas en lui l'essence, en quels termes comprendre, non pas la disparition de l'essence, mais sa coïncidence avec l'existence ? Qu'est-ce qu'une essence parfaitement actuelle ? (voir *Somme de théologie*, 1^{ère} partie, questions 2 à 11, 44 à 46 ; *Somme contre les Gentils*, I, chapitres 21 à 23 ; II, chapitres 52 à 55 ; *De potentia*, question 7). En revanche, Leibniz a fait l'objet d'une attention plus précise et plus interrogative de la part des candidats, qui ont assez souvent dépassé les expositions doctrinales générales concernant le « pays des possibles » qu'est l'entendement divin et le choix du monde en fonction de la règle du meilleur, pour examiner les notions de « quantité d'essence », de « prétention à l'existence » des essences, de « compossibilité » et pour chercher si la notion d'une « mathématique divine » est bien formée. Le *De rerum originatione radicali* a été sollicité, ainsi que les fameuses « 24 Thèses métaphysiques », certains candidats convoquant la glose qu'en propose Heidegger dans *Nietzsche* et cherchant à retenir de cette glose un bienfait pour prendre au sérieux l'existence. Raison de plus pour regretter que les candidats n'aient pas tiré profit de leur étude des *Problèmes fondamentaux de la phénoménologie* pour s'intéresser davantage à la philosophie médiévale.

Le jury a donc tenu compte pour l'évaluation des copies de la pertinence de la mise en forme du problème, du sérieux de sa prise en charge, de la cohérence de la démarche, de l'acuité de l'examen thématique, de la précision et de la fécondité de la convocation des références, de la netteté des résultats obtenus. Sans doute a-t-il regretté le nombre élevé des copies faiblement interrogatives et fortement doxographiques. Il se réjouit en revanche du nombre croissant des dissertations qui manifestent le sens des problèmes, s'attachent à conduire une analyse et s'appliquent précisément à des objets. Le jury loue l'ambition spéculative, la maîtrise des connaissances, l'engagement personnel des candidats dont les travaux ont été jugés admirables.

Rapport rédigé par M. Jean-François Suratteau
à partir des remarques formulées par les membres de la commission.

DEUXIÈME COMPOSITION

SESSION DE 2006

concours externe de recrutement de professeurs agrégés

section : philosophie

composition de philosophie :

Durée : 7 heures

Connaître les choses, en quoi est-ce déterminer leurs différences ?

Deuxième épreuve

Composition de philosophie

Composition de philosophie se rapportant à une notion ou à un couple ou groupe de notions selon un programme établi pour l'année. Durée : sept heures ; coefficient 2.

À la différence de la première épreuve écrite du concours, la deuxième composition porte sur une notion ou un groupe de notions inscrits au programme de l'année. Le jury est donc en droit d'attendre des candidats, à titre d'exigence minimale, une information précise sur cette notion ou sur cet ensemble de notions et sur les divers traitements qu'il a pu recevoir au cours du développement de la philosophie dans son histoire. Cela n'implique pas, bien entendu, que les copies puissent se réduire à des exposés plus ou moins standards d'histoire de la philosophie. Ce point peut paraître évident, mais il faut pourtant le répéter une fois encore en préliminaire, tant il semble que trop de candidats ne sont pas suffisamment conscients de son importance : un catalogue de doctrines ne peut en aucune façon tenir lieu de la construction d'une problématique adaptée à l'examen philosophique d'un problème clairement discerné, et formulé, au sein d'un champ bien circonscrit. Cette mise en garde fondamentale (surtout dans le cas de cette épreuve qui suppose, dans son principe même, de nombreuses lectures de la tradition philosophique) reste valable même si ce catalogue est documenté avec sérieux, et même s'il témoigne d'un réel travail de compréhension interne des doctrines répertoriées. C'est qu'en effet, pour le dire abruptement, l'acte philosophique de la pensée ne s'effectue ni par procuration ni comme simple effet d'érudition : il impose que l'on dégage par soi-même un problème à partir de l'intitulé proposé et que l'on construise ensuite un cheminement argumentatif cohérent vers une réponse rationnellement justifiable, sinon dans l'absolu, du moins en fonction de ce cheminement.

Le risque de l'épreuve de composition philosophique sur programme est donc en tout premier lieu celui de la standardisation anonyme de copies qui ne font guère qu'enchaîner les uns à la suite des autres des blocs doctrinaux, en les référant à chaque fois à un auteur tenu pour canoniquement représentatif. Dans le pire des cas, qui n'est malheureusement pas le moins courant, ce ne sont plus guère que des poncifs qui sont ainsi égrenés sans la moindre thèse directrice. Conscient, par expérience, de ce risque, le jury a résolu, cette année comme la précédente, de *spécifier* le thème mis au programme du concours, de façon à orienter la réflexion préparatoire des candidats. Aussi le thème de la deuxième composition écrite a-t-il été précisément formulé sous la forme : « La connaissance des choses : définition, description, classification ». Toutefois, cette spécification — voulue, répétons-le, pour orienter les candidats — ne *prédéterminait* pas une problématique et une seule. Autrement dit, pour prendre le problème à partir du sujet qui a été proposé à l'épreuve écrite du concours : « Connaître les choses, en quoi est-ce déterminer leurs différences ? », il n'y avait aucune raison de comprendre *a priori* ce sujet comme devant s'inscrire mécaniquement dans des bornes supposées avoir été forcément *prédéterminées* par la *spécification* du thème. Par conséquent, dégager le problème contenu dans l'intitulé du sujet proposé ne pouvait par conséquent pas revenir à réduire automatiquement, sans précaution ni examen préalable minutieux, la connaissance des choses en question à la définition, à la description et à la classification, puis à imposer ce cadre, jugé indispensable à la réussite de la copie, à toute réflexion sur la ou les différences. Le cœur du sujet proposé concernait en effet au premier chef la *détermination des différences* et non pas les opérations de définition, de description et de classification. Cette remarque ne signifie certes pas qu'il ne fallait à aucun moment, par une sorte de principe inverse tout aussi mécanique que le précédent, mobiliser ces procédures de pensée et de connaissance ; elle signifie tout au contraire qu'une telle mobilisation (jointe d'ailleurs à celle d'autres opérations comme la comparaison, l'intuition ou l'analyse) devait venir *servir*, sans *a priori*, l'argumentation adaptée au sujet et à lui seul.

Il doit donc être clair que la délimitation thématique du champ de la deuxième épreuve écrite, ou sa spécification, peuvent permettre aux candidats d'effectuer durant l'année de préparation au concours une recherche plus précise et mieux ciblée des *matériaux* et des références qui seront éventuellement à mettre en œuvre dans la *construction* d'une problématique pertinente, qu'ils auront à mener à bien lors de l'épreuve écrite proprement dite.

Pour problématiser le sujet sans *a priori* il importait assurément de questionner la nature des « choses » en question et de définir ce qu'est la « connaissance des choses ». S'agissait-il de la connaissance des seules substances, ou bien devait-on inclure à l'examen celle des qualités et des dispositions (tels les sentiments) ? Ce point conduisait à interroger le statut de ces « choses » relativement au réel en général et à se demander, par exemple, s'il existe des zones du réel dans lesquelles ne s'applique guère, voire ne s'applique aucunement, la connaissance par typologie, selon le modèle de la connaissance des êtres vivants, et en particulier selon le modèle botanique que nombre de copies ont choisi comme paradigme, mais sans toutefois justifier suffisamment ce choix. On n'avait par conséquent aucune raison de limiter d'emblée, et une fois pour toutes, la recherche au domaine du vivant. De même fallait-il prendre conscience du problème soulevé par la pluralité des sens possibles de la formule « déterminer leurs différences » : on pouvait trouver dans cette pluralité l'indice d'une double direction de questionnement, l'une vers la connaissance des choses dans la *singularité* qui différencie chacune d'entre elles, l'autre vers leur connaissance par le biais de l'analyse des différences *entre* les choses. Aussi un candidat a-t-il pu poser avec pertinence, au terme de son introduction, le « problème de la possibilité d'un lien intime, voire irréductible, entre la connaissance des choses elles-mêmes et la connaissance des rapports entre les choses ». Cette dualité repérée, il restait encore, pour donner toute sa portée à l'ouverture du questionnement, à ne pas perdre de vue, dans le travail préparatoire à la construction de l'argumentation, l'inflexion donnée dans l'énoncé du sujet par la formule « *en quoi* est-ce déterminer leurs différences ? » Il ne revient pas au même de se demander si la connaissance des choses implique, ou n'implique pas, que l'on détermine leurs différences et de se demander *en quoi* elle l'implique. Ainsi, lorsqu'un candidat pose dans l'introduction de sa copie que, pour Aristote, « l'essence ne se détermine que par différence avec l'accident » et lorsqu'il s'interroge pour savoir si « le syllogisme en est l'exposition adéquate ou non », force est malheureusement de constater qu'il ne prend pas du tout en compte le sens de la formule « en quoi » — ce que confirme l'ensemble des développements suivants, qui traitent exclusivement des rapports entre la connaissance déductive et l'intuition. Cette orientation peu attentive au sujet interdisait en fait une véritable problématisation de l'articulation entre les plans *ontologique* et *épistémologique* de la connaissance des choses. Les perspectives ouvertes par chacun de ces deux plans sont cependant fort différentes et les meilleures copies ont été celles qui, dès l'ouverture de leur questionnement, ont su y insister.

Les bonnes copies (dont, on le souligne ici avec plaisir, le nombre est significatif) ont donc pris soin de problématiser le sujet, en évitant par là même d'établir la réflexion, aussi documentée soit-elle par ailleurs, sur des évidences non réévaluées. Tel candidat a pu par exemple amorcer sa discussion en relevant, de manière tout à fait classique, l'existence d'un dilemme entre le caractère général de la connaissance rationnelle et l'individualité de chaque chose prise en sa spécificité, puis en posant à partir de là que, si connaître consiste bien à « différencier », les différences seules ne semblent pas suffire pas à la connaissance, ce qui l'a conduit à annoncer une interrogation, dès lors légitime aux yeux de son lecteur, de « la validité épistémologique de la méthode de différenciation ». Tel autre candidat a entrepris dans son introduction de remettre en cause l'évidence apparente du présumé substantialiste qui gouverne nombre de doctrines philosophiques et, conjointement, l'évidence de l'efficacité cognitive de la méthode de détermination des différences spécifiques au sein du genre. Cette ouverture franche du questionnement l'a conduit ensuite à des développements bien construits et bien argumentés sur la connaissance des processus et non des substances, sur la description du réel comme progrès et production d'hétérogénéité et, ultimement, sur l'opération du connaître « comme consistant à décrire des opérations de différenciation ». On

conçoit qu'une semblable liaison entre les points de vue gnoséologique et ontologique, étroitement articulée au problème d'un possible statut des différences en tant que procès de différenciation et d'individuation au sein du réel, donnait au candidat plusieurs atouts majeurs pour un traitement fin du sujet. Une autre bonne copie encore a pris pour point de départ de sa construction argumentative le soupçon qu'elle a formulé envers une évidence habituellement inaperçue, car tenue à tort pour naturelle, à savoir le soupçon envers la solidarité de la méthode gnoséologique aristotélicienne de différenciation spécifique au sein du genre et de l'ontologie du vivant comme paradigme et « domaine privilégié de l'expérience » pour autant que « la différence y est ontologiquement engagée ». Cette entrée dans le questionnement a permis au candidat de ne pas limiter l'ordre des « choses » évoqué dans le sujet à celui de la vie et, par suite, de se mettre en situation d'*interroger*, au lieu de le répéter seulement, le primat du modèle classificatoire dont la botanique a fourni l'exemple — ce sur quoi Foucault a beaucoup insisté, bien entendu, dans *Les mots et les choses*, comme la plupart des candidats s'en sont souvenu, mais comme aussi un nombre trop faible d'entre eux a pu le *justifier* et le *discuter* véritablement par un raisonnement critique effectif.

Le jury espère que ces brèves indications persuaderont les futurs candidats de l'importance déterminante de l'attention qu'ils convient de porter à la problématisation du sujet. Il lui semble en effet hors de doute que, cette année comme les précédentes, *toutes* les bonnes ou les assez bonnes copies qu'il a eu le plaisir de lire et de suivre dans leur argumentation — celles qui ont obtenu une note égale ou supérieure à 12 / 20 — ont été celles qui avaient accepté le risque de s'affranchir du prêt à penser, y compris dans sa version érudite, pour au contraire le remettre en cause, avec une réussite certes variable dans le résultat. Une bonne méthode (mais ce n'est précisément pas ce que l'on appelle usuellement une "méthode", puisqu'il faut en retrouver en chaque cas la finesse inventive) consiste pour ce faire à prendre appui *sur le sujet lui-même* en considérant son intitulé comme une invitation à réévaluer le bien connu pour accéder véritablement à l'ordre des *problèmes*. Répétons une fois de plus que, dans cette perspective générale et selon cette compréhension du travail de réflexion philosophique, aucun trajet intellectuel n'est obligatoire, ni aucune direction à l'avance attendue de la part des candidats ; bref, qu'aucune orthodoxie doctrinale n'est exigée. Il s'ensuit que nul auteur n'est "indispensable" ni non plus "interdit". Il est peut-être bon de le rappeler en ces temps où l'anathème et le dogmatisme idéologique paraissent investir le domaine de la philosophie elle-même sans qu'on s'en émeuve beaucoup.

Notre propos n'est nullement de stigmatiser dans ce rapport les copies défailtantes : reste que, pour être utiles aux candidats futurs, les remarques du jury doivent pointer aussi, et avec toute la clarté souhaitable, les erreurs les plus manifestes et, malheureusement, les plus nombreuses. On ne peut toutefois jamais espérer que des conseils méthodologiques généraux sur *la* dissertation, donnés indépendamment de la prise en considération du sujet proposé, puissent avoir une quelconque efficacité ; c'est au contraire la croyance en ce genre de généralités qui conduit aux exposés les plus convenus et les plus mal adaptés au sujet qu'ils sont censés traiter. Nous indiquerons donc quelques-uns des défauts que le jury a pensé devoir sanctionner dans ce cas précis. Qu'on les considère comme les révélateurs d'un certain nombre de types d'impréparation et, par suite, de naïveté — des types d'ailleurs qui se répètent fortement d'une année à l'autre.

Le jury a tout d'abord sanctionné les candidats qui se sont contentés de rappeler, sans considération sérieuse du sujet lui-même dans la spécificité de son énoncé, diverses théories philosophiques de la connaissance en liant plus ou moins habilement ces rappels par des considérations générales faisant office de transitions entre les parties du devoir. Il est assez évident, pensons-nous, en particulier après tout ce qui a été dit plus haut, qu'une telle approche du sujet constituait en réalité un *évitement* de l'exigence minimale de réflexion critique personnelle à partir de connaissances dûment rassemblées et, surtout, interrogées selon un axe précis. Dans le cas spécifique de ce sujet, le jury a ainsi dû lire trop souvent une succession de résumés (voire pire) des doctrines d'Aristote, de Descartes (ou parfois de Leibniz) puis de Kant. Ce trajet standard conduisait à attribuer sans nuances à Aristote une méthodologie ontologique de recherche des différences au sein des phénomènes eux-mêmes,

sans aller toutefois jusqu'à une individualité en soi inconnaissable, alors que Descartes était considéré, par opposition au précédent, comme le représentant type d'une recherche des différences telles qu'elles devraient être établies en droit par la rationalité connaissante elle-même, avant que le point de vue criticiste de Kant ne vienne pacifier, en quelque sorte, le conflit. De telles invocations, aussi systématiques que répétitives de copie en copie, de la « différence spécifique dans le genre », de la « différence entre essence et accident », de l'opposition frontale entre « l'ordre des raisons » et « l'ordre des choses », ou encore d'un « Aristote critique de la dichotomie platonicienne » et, en bout de chaîne si l'on peut dire, de l'entendement kantien comme « législateur de la nature », n'ont pratiquement jamais permis aux candidats de *définir*, tout simplement, les instruments qu'ils utilisaient comme une pure et simple réserve d'outils disponibles. Ont ainsi été confondus, parce que non déterminés, la diversité et la différence, l'ordre et la méthode, ou encore le processus de connaissance et ses objets. Par ailleurs, la notion même de « différence spécifique », si souvent convoquée, n'a que rarement été définie ; elle a plutôt été considérée comme allant de soi, sans qu'on précise en quoi et comment elle vient remplir le genre auquel elle se rapporte.

Ont ensuite été sanctionnées les copies qui ont témoigné, là aussi d'une façon extrêmement répétitive, de l'emprise, d'une ampleur insoupçonnée jusque là, sur un grand nombre de candidats de la lecture qu'ils avaient faite — à juste titre sans aucun doute, ce point n'est pas en cause — de Michel Foucault. Réfléchir à partir de la lecture attentive de l'ouvrage de Foucault, *Les mots et les choses*, et s'interroger sur la reconstruction du modèle épistémologique de l'âge classique que l'auteur y effectue en considérant non seulement Descartes mais aussi la classification biologique mise au point par Tournefort puis, en mode critique interne, par Linné et Buffon, tout cela était légitime eu égard au sujet proposé. En revanche, rien ne justifiait que l'on en reste, en lieu et place d'une réflexion personnelle, à un exposé littéral des thèses foucauldienne et, par voie de conséquence, à une hypostase du modèle épistémologique de la connaissance du vivant — ce que Foucault, lui, justifie dans l'économie générale de son ouvrage. En ce cas comme en bien d'autres on ne peut se croire fondé à *suivre* les thèses d'un auteur, aussi déterminantes qu'elles puissent avoir été dans l'histoire de la pensée. Il faut même dire que la nécessité de prendre soi-même en main la conduite de l'argumentation est encore plus pressante lorsqu'on est conscient du fait qu'une percée décisive a été menée à bien par un auteur que l'on va vraisemblablement être conduit à croiser en chemin : c'est là sans doute que la tentation de la délégation de pouvoir doit être le plus vivement combattue.

Il faut enfin dire aux candidats, et en l'occurrence répéter cette année encore, que ne le cède en rien aux précédentes la quadruple exigence d'une écriture lisible, d'une orthographe correcte, d'une syntaxe et d'une ponctuation rigoureuses. Ces considérations que l'on dit volontiers « formelles », comme si elles pouvaient n'être qu'accessoires, ne le sont en vérité en rien, puisqu'elles constituent au contraire les conditions mêmes de la lisibilité de l'argumentation. Le plus élémentaire gage de rigueur de la part d'un candidat est de soigner *tous* les aspects de la présentation de son travail écrit : le lecteur n'est jamais tenu de suppléer aux manques du texte qu'il s'efforce de lire.

*Rapport rédigé par M. Pierre Rodrigo
à partir des observations des membres de la commission.*

TROISIÈME COMPOSITION

SESSION DE 2006

**concours externe
de recrutement de professeurs agrégés**

section : philosophie

histoire de la philosophie :

Durée : 6 heures

PROPOSITION XLVII

L'âme humaine a une connaissance adéquate de l'essence éternelle et infinie de Dieu.

Démonstration

L'âme humaine a des idées (*Prop. 22*) par lesquelles elle se perçoit elle-même (*Prop. 23*), perçoit son propre Corps (*Prop. 19*) et (*Coroll. I de la Prop. 16 et Prop. 17*) des corps extérieurs existant en acte ; par suite, elle a (*Prop. 45 et 46*) une connaissance adéquate de l'essence éternelle et infinie de Dieu.

SCOLIE

Nous voyons par là que l'essence infinie de Dieu et son éternité sont connues de tous. Puisque, d'autre part, tout est en Dieu et se conçoit par Dieu, il s'ensuit que nous pouvons déduire de cette connaissance un très grand nombre de conséquences que nous connaissons adéquatement, et former ainsi ce troisième genre de connaissance dont nous avons parlé dans le Scolie 2 de la Proposition 40 et de l'excellence et de l'utilité duquel il y aura lieu de parler dans la cinquième Partie. Que si d'ailleurs les hommes n'ont pas de Dieu une connaissance aussi claire que des notions communes, cela provient de ce qu'ils ne peuvent imaginer Dieu comme ils imaginent les corps, et ont joint le nom de *Dieu* aux images des choses qu'ils ont accoutumé de voir, et cela, les hommes ne peuvent guère l'éviter, affectés comme ils le sont continuellement par les corps extérieurs. Et, effectivement, la plupart des erreurs consistent en cela seul que nous n'appliquons pas les noms aux choses correctement. Quand quelqu'un dit que les lignes menées du centre du cercle à la circonférence sont inégales, certes il entend alors par cercle autre chose que ne font les Mathématiciens. De même, quand les hommes commettent une erreur dans un calcul, ils ont dans la pensée d'autres nombres que ceux qu'ils ont sur le papier. C'est pourquoi certes, si l'on a égard à leur Pensée, ils ne commettent point d'erreur ; ils semblent en commettre une cependant, parce que nous croyons qu'ils ont dans la pensée les nombres qui sont sur le papier. S'il n'en était pas ainsi, nous ne croirions pas qu'ils commettent aucune erreur, de même qu'ayant entendu quelqu'un crier naguère que sa maison s'était envolée sur la poule du voisin, je n'ai pas cru qu'il fût dans l'erreur, parce que sa pensée me semblait assez claire. Et de là naissent la plupart des controverses, à savoir de ce que les hommes n'expriment pas correctement leur pensée ou de ce qu'ils interprètent mal la pensée d'autrui. En réalité, tandis qu'ils se contredisent le plus, ils pensent la même chose ou pensent à des choses différentes, de sorte que ce qu'on croit être une erreur ou une obscurité en autrui, n'en est pas une.

Spinoza, *Éthique* (Deuxième partie)
Traduction de Ch. Appuhn

DOCUMENTS ANNEXES

Les textes qui suivent, extraits de la Deuxième partie de l'Éthique, sont fournis uniquement à titre de documentation pour les candidats. Ils ne font en aucun cas partie du texte à expliquer.

PROPOSITION XVI, COROLLAIRE I

Il suit de là : I° que l'Ame humaine perçoit, en même temps que la nature de son propre corps, celle d'un très grand nombre d'autres corps.

PROPOSITION XVII

Si le Corps humain est affecté d'une manière qui enveloppe la nature d'un corps extérieur, l'Ame humaine considérera ce corps extérieur comme existant en acte, ou comme lui étant présent, jusqu'à ce que le Corps soit affecté d'une affection qui exclut l'existence ou la présence de ce même corps extérieur.

PROPOSITION XIX

L'Ame humaine ne connaît le Corps humain lui-même et ne sait qu'il existe que par les idées des affections dont le corps est affecté.

PROPOSITION XXII

L'Ame humaine perçoit non seulement les affections du Corps, mais aussi les idées de ces affections.

PROPOSITION XXIII

L'Ame ne se connaît elle-même qu'en tant qu'elle perçoit les idées des affections du Corps.

PROPOSITION XLV

Chaque idée d'un corps quelconque, ou d'une chose singulière existant en acte, enveloppe nécessairement l'essence éternelle et infinie de Dieu.

PROPOSITION XLVI

La connaissance de l'essence éternelle et infinie de Dieu qu'enveloppe chaque idée est adéquate et parfaite.

Épreuve d'histoire de la philosophie

Commentaire d'un texte extrait de l'œuvre d'un auteur (antique ou médiéval, moderne, contemporain) figurant dans un programme établi pour l'année et comportant deux auteurs, appartenant chacun à une période différente. Durée : six heures ; coefficient 2.

Composé d'une proposition (47 de la Partie II), de sa démonstration et du scolie, le texte proposé aux candidats les plaçait au cœur du travail démonstratif de l'*Ethique* et supposait qu'ils se rendissent particulièrement attentifs à la place et au rôle d'une séquence bien déterminée dans la chaîne des raisons que Spinoza entend exposer. À cet égard, les exigences de principe de l'épreuve d'histoire de la philosophie, qui vise toujours à rendre raison d'un extrait précis au lieu de le diluer dans des rappels généraux sur la doctrine de l'auteur, se trouvaient ici comme exacerbées et, en un sens, simplifiées tant elles étaient évidentes. Les documents fournis en annexe et qui, comme l'indiquait la mention les accompagnant, ne devaient pas être expliqués pour eux-mêmes, servaient encore ce dessein : outre qu'ils permettaient de surmonter la difficulté factuelle liée à l'assignation des arguments rappelés par Spinoza, ils enrichissaient le repérage précis du passage proposé en rappelant les résultats déjà acquis – et ceux-là seulement – à ce stade de l'*Ethique*.

Aussi ne peut-on que déplorer, avant d'en venir au détail de cette page, que, malgré toutes ces marques, de nombreux candidats n'aient pas su ajuster leur commentaire à ce texte bien précis de Spinoza. D'un côté, toute thèse établie ailleurs dans l'*Ethique* (et surtout dans la I^{re} Partie) a paru à tort mobilisable pour éclairer la proposition II, 47, quitte à confondre par exemple les concepts de cause adéquate et d'idée adéquate dans la démonstration. D'un autre côté, l'*Appendice* du livre I de l'*Ethique*, paradoxalement placé *au centre* de tout l'itinéraire suivi jusqu'alors, a souvent fait l'objet d'un usage totalement indiscriminé, au point de rendre proprement illisible l'affirmation ouvrant le scolie, suivant laquelle « l'essence infinie de Dieu et son éternité sont connues de tous ». Ces maladresses parfois très lourdes dans la contextualisation du texte et l'usage des références externes ne constituèrent hélas pas la seule marque de l'inattention de nombreuses copies à la spécificité du passage, dont la construction a également été traitée avec une grande désinvolture. Alors que sa structure était la plus lisible possible, dans les intitulés techniques donnés à ses trois moments, les copies ont trop souvent adopté un plan presque aberrant consistant à rassembler la proposition, la démonstration et le début du scolie dans une même partie, consacrée en gros à la connaissance adéquate. Cette inattention vis-à-vis de la construction argumentative manifeste de cet extrait de l'*Ethique* a concrètement conduit de nombreux candidats, contre le bon sens, à faire porter le poids de la démonstration sur l'affirmation, donnée ultérieurement dans le scolie, que tout est en Dieu. Sans doute le choix d'un tel plan fut-il lié, dans l'esprit de certains candidats parfois bien informés, au déséquilibre apparent qui, dans l'explication, aurait suivi de la seule structure pertinente (et affichée) du passage : mais la brièveté même de la proposition, comme le caractère enveloppé de la démonstration, auraient dû faire l'objet d'un traitement théorique – seules quelques très bonnes copies ont su reconnaître dans ce style l'un des bénéfices attendus par Spinoza du choix de la méthode géométrique : « Pour démontrer ces propositions clairement et brièvement (*clare et breviter*), je n'ai pu rien de mieux que de les soumettre à votre examen après les avoir établies selon la forme géométrique » (Lettre II, Geb. IV, p.8). Le jury a cependant reconnu la valeur des travaux qui, même s'ils proposaient un découpage très critiquable en lui-même, ne commettaient aucune confusion majeure sur les ressorts de la démonstration, ni ne dissimulaient le passage d'une considération intensive de la connaissance de Dieu par l'âme humaine dans la proposition à celle de la quantité subjective de cette connaissance, possédée par tous les hommes, dans le scolie.

On ne se dissimulera ni la portée radicale, ni le caractère assez ardu de l'ensemble constitué par la proposition II, 47 et sa démonstration. Notons toutefois que certaines copies ont ajouté à ces difficultés en généralisant le propos jusqu'à s'interdire de comprendre ce qui fait la différence entre Dieu et un simple mode fini, ou d'expliquer pourquoi nous n'avons pas la connaissance adéquate de toutes choses. Il vaut donc la peine de reprendre de près cette démonstration. 1) L'usage des cinq premières références que Spinoza y mobilise ne pose pas de problème : tout le monde acceptera la thèse selon laquelle l'âme humaine a des idées par lesquelles elle perçoit elle-même, son corps et les corps extérieurs. Il est un peu moins évident d'accepter la thèse connexe, implicitement contenue dans ces rappels, et qui énonce que ces idées ne lui viennent qu'en tant qu'elle perçoit ses rencontres avec les corps extérieurs : cela signifie entre autres que l'âme humaine ne se connaît pas elle-même directement. Mais cette affirmation est parfaitement claire à partir du moment où l'on a compris le principe fondamental de la psychologie spinoziste, suivant lequel l'âme est l'idée d'un corps humain existant *en acte* – cette dimension d'actualité constituant bien entendu le cœur de la démonstration. 2) La vraie difficulté, qui ne fut traitée convenablement que dans les meilleures copies – encore ne fut-ce souvent que d'une façon un peu partielle – se trouve aux deux dernières lignes de la démonstration, qui sont d'ailleurs celles qui heurtent le plus l'opinion commune. Plusieurs hypothèses, parfois astucieuses, furent proposées par les candidats. Le mieux est cependant de s'en tenir au déroulement parfaitement explicite du raisonnement, et, partant, de se reporter aux propositions 45 et 46 données en annexe et à leurs démonstrations, qui ne figuraient certes pas dans le matériel fourni, mais dont la connaissance était très naturellement supposée. La proposition 45 énonce que chaque idée d'un corps – ou, plus généralement, de toute « chose singulière existant en acte », cela étant dit pour indiquer que la démonstration est répétable dans tous les attributs, même si nous ne pouvons l'exemplifier que dans le cas des corps – implique nécessairement l'essence éternelle et infinie de Dieu. Pourquoi ? La réponse, donnée dans la démonstration, est fort intéressante en tant qu'elle se réfère presque uniquement à la première Partie de l'*Ethique* et à deux propositions données très en amont dans *Ethique* II, antérieurement à l'analyse de la connaissance proprement dite : il s'agit d'une part de la distinction entre existence comme durée, et existence comme force d'exister (II, 8) et, d'autre part, du caractère intra-attributif de la causalité : « Les modes de chaque attribut ont pour cause Dieu en tant seulement qu'il est considéré sous l'attribut dont ils sont les modes et non en tant qu'il est considéré sous un autre attribut » (II, 6). Les meilleurs commentaires ont noté que, dans ces termes, la démonstration est bien plus « ontologique » que « gnoséologique », puisqu'elle porte sur l'idée de chaque chose, et non pas sur l'idée que nous en avons. Quand la proposition 45 parle de l'idée d'un corps, ce n'est donc pas de l'idée qui est dans notre *mens* qu'il s'agit, alors que c'est évidemment le cas dans la prop. 47, qu'il s'agit d'établir et qui propose un résultat nouveau : en II, 45, il est encore question de l'idée qui correspond à ce corps (ou à une chose singulière existant en acte) dans l'attribut pensée. Et pour celle-là, au fond, il n'y a pas de problème : tout corps, comme l'a établi la première Partie de l'*Ethique*, est un effet de la productivité divine, de sorte que son idée implique l'idée de cette productivité ; or cette productivité est Dieu même (sa puissance est son essence). Ces points étant bien posés, comment s'énonce désormais le problème ? Il s'agit en réalité de passer du plan « ontologique » – les corps en tant que produits par Dieu, c'est-à-dire, aussi bien, les idées en tant que choses de l'attribut pensée – au plan « gnoséologique », celui des corps en tant que rencontrés par nous, en tant qu'il sont des idées présentes dans nos *mentes*. Ce passage est évidemment délicat et rien n'interdisait aux candidats de l'énoncer d'une façon frappante : pour le dire brutalement, Spinoza ne se livre-t-il pas à un jeu de mots sur le terme d'« idée », en attribuant à l'idée qui est en nous un caractère qui ne vaut que pour l'idée qui est « en soi », *i.e.* comme mode de l'attribut pensée ? C'est la proposition 46 qui va effectuer le passage, d'une manière dont on notera qu'elle est fort semblable au procédé mis en œuvre

dans les propositions 37 à 39 de la II^e Partie pour établir la source du deuxième genre de connaissance, c'est-à-dire les notions communes – et peut-être est-ce là une des raisons pour lesquelles le scolie de II, 47 établira une comparaison entre l'idée de Dieu et les notions communes. Au fond, la question à laquelle la proposition 46 permet de répondre s'énonce ainsi : qu'est-ce qui pourrait faire que l'idée *en nous* soit inadéquate ? Car il faudrait quelque raison pour mutiler l'idée adéquate de la chose. Or, comme on sait, le devenir-inadéquat d'une idée tient toujours à la perturbation qui, à l'occasion de la rencontre avec les corps extérieurs, survient dans le rapport entre le tout et la partie dans sa perception. Plus tôt dans la II^e Partie, c'est la neutralisation de cette perturbation qui assurait notre connaissance adéquate de l'étendue, du mouvement et des autres notions, parce qu'ils sont présents pareillement dans la partie et le tout ; c'est la même neutralisation qui fonctionne ici, parce que le fait d'être un effet de la productivité divine est effectif dans chaque partie comme dans le tout. Aussi la connaissance que nous en avons (l'idée qui est en nous) n'a aucune raison de ne pas avoir les caractères de l'idée qui est en soi (dans l'attribut de Dieu). De là, il revient à la proposition II, 47 et à sa démonstration de tirer les conséquences de tout ce raisonnement : nous avons, grâce à nos rencontres avec les corps extérieurs *existant en acte*, une connaissance adéquate de l'essence divine. Toutefois, il est manifeste que cette connaissance n'est pas toujours claire ou, à tout le moins, les hommes peuvent-ils avoir l'impression qu'elle n'est pas à leur disposition : le scolie doit traiter cette difficulté qui est purement de fait.

Si de nombreuses copies sont passées trop vite sur la démonstration proposée dans ce texte, le scolie a quant à lui suscité de longs développements se signalant par leur caractère fort peu structuré – et, parfois, par de très nettes incongruités dans le traitement des exemples qu'il est inutile de mentionner ici : que les candidats aient simplement soin, à l'avenir, de s'en tenir au bon sens au lieu de feindre des hypothèses échevelées pour donner quelque relief à des exemples volontairement triviaux dont ils n'ont simplement pas aperçu la fonction. Pour aborder le scolie, il était possible d'insister sur la différence structurant tout le passage entre ce qui est «clair» et ce qui est «adéquat» : si tous les hommes ont bel et bien une connaissance adéquate de l'essence de Dieu – le scolie ne nuancant en aucune manière cette affirmation –, ils n'en ont pas pour autant une connaissance très claire. Signalons au passage que le scolie de la proposition 34 de la V^e Partie illustrera une situation du même genre, au sujet non plus de l'essence mais de l'éternité, qui est d'ailleurs également mentionnée dans le passage proposé au concours. D'une manière générale et, il faut bien le dire, prévisible, la grande majorité des copies sérieuses ont proposé de très honnêtes développements sur l'universalité de cette connaissance – cette détermination quantitative tenant à ce qu'elle fait fonds sur l'âme humaine et, en dernière analyse, sur la nature même de l'homme – et sur les enjeux sotériologiques de la connaissance du troisième genre, annoncée par Spinoza dans le scolie. Mais il s'agissait avant tout de comprendre comment les hommes peuvent manquer de reconnaître pour elle-même la connaissance adéquate de l'essence de Dieu qu'ils possèdent actuellement ; et ce point est établi par Spinoza par différence avec les conditions de la connaissance des corps : « (...) si d'ailleurs les hommes n'ont pas de Dieu une connaissance aussi claire que des notions communes, cela provient de ce qu'ils ne peuvent imaginer Dieu comme ils imaginent les corps. » Une constatation simple, relevant presque de la paraphrase, fut pourtant négligée, voire expressément écartée, dans un très grand nombre de commentaires : c'est que l'imagination est bel et bien un genre de connaissance. Il est un peu inquiétant que cette thèse simple, suivant laquelle la connaissance des corps engage l'imagination, ait pu désarmer des candidats à l'agrégation de philosophie dont on veut croire qu'outre Spinoza, ils ont lu les *Regulae* de Descartes ou, plus simplement encore, les lettres à Elisabeth mentionnant les modalités de la connaissance de la deuxième notion primitive. L'interprétation spinoziste de cette association ordinaire entre l'imagination et la connaissance des corps n'a été que très marginalement restituée et s'entendait de façon limpide de la façon suivante. Les notions communes (voir II, 38) sont les idées des choses qui

sont universellement communes aux corps. Or les affections des autres corps sur le mien étant nécessaires, et mon âme percevant nécessairement ces affections, elle forme l'idée de ce qui est ainsi commun de façon universelle aux corps. Les idées imaginatives constituent ainsi le terreau des notions communes qui, certes, s'en distinguent, mais aussi bien s'y rapportent. Ces précisions étant apportées, l'argument de Spinoza s'entendait sans difficulté : l'imagination des corps, survenant constamment et inévitablement, contribue à une connaissance claire des notions communes, alors que la connaissance claire de Dieu est rendue par là-même plus difficile, parce qu'il est impossible de l'imaginer et que pourtant l'imagination se trouve constamment sollicitée. Autrement dit, ce qui, d'un côté, favorise naturellement la connaissance claire des notions communes constitue un obstacle à la connaissance claire de Dieu.

Même si le sens général de l'erreur sur Dieu – c'est-à-dire, précisément, sur les idées que nous joignons au nom de Dieu – fut correctement aperçu, les précisions ont une fois encore manqué sur le détail de l'argument employé par Spinoza, d'où résultèrent dans quelques commentaires des paradoxes très artificiels et extérieurs à la lettre du texte. Suivant le scolie de II, 47, la connaissance de Dieu est rendue peu claire par le fait que nous joignons des images corporelles, ne convenant pas avec l'essence dont nous possédons par ailleurs une connaissance actuelle et adéquate, au nom de Dieu, qui est lui-même une affection du corps. Ce dispositif, qui associe l'erreur à un problème d'application des noms aux choses, méritait d'être saisi dans sa relative généralité (soulignée d'ailleurs dans la suite du scolie), *via* d'autres passages de l'*Ethique*. On songe bien sûr au texte bien connu du scolie de la proposition 18 de la II^e Partie (avec le fameux exemple du terme *pomum*, ou encore l'interprétation des traces d'un cheval dans le sable par le soldat et le paysan), où l'on voit que, chez Spinoza, le langage ne relie pas seulement une idée et une image, mais une idée et deux images, une modification de notre corps (le mot et, en II, 47, le nom de Dieu) étant associée à une autre modification de notre corps. Dans le cas qui nous occupe, nous confondons ainsi fréquemment ce que nous nommons habituellement Dieu, dans le registre de l'imagination, avec les autres affections du corps – de sorte que nous n'en avons pas une connaissance claire. En somme, nous ne rapportons pas au nom de Dieu la connaissance adéquate que pourtant nous avons actuellement de son essence. Sur cette base, il était évidemment possible de mentionner les exemples classiques des préjugés examinés dans l'Appendice du livre I, comme l'ont fait de nombreux candidats : mais il ne pouvait alors être question que d'apporter un éclairage supplémentaire à un argument qui devait être d'abord explicité pour lui-même.

Il y a évidemment une audace remarquable, de la part de Spinoza, dans le fait de réduire un grand nombre de controverses, y compris religieuses, à des méprises verbales, c'est-à-dire à des situations où les hommes, « tandis qu'ils se contredisent le plus, [...] pensent la même chose [mais la désignent sous différents termes] ou pensent à des choses différentes [en n'employant cependant qu'un même mot] ». Mais, plutôt que de trop s'attarder sur les exemples empruntés au *Traité théologico-politique*, apparemment bien connu, les candidats auraient dû insister sur ce qui faisait, dans cette dernière séquence, le problème spécifique du scolie – qui était, précisément, de montrer l'efficacité de cette hypothèse sur l'erreur, supposée rendre compte de la plupart des phénomènes de controverses. Ils auraient ainsi disposé d'un principe de lecture pour examiner les exemples dans leur articulation, au lieu de les paraphraser ou d'extrapoler complètement sur le récit personnel que donne Spinoza à la fin du scolie. Il ne suffisait pas – cette observation étant déjà bienvenue – de noter qu'on passe dans ces lignes de la géométrie à l'arithmétique, puis à l'interprétation des paroles d'autrui. On peut observer de surcroît que ces exemples s'enchaînent de l'erreur la plus complexe à la plus ordinaire. Dans le cas du cercle ou des figures géométriques, l'erreur engage une mésentente assez élaborée sur les définitions, qui se substituent aux idées : il n'est pas évident, par exemple, qu'on puisse dire de la définition du

cercle qu'elle est claire pour tous pareillement (dans le cas du cercle, il faut encore s'entendre sur ce que désignent les termes de segment ou d'égalité, etc.). Dans le cas des calculs arithmétiques rudimentaires, aucune définition spéciale n'entre en jeu – au sens où les traités d'arithmétique du XVII^e siècle ne donnent pas une définition du nombre 1 comme on en donne du cercle en géométrie ; mais aussi au sens où tout le monde manipule les chiffres sans éprouver le besoin de les définir et de définir les termes définissants. Sous ce point de vue, l'exemple de la maison et de la poule, qui a dans certains cas donné lieu à de pures divagations, s'inscrit exactement dans la suite des deux précédents, un peu plus élaborés : il ne s'agit plus, dans ce cas, que d'un lapsus ordinaire, de deux mots dont le sens est évident et qui sont mis pour l'un pour l'autre. Ces trois exemples décrivent donc un mouvement qu'on pourrait dire de trivialisation et, par là, ils rendent de plus en plus admissible la thèse suivant laquelle la plupart de nos erreurs – y compris celles que nous commettons lorsque nous parlons de Dieu – ne tiennent qu'à l'usage des mots. Les candidats qui ont à bon droit signalé que cette théorie ne vaut évidemment pas pour *toutes* les erreurs auraient pu développer cette observation en notant, par exemple et s'agissant des erreurs de raisonnement, qu'il est assez difficile d'expliquer les antinomies par cette hypothèse.

Répetons pour finir que l'explication des erreurs que multiplient les hommes lorsqu'ils emploient le nom de Dieu, et qui ont leur principe dans les mêmes phénomènes donnant lieu à la formation de notions communes qui se révéleront claires s'agissant des corps, ne nuance pas le moins du monde la thèse centrale tirée de la proposition : même s'ils ne lui donnent pas ce nom, tous les hommes ont actuellement une connaissance adéquate de l'essence éternelle et infinie de Dieu.

Au total, cette épreuve d'histoire de la philosophie a inspiré des prestations très contrastées. Pas plus qu'à propos d'autres textes ou d'autres auteurs, il n'était supposé des candidats qu'ils adoptassent une certaine interprétation, supposée seule valable, ou un principe rigide d'explication qui, appliqué par exemple à la démonstration, n'aurait laissé aucun reste ; mais quoi qu'il en soit des imperfections de détail, qui n'ont pas empêché de très belles réussites, le commentaire de texte demande que les candidats placent les connaissances évidemment requises, s'agissant d'œuvres inscrites au programme, au service de l'intelligence d'un passage précis, dont la structure particulière et le point de vue original sur la/les thèse(s) exposée(s) doivent constituer le premier objet de l'exercice.

*Rapport rédigé par M. André Charrak
à partir des observations des membres de la commission*

ORAL

113 candidats ont été admissibles (112 non éliminés). Parmi les 113 candidats admissibles à l'agrégation, on compte 79 hommes et 34 femmes. Parmi les admis, 29 hommes et 18 femmes. La courbe des âges est analogue à celle des années antérieures. Observant cependant qu'aucun des 12 admissibles nés entre 1965 et 1976 n'a été admis, on se permettra d'insister de nouveau sur le soin à apporter par tous à la préparation à l'oral, et en particulier par ceux que l'âge ou des échecs antérieurs rendent davantage sensibles à ce que l'oral a d'impressionnant.

La répartition par profession des admissibles est la suivante :

Elèves des ENS : 27

Professeurs certifiés et certifiés stagiaires : 10

Elèves des IUFM : 13

Etudiants : 57

Vacataire de l'enseignement supérieur : 1

Sans emploi : 3

Autres catégories : 2

La barre d'admission a été fixée à 9,33 / 20 ; elle est sensiblement supérieure à celles des sessions précédentes (8,42 / 20 en 2005), ce qu'expliquent d'une part le nombre réduit des postes offerts au concours, d'autre part, mais dans une mesure très inférieure, la notation qui a étalé les notes jusqu'à 20 compris. La moyenne des candidats admissibles aux 4 épreuves d'admission est de 7,24 / 20 (6,82 / 20 en 2005), celle des candidats admis de 9,49 / 20 (9,55 / 20 en 2005) : cette réduction de l'écart par rapport aux sessions antérieures entre moyenne des admissibles et moyenne des admis pour les seules épreuves orales signifie que l'oral a été relativement moins discriminant que les années antérieures, alors même que toute l'échelle des notes est effectivement utilisée ; cela nous paraît indiquer un certain défaut dans la préparation à l'oral). La moyenne générale des candidats admis, c'est-à-dire la moyenne portant sur les épreuves écrites et orales est de 10,67 / 20 (10,21 / 20 en 2005).

Première leçon

Leçon de philosophie sur un sujet se rapportant, selon un programme établi pour l'année, à l'un des domaines suivants : la métaphysique, la morale, la politique, la logique et l'épistémologie, l'esthétique, les sciences humaines. Durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : quarante minutes ; coefficient : 1,5.

Pour la préparation de la leçon, aucun ouvrage ou document n'est mis à la disposition des candidats.

La leçon 1 se rapportait cette année au champ des sciences humaines. Il a été décidé, afin d'éviter une dilution des sujets qui eût compromis le sens de l'épreuve, de restreindre leur périmètre à leur acception stricte. Sans exclure des exceptions ponctuelles, il a été par suite convenu de faire tomber hors de ce domaine la philosophie, le droit, la politique, l'esthétique, la morale, bref tous les champs ou toutes les disciplines qui disposent d'une légitimité thématique autonome par rapport aux problématiques ou aux prestations méthodiques des sciences humaines. En ce qui concerne la typologie des sujets, on voit aussitôt que ceux qui pouvaient être posés devaient porter, tout autant que sur les sciences, sur leurs méthodes et sur leurs objets. On pouvait considérer les sciences humaines dans leur ensemble (d'où des sujets comme *L'unité des sciences humaines*, par exemple ; ou encore les interrogations sur le *type de scientificité* des sciences humaines — leur *style* propre —, comme les approches qui opposent *sciences humaines* et *sciences de la nature*), on pouvait également circuler parmi elles (de là des sujets relevant de la comparaison des sciences humaines), on pouvait enfin considérer une science humaine pour elle-même et séparément (d'où des sujets se rapportant aux éléments de cette science ou à des questions problématisées en son champ, comme *La guérison en psychanalyse*, *Pourquoi les sciences humaines s'intéressent-elles à la parenté ?*, etc.). Enfin, dans chacun des types de sujets ainsi caractérisés, on peut en relever de plus ou moins larges, de plus ou moins étroits ou techniques, ce qui fournit une règle d'assortiment, étant admis qu'on s'est astreint à proposer aux candidats des couples de sujets ne renvoyant pas deux fois à la même science et présentant des extensions ou des styles variés.

Si nous avons rappelé, par souci de clarté, les principes de choix des sujets, c'est pour qu'il soit bien admis que la leçon 1 se rapporte à un programme. En s'astreignant à interroger dans les limites d'un programme, le jury attend en retour de la part des candidats qu'ils s'astreignent à une certaine préparation. À considérer les choses de ce point de vue, on ne peut pas nier que la quasi totalité des candidats admissibles n'ait fourni un travail considérable. Nous en remercions les candidats et les félicitons. Nous nous permettrons cependant, en vue de les aider, quelques observations, car on ne peut pas pour autant dire que les candidats avaient les connaissances nécessaires pour réussir l'épreuve. D'abord, parce que ces connaissances étaient visiblement de seconde main dans beaucoup de cas ; ensuite parce que ces connaissances n'étaient pas suffisamment solidaires des problématiques auxquelles elles étaient rattachées, paraissant organisées selon des principes tout à fait contingents. Combien de fois le jury fut-il conduit à reconnaître le savoir d'un candidat mais aussi amené à s'étonner du décalage entre ce savoir et les problèmes posés ou les approches requises.

L'uniformité des références, y compris dans leur aspect parfois inattendu, mais le plus souvent très convenu, la quasi identité de nombreux parcours montrent que beaucoup de candidats ont suivi un cours, et qu'ils en font usage pour donner un contenu à leur leçon. Osons rappeler que les cours — dont l'utilité n'est pas en question — n'ont pas pour finalité d'être appris par cœur et reproduits. Ils sont faits pour inciter et introduire à des lectures, et pour inviter à la problématisation. Nous avons constaté au contraire que, dans un nombre

important de cas, les cours étaient utilisés par des candidats pour se dispenser de lire et d'avoir à réfléchir sur ces lectures, même si beaucoup de candidats faisaient état de connaissances proprement impressionnantes, par leur étendue comme par leur précision. Disons clairement que ce genre de performance est entièrement contraire à l'esprit de l'épreuve : si, pendant leur préparation, les candidats ne peuvent avoir communication d'aucun ouvrage, ce n'est pas pour mesurer leurs capacités de mémorisation, portées à leurs limites. Il ne s'agit pas de substituer, en l'absence de documents autorisés, la mémoire à la bibliothèque ! Il s'agit en fait d'apprendre à traiter un sujet à partir des seules ressources d'une culture bien assimilée, et le travail de préparation consiste non pas dans l'acquisition cumulative d'un savoir, mais dans la construction et l'appropriation d'une culture véritable en un domaine bien défini de la philosophie ou, cette année, des sciences humaines. Et justement, la maîtrise d'une culture s'évalue à la capacité non pas de restituer des connaissances, mais de se saisir intelligemment d'un champ problématique, capacité qui est d'autant plus à même d'apparaître et de se faire valoir que l'on travaille sans documents. C'est pourquoi, malgré l'abondance des références — voire en raison de cette abondance mal maîtrisée —, l'information des candidats sur les sciences humaines a semblé en fait fort insuffisante dans l'ensemble, en pertinence (la réflexion requise pour identifier le sujet et donc pour établir les références n'a que rarement été conduite de manière adéquate) et en qualité (lorsque la culture repose sur des lectures de seconde main, l'analyse s'essouffle aussitôt et la référence devient une simple allusion, au lieu de contribuer à éclairer le sujet, à dégager le problème, à approfondir l'investigation ; et cela signale presque toujours l'incurieuse incapacité à s'intéresser au sujet). Deux traits saillants caractérisent cet état de la pensée : les cheminements mis en œuvre dans beaucoup de leçons sont souvent stéréotypés (par exemple, on retrouve presque invariablement la séquence Durkheim, Canguilhem, Lévi-Strauss, quel que soit le sujet) et ils ne tiennent aucunement compte des travaux récents (ce qui trahit, sans que le doute soit permis, les cours reproduits, l'information vieillie (peu de leçons nous ont fait grâce de Fechner ou de Weber !), et sans doute aussi de seconde main). Corrélativement, des œuvres aussi importantes que celles de Bourdieu, d'Althusser ou de Lacan paraissent ne pas être connues.

Une telle attitude dans le cadre de cette leçon n'est fort heureusement pas le cas tous les ans. Peut-être faut-il l'interpréter comme l'effet d'une certaine indifférence à l'égard des sciences humaines, en quelque sorte passées de mode, indifférence qui aurait conduit à un travail extérieur sur ce domaine, sans prendre la peine d'y enraciner une réflexion et d'y construire une culture personnelle. Faut-il parler d'une rigidité philosophique des candidats ? d'un refus des sciences humaines appuyé sur des positions se voulant philosophiques ? Sans définir la philosophie ni discuter de ce point, l'intérêt des sciences humaines est pour une part et sous certains aspects, de mettre en question la philosophie, et il serait malheureux ou léger que la philosophie élude ce débat. Ajoutons qu'au-delà d'un débat, qui comporte un aspect factice mettant en scène des postures qui s'affrontent, nous avons besoin d'un vrai travail de la philosophie avec et sur les sciences humaines. Or nous avons eu parfois le sentiment d'entendre des leçons qui cherchaient à obtenir on ne sait quelle complicité en affichant ce genre de choix, comme s'il était de bon ton (et sérieux !) de marquer de son mépris la psychanalyse, l'ethnologie et des travaux comme ceux de Claude Lévi-Strauss. Pareillement, et sans doute pour les mêmes raisons, le dialogue philosophique avec la psychanalyse — qui ne se limite pas aux dérisoires saillies d'Alain — est soit évité (nombre de candidats ont rejeté les sujets faisant intervenir des notions psychanalytiques), soit réduit à sa plus simple expression (par schématisation excessive des thèses et des positions théoriques freudiennes). Ainsi cette discipline semble ignorée dans sa complexité et sa diversité, elle ne retient pas l'attention des candidats. La question du déterminisme psychique a été ainsi traitée sans que l'importance de la référence à Freud soit dégagée : elle a conduit alors à des développements hors sujet sur le déterminisme de la volonté qui reposaient sur un contresens surprenant.

Notons aussi à ce propos comment, par ignorance et faute d'exemples, l'enjeu d'un sujet comme *Psychanalyse et critique littéraire* échappe dans une large mesure au candidat, ce dernier cherchant, avec plus ou moins de succès, du côté du caractère « parfois littéraire » de l'œuvre de Freud ou de Lacan. De même — au-delà des problèmes de traduction — l'opposition instinct / pulsion, faute pour le candidat de maîtriser ces notions élémentaires dans le champ de la psychanalyse, semble le laisser désarmé. En ce sens, l'ignorance des problèmes fondamentaux de la psychanalyse a pour conséquence une identification fautive du sujet.

D'une manière générale, c'est le manque d'information et de réflexion critique sur leur intitulé, qui est responsable des méprises sur le sens des sujets proposés, qui a parfois été massivement incompris, alors que — nous le répétons chaque année — c'est là que se situe l'essentiel du travail, le hors-sujet étant la faute en un sens la plus grave dans la mesure où il ne témoigne pas d'un simple dérapage, mais d'une incompréhension foncière du problème : sans évoquer le candidat pour qui le syntagme *La mort de l'homme* n'évoque rien d'autre que la biologie et la dissection des corps au XVII^e siècle, on regrettera que sur un sujet invitant à réfléchir au rôle des sciences humaines dans l'exploitation de l'homme par l'homme le candidat s'enferme dans des considérations obscures sur les normes, faute d'avoir en tête, par exemple, un article célèbre de Georges Canguilhem ou faute, tout simplement, d'avoir pris le sujet au sérieux. De même, en sens inverse, un candidat ayant à traiter le sujet *Les sciences humaines sont-elles normatives ?* se laisse entraîner vers des considérations sur le normal et le pathologique et traite finalement de ce qui pourrait constituer une norme pour les sciences humaines, manquant presque complètement le sujet, faute d'avoir tout simplement établi ce qu'est une science normative. On ne multipliera pas les exemples, mais l'on voudrait que les candidats soient parfaitement convaincus de l'importance qu'il y a à identifier correctement le sujet et que seule la possession d'une culture philosophique leur en donne les moyens.

En ce qui concerne donc la qualité des leçons entendues, il va de soi qu'elle se ressent des observations qui précèdent. Il ne nous a pas été donné d'entendre beaucoup de leçons développant, de façon résolue et sûre, une problématique immanente au sujet traité, éclairant les divers aspects des thèmes par une information nette et maîtrisée et ouvrant, comme il se doit, les questionnements auxquels les sciences de l'homme conduisent de façon spécifique. Trop souvent, même les leçons réussies se sont contentées de parcourir les thèmes de l'extérieur et n'ont abouti, finalement, qu'à noyer les problèmes : nous attribuons ces limites à la fois au manque d'informations et de connaissances, mais aussi à l'absence manifeste de curiosité des candidats à l'égard du champ des sciences humaines, tenu pour « non-philosophique ». On ne peut que regretter une tendance à la spécialisation étroite qui semble interdire aux candidats de nourrir leur réflexion philosophique des problèmes posés, d'une manière certes spécifique, dans d'autres champs disciplinaires. De tout cela il résulte que les meilleures leçons ont été celles qui ont trouvé dans cette épreuve l'occasion d'un décentrement philosophiquement stimulant, tout en mettant en œuvre avec rigueur les exigences usuelles d'analyse, de problématisation et de construction de la suite des arguments.

Ajoutons que le temps imparti aux candidats est de 40 minutes : s'ils ne doivent en aucun cas le dépasser, ils doivent bien comprendre qu'il n'est pas indispensable de l'atteindre. Autant les candidats peuvent et doivent *utiliser* leur temps, c'est-à-dire ajuster intelligemment et au mieux leur exposé et ce qu'ils ont à dire à la nature de l'épreuve, autant il est hors de propos, lorsqu'on a tout dit, de s'évertuer à « tenir » le temps défini. On ne joue pas contre la montre ! Nous invitons les candidats à comprendre que, lorsqu'ils s'entraînent à l'exercice de la leçon, ils font un exercice de philosophie et non un test formel de réglage chronométrique.

Mais pour ne pas nous laisser enfermer dans le tour un peu négatif que prend ce rapport, nous évoquerons pour conclure une leçon réussie, afin de montrer comment les voies de la simplicité, lorsqu'elles travaillent une culture réelle, assise sur des lectures pertinentes et

réfléchies, sont aussi celles de la rigueur et de la patience philosophiques. Ainsi la leçon consacrée au *Relativisme culturel* a-t-elle permis au jury de vérifier l'efficacité d'un travail réunissant savoir et réflexion. Partant du constat de la diversité et de la multiplicité des cultures, le candidat dégage le problème qui est celui de l'unité de la nature humaine : c'est là l'occasion de désigner la solution évolutionniste et d'en pointer les limites. En rencontrant alors le relativisme comme une attitude théorique de réaction à l'évolutionnisme, le candidat identifie clairement le sujet, et de plus le situe parfaitement dans son contexte spécifique avec sa dimension historique propre recueillant un certain nombre des questions posées par la colonisation.

Dans son analyse, le candidat peut alors évoquer aussi bien et à aussi juste titre la frontière américaine qu'un célèbre essai de Montaigne, mais surtout mettre en place les principaux éléments du relativisme culturel en s'appuyant sur Boas et sur Ruth Benedikt et en passant ainsi « de la diachronie à la synchronie ». En s'installant dans ce courant de pensée, né contre l'évolutionnisme, le candidat en exploite la richesse et la variété, met à profit la diversité des interrogations qui y apparaissent et des directions qui s'y ébauchent pour construire un propos original qui tient l'essentiel de sa force de sa proximité à cette source. Telle est une leçon dont ni le contenu ni l'organisation ne paraissent artificiels. Certes, la référence à cette source appelait également distance et critique, d'où une discussion poursuivie qui fait intervenir utilement la règle de prohibition de l'inceste et l'exogamie et s'appuie sur une remarquable connaissance de l'œuvre de Lévi-Strauss, elle-même discutée et interrogée (« schéma abstrait ? »), confrontée non seulement à d'autres approches, mais située dans un état du monde et de l'histoire. Ce que le jury a apprécié dans cette leçon avant tout intellectuellement honnête, c'est d'une part l'identification immédiatement correcte du sujet, la mise au jour pertinente du problème immanent au sujet, et d'autre part un traitement théorique sérieux appuyé sur une culture bien assimilée qui avait pour horizon, outre les bibliothèques, la réalité du monde où nous vivons : la problématisation entière du problème devait, en effet, faire référence à la confrontation concrète des cultures et à des faits difficiles comme la colonisation. Voilà ce que peut être une leçon de *philosophie*.

*Rapport rédigé par M. Jean-Louis Poirier
à partir des observations des membres de la commission*

Sujets proposés (les sujets apparaissant en gras sont ceux que les candidats ont choisis) :

1. **Comparer les cultures ?** / Le latent et le manifeste.
2. Culture et sociétés / **Y a-t-il quelque chose de subversif dans les sciences humaines ?**
3. **De quoi le tissu social est-il fait ?** / Y a-t-il une place dans les sciences humaines pour la catégorie de personne ?
4. Diachronie et synchronie / **Qu'est-ce que la psychanalyse nous apprend sur les sociétés humaines ?**
5. Document, archive, témoignage. / **Pourquoi les sciences humaines s'intéressent-elles à la parenté ?**
6. En quel sens le vécu est-il l'objet des sciences humaines ? / **Qu'est-ce que la sociologie nous apprend sur la culture ?**
7. **En quoi l'animal intéresse-t-il les sciences humaines ?** / La valeur d'échange.
8. En quoi l'histoire est-elle une science du réel ? / **Les procédures de validation dans les sciences humaines ?**
9. En quoi le langage est-il objet de science ? / **Y a-t-il une nature humaine ?**
10. Enquêteur. / **Les agents économiques ont-ils un comportement rationnel ?**
11. Espace privé, espace public. / **Y a-t-il une rationalité du marché ?**
12. **Expliquer et comprendre.** / La pédagogie, philosophie pratique ou psychologie appliquée ?
13. **Expliquer, est-ce justifier ?** / L'analyse économique rend-elle compte des comportements humains ?
14. Folie et société. / **La structure et les éléments.**
15. Imagination et fantasme. / **Y a-t-il un déterminisme dans les sciences humaines ?**
16. **Inconscient et langage.** / L'idée de société primitive.

17. **L'acteur et l'observateur dans les sciences humaines.** / Le modèle évolutionniste en histoire.
18. **L'approche psychologique de l'homme met-elle en question la notion d'âme ?** / L'ethnocentrisme comme problème pour l'ethnologie.
19. **L'échange des signes.** / Richesse et pauvreté.
20. **L'économie et la valeur humaine.** / Les techniques de manipulation des hommes peuvent-elles s'appuyer sur les sciences humaines ?
21. **L'égalité des chances.** / La folie et l'étude du psychisme.
22. L'empirisme des sciences humaines. / **La psychologie est-elle l'étude de ce qui n'est pas social ?**
23. **L'exclusion.** / Où commence le territoire de la psychologie ?
24. **L'expérience dans les sciences humaines.** / Y a-t-il une formation de la pensée logique ?
25. L'expérience en psychologie. / **La différence des sexes.**
26. L'histoire est-elle la science de l'événementiel ? / **Linguistique et sens.**
27. **L'histoire est-elle une science de l'individuel ?** / Les sciences humaines peuvent-elles éclairer la réflexion éthique ?
28. L'identité collective. / **Genèse et structure.**
29. **L'imaginaire social.** / Les sciences humaines peuvent-elles faire abstraction de la nature ?
30. **L'introspection.** / La psychanalyse donne-t-elle un sens au rêve ?
31. **L'intérêt.** / Événement et structure.
32. L'unité des sciences humaines. / **L'implicite dans la communication.**
33. **L'universel en histoire.** / L'idée d'une science générale des signes.
34. L'usage de l'analogie dans les sciences humaines. / **Le concept de société sans écriture est-il pertinent ?**
35. **L'usage des modèles dans les sciences humaines.** / La linguistique peut-elle se passer de la psychologie ?
36. **La causalité dans les sciences humaines.** / Décrire une langue.
37. La comparaison en sociologie. / **La scientificité des sciences humaines.**
38. **La connaissance du singulier dans les sciences humaines.** / La linguistique est-elle une science de l'information ?
39. La culture de masse. / **La prévision des conduites rationnelles.**
40. La linguistique fait-elle partie des sciences humaines ? / **Le concept de comportement rationnel dans les sciences humaines.**
41. **La maladie mentale a-t-elle une histoire ?** / L'unité des sciences humaines.
42. La marginalité. / **Y a-t-il une méthode propre aux sciences humaines ?**
43. La mémoire collective. / **Les sciences humaines ont-elles une utilité ?**
44. La mesure dans les sciences humaines. / **La parole peut-elle être étudiée comme un acte social ?**
45. La misère. / **Les mythes relèvent-ils de l'anthropologie ?**
46. **La nécessité sociale des cérémonies.** / Le profit est-il le moteur de la production économique ?
47. La névrose. / Les sciences humaines sont-elles des sciences ?
48. La notion de milieu. / **Quel est l'objet de la psychologie sociale ?**
49. **La notion de signification est-elle indispensable aux sciences humaines ?** / La prise en charge de l'individuel par la psychanalyse.
50. **La notion économique d'abondance.** / Explication causale, explication génétique dans les sciences humaines.
51. **La pauvreté.** / L'interdit a-t-il une origine sociale ?
52. **La perception de la folie change-t-elle de nature avec les sciences humaines ?** / L'économie primitive.
53. **La place du sujet dans les sciences humaines.** / L'analyse des mythes doit-elle être uniquement linguistique ?
54. La psychanalyse s'applique-t-elle aux phénomènes sociaux ? / **Mathématiques et sciences humaines.**
55. **La réalité symbolique.** / L'interdépendance des faits humains.
56. **La science historique peut-elle être prédictive ?** / La question de la nature humaine relève-t-elle des sciences humaines ?
57. **La signification des rites.** / L'équilibre économique.
58. **La transgression.** / Comparer les langues.
59. La ville. / **Le modèle du jeu dans les sciences humaines ?**
60. **Le biologisme en sciences sociales.** / Psychanalyse et esthétique.
61. Le concept de race est-il anthropologique ? / **La parole comme acte social.**
62. **Le consensus social.** / Diversité des sciences humaines et unité de l'homme.
63. **Le décentrement ethnologique.** / Territoire et peuplement.
64. **Le déterminisme psychique.** / Peut-on étudier l'homme de l'extérieur ?
65. Le geste et la parole. / **Le choix en économie.**
66. **Le modèle organiciste en sciences humaines.** / Les classes sociales.
67. **Le relativisme culturel est-il indépassable ?** / La guérison en psychanalyse.
68. **Le relativisme culturel.** / Le corps est-il un enjeu des sciences humaines ?
69. Le relativisme peut-il être un principe de méthode dans les sciences humaines ? / **Psychanalyse et critique littéraire.**

70. **Le sauvage et le civilisé.** / L'arbitraire du signe.
71. **Le sauvage.** / Qu'est-ce que les sciences religieuses nous apprennent de la religion ?
72. Le symbole, comme concept, dans les sciences humaines. / **L'analyse des comportements humains permet-elle de réduire le hasard ?**
73. Les conditions d'une science historique. / **Les sciences humaines jouent-elles un rôle dans l'exploitation de l'homme par l'homme ?**
74. **Les différences entre les sciences humaines sont-elles des différences d'objet?** / La psychologie est-elle l'étude des comportements individuels?
75. Les faits sociaux se répètent-ils ? / **Les sciences humaines sont-elles des sciences de l'esprit ?**
76. Les foules. / **Dégager la structure, est-ce rendre compte de ce qu'est une chose ?**
77. Les langues meurent-elles ? / **Histoire et ethnologie.**
78. Les masses. / **Les sciences humaines reposent-elles sur des faits ?**
79. **Les mécanismes d'identification.** / La spécificité des sciences humaines.
80. Les mœurs sont-elles objet de science ? / **L'idée de progrès.**
81. Les phénomènes de mode. / **L'inconscient psychanalytique réfute-t-il la notion philosophique de conscience ?**
82. **Les rapports sociaux sont-ils des rapports entre individus ?** / Qu'est-ce qu'un symptôme ?
83. **Les règles sociales sont-elles répressives ?** / Le mythe.
84. Les sciences humaines échappent-elles à l'abstraction ? / **Herméneutique et sciences humaines.**
85. **Les sciences humaines nient-elles la liberté du sujet humain ?** / L'évolution des langues.
86. **Les sciences humaines nous font-elles connaître l'homme ?** / Le totémisme.
87. Les sciences humaines opposent-elles histoire et système ? / **L'échange.**
88. **Les sciences humaines peuvent-elles faire abstraction de la nature ?** / La valeur d'usage.
89. **Les sciences humaines peuvent-elles s'affranchir de l'ethnocentrisme ?** / Qu'est-ce que l'interprétation des Écritures nous apprend sur les religions ?
90. Les sciences humaines recherchent-elles des invariants ? / **Langage et société.**
91. **Les sciences humaines reposent-elles sur des faits ?** / La pensée mythique.
92. **Les sciences humaines sont-elles nécessairement empiriques ?** / Don, échange, potlatch.
93. **Les sciences humaines sont-elles normatives?** / Récit et explication en histoire.
94. Les sciences humaines supposent-elles une définition de l'homme ? / **La structure.**
95. **Les sciences humaines supposent-elles une rupture avec l'ordre naturel ?** / La rationalité de la psychanalyse.
96. **Les sciences humaines, est-ce la mort de l'homme ?** / Le prix.
97. Les statistiques comme outil dans les sciences humaines. / **Le signe et l'indice.**
98. **Les structures que dégagent les sciences humaines agissent-elles ?** / La psychanalyse permet-elle la construction du sujet ?
99. N'échange-t-on que des biens ? / **Le formalisme dans les sciences humaines.**
100. **Normalité et normativité.** / Qu'est-ce que les sciences humaines apportent à la critique littéraire ?
101. **Norme et moyenne.** / Comment la psychanalyse use-t-elle de l'interprétation ?
102. **Origine des hommes et principe de l'humanité.** / L'abondance.
103. **Pourquoi l'homme est-il l'objet de plusieurs sciences ?** / Invariance et pluralité des langues.
104. **Preuve et résultat dans les sciences humaines.** / L'historicisme.
105. Psychanalyse et interprétation. / **La production**
106. **Qu'est-ce qu'un énoncé scientifique sur l'homme ?** / La distinction du sacré et du profane.
107. Qu'est-ce qui est commun à toutes les langues ? / **Quel type de réalité faut-il attribuer à l'inconscient en psychanalyse ?**
108. **Relativisme et sciences humaines.** / Parler, est-ce communiquer ?
109. Y a-t-il des actions collectives ? / **L'unité du moi.**
110. Y a-t-il des limites à la connaissance de l'homme par les sciences ? / **L'intégration sociale.**
111. Y a-t-il des sciences de l'éducation ? / **Offre et demande.**
112. **Y a-t-il lieu d'opposer la philosophie et les sciences humaines ?** / L'indigène et l'étranger.
113. **Y a-t-il lieu de distinguer instinct et pulsion ?** / La pluralité des langues.

Seconde leçon

Leçon de philosophie sur un sujet se rapportant à la métaphysique, la morale, la politique, la logique et l'épistémologie, l'esthétique, les sciences humaines, à l'exception du domaine inscrit au programme de la première épreuve d'admission. Durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : quarante minutes ; coefficient : 1,5.

Pour la préparation de la leçon, les ouvrages et documents demandés par les candidats seront, dans la mesure du possible, mis à leur disposition. Sont exclues de la consultation les encyclopédies et anthologies thématiques.

La seconde leçon est redoutée par de nombreux candidats. De toutes les épreuves orales, elle est celle dont le programme est de loin le plus vaste et, ainsi, sa réussite ou son échec paraissent dépendre plus que pour les autres des fortunes du tirage ou des circonstances contingentes de la préparation. Il est vrai que cette épreuve sanctionne non seulement une année spécifique de préparation au concours, mais encore, plus généralement, au travers d'un sujet précis, une culture acquise et une habitude de la réflexion philosophique ouverte et informée. Certes, c'est toujours un exercice singulier qui est apprécié et noté, et non, généralement, un candidat ; mais un exercice de ce type suppose toujours une méthode de travail très maîtrisée et des connaissances solides tant en philosophie même que dans les domaines attenants des sciences et des arts. Il est impossible de distinguer entre des sujets faciles et des sujets difficiles, tout au moins au regard des résultats : des sujets, apparemment délicats, voire très techniques, sont l'occasion d'excellentes leçons, et, inversement, des sujets portant sur les notions les plus couramment traitées donnent parfois lieu à de très médiocres prestations. Certains candidats donnent l'impression de prendre le sujet qui à leurs yeux présente le moins de risque, et choisissent ainsi la banalité. Au contraire, le jury apprécie presque toujours, non la témérité, mais le courage de celui qui aborde, même avec des maladresses, une question inaccoutumée.

Deux remarques liminaires s'imposent quant à l'esprit de l'épreuve et à sa finalité, et quant à ses résultats globaux.

En premier lieu, la formation d'un professeur de philosophie requiert naturellement la maîtrise de ce que l'on peut apprendre dans les figures imposées d'un programme restreint, mais aussi la capacité à porter des jugements assurés sur les questions qui se présentent, telles en tout cas que chacun les rencontre dans son enseignement. Il est donc indispensable qu'existe une épreuve ouverte sur de nombreux sujets de philosophie ; les conditions de sa préparation, dans une grande bibliothèque, doivent permettre non pas, sans nul doute, de découvrir un thème en partant de rien, mais au moins de contrôler, de compléter ou d'affiner une information parfois ancienne. On peut regretter que les ressources documentaires ne soient pas assez exploitées.

En second lieu, les résultats de cette épreuve sont globalement assez semblables à ceux de la leçon portant sur un domaine restreint : bien souvent, ce sont les mêmes qualités et les mêmes défauts qui se retrouvent dans les deux types d'exercices. L'épreuve de seconde leçon doit cependant être l'objet d'une préparation spécifique, tant par les exercices que, plus encore, par un travail continu de lecture et de réflexion sur l'ensemble des disciplines philosophiques ; ses résultats doivent alors, en réalité, fort peu au hasard.

Cette session 2006 n'a pas été très différente des précédentes : quelques excellentes leçons, construites et instruites, portant sur des sujets demandant une information particulière (*Les mathématiques peuvent-elles se passer de l'intuition ?*, *La polémique*) ou des sujets plus convenus (*Liberté et égalité*, *Le corps politique*, *L'excès*) ont prouvé par le

fait la capacité des candidats à philosopher simplement et profondément devant un jury qui n'est pas particulièrement indulgent, mais qui n'attend que l'occasion de saluer une authentique réflexion. A l'autre extrême, de trop nombreuses leçons conjuguent apparemment en elles tous les défauts : mauvaise appréciation du sujet, absence de construction, information étique, désordre dans la présentation, voix inaudible, etc. Peut-être par manque d'entraînement à l'oral, certains ne parviennent pas à maîtriser la rhétorique minimale de l'épreuve, qui impose de parler à un auditoire et de s'en faire entendre, ce qui pourtant est bien le moins que doit savoir faire un futur professeur. Entre ces deux extrêmes, toutes les nuances se rencontrent, ce qui permet au jury d'utiliser toute l'échelle de la notation.

Quoique naturellement solidaires, les exigences de l'épreuve concernent la forme, la problématisation et le contenu conceptuel.

N'ayant pas la sécurité d'un programme délimité dans des bornes étroites, certains candidats semblent faire porter leurs efforts principaux sur les seuls aspects formels de la préparation. Trop souvent, la démarche adoptée relève du stéréotype des trois parties précédées d'une introduction détaillant le plan et suivies d'une pure et simple récapitulation : dans certains cas, le jury a le sentiment d'assister à plusieurs reprises à la même leçon, en plus ou moins long et détaillé. Certes, il est indispensable que la leçon soit clairement construite, des remarques inchoatives ne constituant jamais un authentique travail de réflexion ; mais cette structure doit partir d'une nécessité liée à son contenu et non de la volonté d'imposer à toute question un schéma préfabriqué. L'autre aspect formel, parfois objet d'une attention exagérée, est constitué par la durée de l'épreuve. A nouveau, il faut rappeler que les quarante minutes réglementaires de la leçon sont un maximum, et non un minimum ni nécessairement un optimum. Certaines des meilleures prestations ont duré à peine une demi-heure : l'exigence de contenu ou de densité conceptuelle doit toujours primer sur l'artifice rhétorique. Le jury ne peut que déplorer et sanctionner les efforts de certains candidats pour faire durer autant qu'ils le peuvent, par des reprises, répétitions et récapitulations un propos largement épuisé. Plus brèves et concises, certaines leçons auraient vraisemblablement obtenu des notes supérieures.

La problématisation initiale du sujet est certainement l'étape la plus importante de la démarche de la leçon. Elle conditionne toutes les autres, et l'on devrait recommander sans réserve aux candidats de faire leur la remarque rappelée fréquemment par Bacon, selon laquelle le boiteux qui progresse sur la bonne route devance celui qui s'élance en courant sur la mauvaise. Les erreurs d'appréciation viennent, en général, d'une banalisation du sujet et de sa transformation, le plus souvent abusive, par restriction injustifiée ou par pur et simple changement de la notion proposée. Il est ainsi indispensable que le sujet précisément énoncé soit traité pour lui même ; la nécessaire problématisation ne doit pas être une transformation du sujet. Ainsi, par exemple, *Une idée peut-elle être fausse ?* a donné lieu à un exposé général sur l'erreur, dans lequel l'idée est au début implicitement assimilée au jugement, puis expliquée par l'opposition entre l'entendement fini et la volonté infinie (dans une référence très maladroite à Descartes), et enfin assimilée à nouveau à l'opinion. Quelle que soit la valeur, par ailleurs très contestable, de cette leçon, si, par hypothèse, l'intitulé en avait été conforme à ce qu'a traité le candidat, il est clair que l'on a ici affaire à un changement arbitraire du sujet, qui ne peut être que sévèrement apprécié : si le sujet peut être posé, et a ainsi du sens, c'est parce que l'on peut concevoir que seule la proposition ou le jugement sont capables du vrai et du faux, et que, d'ordinaire, on considère que le terme d'une proposition exprimant une idée se situe en deçà de cette opposition.

D'autres exemples peuvent être cités. Ainsi, *Le réel*. Sans ordre perceptible, le candidat énumère au fil de la leçon quelques termes supposés équivalents, comme « concret », « vrai », « être (ou étant) », « à la croisée du sensible et de l'intelligible », « chose en soi », etc., sans chercher précisément à identifier ce que l'on peut précisément entendre par concret,

vrai, etc., dans leur rapport au réel, comme si la réflexion, sur ce sujet pourtant fort classique, pouvait se construire comme un ensemble d'approximations détachées des contextes où elles ont du sens. Le cas de la chose en soi est particulièrement significatif. Non, naturellement, qu'il eût fallu obligatoirement en passer par la *Critique de la raison pure* pour traiter du réel : mais au moins il était indispensable, si l'on en parlait, de ne pas faire dire à Kant que la réalité est inconnaissable. On pouvait s'attendre à ce propos, par exemple, à un travail sur la différence de fonction entre *Realität* et *Wirklichkeit*, qui aurait pu faire progresser réellement la réflexion, en permettant de penser, par exemple, le phénomène réel, au lieu de se borner à une opposition stérile des notions. De même, *L'indémontrable* est l'occasion d'une énumération vertigineuse d'approximations associant le faux, le douteux, les trois idées de la raison chez Kant, l'épistémologie du « non », une dimension éthique, le tout sans qu'à aucun moment ne soit abordée la notion même de démonstration. Ou encore, on attendrait de *Qu'est-ce qu'un problème ?* que soient distinguées des notions comme celles de difficulté, d'aporie, de souci, et le terme même de problème et l'on attendrait aussi que résoudre un problème ne soit pas confondu avec le fait de l'éviter : il eût suffi de prêter attention à un exemple concret, comme un problème de géométrie, pour dissiper l'ensemble de ces confusions et, précisément, traiter la question. Enfin, *Le propre*. Même si l'on n'attend pas forcément un rappel explicite des universaux, il est tout de même très étonnant de voir le sujet ramené, dès l'introduction, et sans la moindre justification à la question de l'essence de l'homme. Double confusion, qui s'explique par la réduction abusive du propre au propre de l'homme et l'identification du propre à l'essence : une méconnaissance de la terminologie philosophique de base est redoublée par une réduction anthropocentrique irréfléchie.

Des erreurs fréquentes sont liées à la méconnaissance d'une expression dont le sens devrait être connu : par exemple, *Le droit divin* ne saurait se confondre avec la perfection divine en général, ni avec la tyrannie divine, a peu de rapports avec l'en-soi et le pour-soi : tous ces contresens proviennent de ce que la valeur de la notion en philosophie politique classique est absolument ignorée. De même, *Qu'est-ce qu'une expérience politique ?* ne saurait se réduire à une question d'épistémologie. A ce propos, on peut remarquer que ce n'est sans doute pas faute d'une véritable connaissance du sens obvie de ces expressions qu'elles paraissent échapper au candidat, mais plutôt en raison d'une fausse idée de la leçon de philosophie : dans les intitulés, les mots ont leur sens habituel, mais aussi les syntagmes. Il est indispensable de partir du sens lié de l'expression : le sujet *Le droit divin* ne réclame pas un examen séparé du terme droit puis du terme divin ; l'expérience politique n'est pas une expérience en général que l'on détermine par le politique ; le « savoir du corps » n'est pas, ou pas seulement en tout cas, la connaissance des corps.

De nombreuses erreurs d'appréciation ont été commises dans les sujets qui articulent dans leur intitulé plusieurs notions, par exemple *Y a-t-il des raisons d'aimer ?* ou bien *Y a-t-il une vérité de l'œuvre d'art ?* Il est, en général, indispensable d'organiser le propos à partir des articulations de la notion qui a le moins d'extension, et il est toujours nécessaire d'examiner ce qu'une notion peut permettre de dire de l'autre ; faute de quoi, la leçon se concentre sur la notion la plus étendue et se transforme le plus souvent en une série de remarques qui n'abordent qu'incidemment le rapport des termes.

La forme adoptée par la leçon doit ainsi dépendre, dans sa construction et sa problématisation, d'un contenu philosophique réel. De même qu'il n'existe pas de plan préétabli exigible de toutes les leçons, de même, le jury n'attend jamais un contenu de doctrine particulier ni une référence nécessaire à tel ou tel auteur ; mais il attend toujours qu'il y ait un contenu, c'est-à-dire une analyse d'exemples ou de doctrine, l'un et l'autre n'étant jamais pris pour eux-mêmes, mais seulement en ce qu'ils permettent d'instruire la question proposée. Le candidat est toujours libre de soutenir les positions qu'il souhaite, à condition de les argumenter correctement. Ce point semble admis par la plupart, de sorte que l'on n'entend que fort peu de leçons exprimant sans nuance ni réflexion des opinions supposées

personnelles. En ce qui concerne l'usage des auteurs, on peut cependant remarquer que, trop souvent, la leçon se borne à une énumération d'éléments peu adaptés au sujet traité, quelque fois traités comme par obligation : c'est le cas notamment de certaines pages souvent répétées de Platon, de Descartes, de Kant, alors même que ces auteurs, voire les mêmes livres cités fourniraient en d'autres pages des éléments de réflexion et des arguments plus topiques.

D'autre part, l'énumération des doctrines ne peut servir, comme telle, de construction philosophique. Ainsi *L'image* : outre le fait que le sujet réellement traité est quelque chose comme « la valeur de l'image », le corps de la leçon se réduit à une énumération de résumés doxographiques (Hegel, Malraux, Platon, Pascal) ; de nombreux autres exemples de ce procédé pourraient être donnés. La citation, qui ne doit pas être trop longue, n'a pas pour fonction d'ornez l'exposé ni de lui donner du brillant - et moins encore de le remplir-, mais bien de faire progresser l'analyse conceptuelle.

Le plus surprenant est la mauvaise utilisation, sinon l'absence d'utilisation des ressources de la bibliothèque. Lors des premières heures de la préparation, il ne faut pas hésiter à demander la consultation des ouvrages qui ne figurent pas sur la table, si besoin est ; et l'un des aspects de la culture nécessaire à la préparation efficace de l'épreuve durant l'année est, précisément, de connaître suffisamment la bibliographie de base des grands domaines de la philosophie pour apprécier les besoins d'information complémentaire.

On donnera pour conclure un exemple de bonne leçon, *Les mathématiques peuvent-elles se passer de l'intuition ?* Après avoir montré que le premier effort des mathématiciens est de se dégager au maximum de l'intuition empirique (celle-ci ne fournit pas les objets idéaux, ni les raisonnements, mais peut-être en un certain sens les axiomes), et avoir rappelé un passage de Leibniz (*Nouveaux Essais sur l'entendement humain*, IV, 7), la candidate se demande si elles y parviennent, et si par ailleurs une intuition non empirique est possible ; elle montre la fonction du *nous* dans les *Seconds Analytiques*, qui fait de l'intuition non un obstacle mais une condition de tout raisonnement. Deux difficultés sont abordées parallèlement : la nécessité de la distinction entre mathématique et logique (à partir notamment de Poincaré) et la question de la vérité des axiomes. Enfin, la leçon envisage les arguments permettant de mettre en doute l'accès à la vérité en mathématique par l'intuition, même pure. Ainsi, la conception kantienne des mathématiques est elle visée, à travers la théorie de l'espace, puis du nombre, par de solides références à la *Wissenschaftslehre* de Bolzano, qui montre que, dans le cas de l'addition, Kant n'a ni défini les objets (les entiers naturels) ni l'opération même de l'addition, et, qu'ainsi, la proposition $7 + 5 = 12$ ne doit plus rien à l'intuition. La leçon se conclut sur l'imagination mathématique et sur la notion même d'objet mathématique, outil construit et non chose donnée. Sans doute, cette leçon n'est-elle pas parfaite, en ce que, par exemple, elle omet que ce que l'on pourrait en dire à partir de Frege, ou encore de l'intuitionnisme (Brouwer p. ex.) ; peut-être pourrait-on aller un peu plus loin aussi dans la lecture de Kant. Mais en utilisant un matériau déjà conséquent, cette leçon parvient à proposer une réponse qui respecte exactement la question posée en utilisant des moyens appropriés et en pensant avec eux.

*Rapport rédigé par M. Frédéric de Buzon
à partir des observations des membres de la commission*

Sujets proposés (les sujets apparaissant en gras sont ceux que les candidats ont choisis) :

1. **Le pouvoir se partage-t-il ?** / La relation.
2. **Que changent les révolutions ?** / L'accident.
3. **Possibilité et intelligibilité.** / L'injustice est-elle préférable au désordre ?
4. **Qu'est-ce qu'une communauté scientifique ?** / Le juste et le bien.
5. **Y a-t-il des guerres justes ?** / L'origine.
6. **Apparition et manifestation.** / Peut-on être juste dans une société injuste ?
7. **Le plaisir est-il immoral ?** / Qu'est-ce qu'un principe ?
8. **Que faut-il savoir pour agir ?** / Le néant.
9. **Qui est une personne ?** / Qualités premières et qualités secondes.
10. **Le réel.** / Qu'apporte au mathématicien l'histoire des mathématiques ?
11. **Le propre.** / La tristesse est-elle mauvaise ?
12. **La philosophie doit-elle être systématique ?** / La pitié.
13. **Y a-t-il un savoir du corps ?** / La tolérance.
14. **Le portrait.** / Que vaut un argument d'autorité ?
15. **A quoi faut-il renoncer ?** / Le mécanisme.
16. **Que connaît-on de ses passions ?** / La laideur.
17. **L'invention en politique.** / L'imagination a-t-elle des limites ?
18. **Qu'est-ce qu'une expérience politique ?** / La perspective.
19. **La vérification.** / Le bonheur comporte-t-il des degrés ?
20. **Ne pas choisir.** / La peinture apprend-elle à voir ?
21. **La force des idées.** / Y a-t-il une unité des sciences ?
22. **Tout a-t-il une fin ?** / La faute et l'erreur.
23. **En morale, y a-t-il quelque chose à savoir ?** / A quoi rêve-t-on ?
24. **Y a-t-il une vérité de l'œuvre d'art ?** / Etre impossible.
25. **L'exercice de la raison.** / Urbanisme et politique.
26. **L'imitation.** / Peut-on bien agir sans le savoir ?
27. **Qu'est-ce qu'une condition suffisante ?** / Le magistrat.
28. **Le non-sens.** / Technique et démocratie.
29. **L'inhumain.** / Y a-t-il des preuves en philosophie ?
30. **Les mathématiques peuvent-elles se passer de l'intuition ?** / Désir et temps.
31. **Le vrai a-t-il une histoire ?** / L'enthousiasme.
32. **Liberté et propriété.** / Le raisonnement par l'absurde.
33. **Qu'est-ce qu'un ami ?** / La précision.
34. **Le droit divin.** / Y a-t-il des questions sans réponse ?
35. **Par où commencer ?** / La barbarie.
36. **Les événements.** / Qu'est-ce qu'un argument ?
37. **La division du travail.** / La haine de la vérité.
38. **Avoir la conscience tranquille.** / Mathématique et imagination.
39. **Le désir de vérité..** / L'ennui
40. **Chose et objet.** / Etre absolument libre.
41. **Le choix.** / Le corps du prince.
42. **L'unité.** / La peur.
43. **Création et production.** / Perdre ses illusions.
44. **Mathématiques et universel.** / Le témoignage.
45. **Suivre la nature.** / Prévoir.
46. **Avons-nous des devoirs envers nous-mêmes ?** / Le laboratoire.
47. **La pensée technique.** / L'unanimité.
48. **Mon corps m'appartient-il ?** / Le moindre mal.
49. **Vie et mécanisme.** / Qu'est-ce qu'un beau paysage ?
50. **L'habitude.** / L'équivalence des hypothèses.
51. **Gouverner.** / Cohérence et vérité.
52. **Une idée peut-elle être fausse ?** / Être adulte.
53. **L'image.** / Le fanatisme.
54. **La politique est-elle l'affaire de tous ?** / L'inquiétude.
55. **La fin de la politique est-elle d'éliminer la violence ?** / Voir.

56. **Y a-t-il des critères de l'humanité ?** / Ceci.
57. **La tyrannie.** / L'axiome.
58. **Admettre le hasard, est-ce nier l'ordre de la nature ?** / Guerre et paix.
59. **La certitude.** / Qu'est-ce qu'un peuple ?
60. **La politique et l'utopie.** / En mathématiques, la notion d'existence a-t-elle un sens ?
61. **La vie est-elle une valeur ?** / L'abstraction.
62. **La délibération.** / La raison du plus fort.
63. **L'excès.** / Liberté et vérité.
64. **Affirmation et négation.** / L'utilité.
65. **Ne rien devoir à personne.** / L'assentiment.
66. **L'amour-propre.** / Le mouvement.
67. **A quoi sert la logique ?** / Qu'est-ce qu'une injustice ?
68. **Droit et nature.** / Sur quoi se fonde la vérité des énoncés ?
69. **Tout art est-il abstrait ?** / Y a-t-il des notions communes ?
70. **Les idoles.** / Le devenir.
71. **L'ironie.** / N'y a-t-il de droit que de l'homme ?
72. **La polémique.** / Ici et maintenant.
73. **Faut-il être heureux ?** / L'architecte et le législateur.
74. **A qui appartient-il de décider du juste et de l'injuste ?** / L'inférence.
75. **La musique exprime-t-elle quelque chose ?** / Principe et conséquence.
76. **Qu'est-ce qu'un problème ?** / Peindre un paysage, est-ce représenter la nature ?
77. **Qui est souverain ?** / La proportion.
78. **L'involontaire.** / Toute vérité est-elle un rapport ?
79. **La terre est-elle un bien commun ?** / Physique et mathématique.
80. **La souffrance a-t-elle un sens ?** / L'idée d'encyclopédie.
81. **Concept et image.** / Ne pas tuer.
82. **Le droit de la majorité.** / Le moi et ses images.
83. **Liberté et égalité.** / Peut-on résumer une philosophie ?
84. **Y a-t-il une loi suprême ?** / L'invisible.
85. **Etre fidèle.** / L'autorité de la science.
86. **Dialectique et vérité.** / L'héroïsme.
87. **L'indémontrable.** / Le musée.
88. **Peut-on être content de soi ?** / L'architecture du monde.
89. **L'inconstance.** / L'éducation relève-t-elle du politique ?
90. **La solitude.** / Une œuvre d'art a-t-elle un prix ?
91. **La désobéissance civile.** / Penser et calculer.
92. **La vérité en politique.** / L'ordinateur.
93. **La théologie est-elle une science ?** / Discret et continu.
94. **Y a-t-il un art de penser ?** / La hiérarchie.
95. **La décision.** / Avons-nous le droit de juger autrui ?
96. **Le changement.** / Y a-t-il des raisons d'aimer ?
97. **L'art peut-il se passer de règles ?** / La patience.
98. **La pluralité des mondes.** / La raison d'Etat.
99. **Le corps politique.** / Qu'est-ce qu'une méthode ?
100. **Qu'est-ce qu'un monde ?** / Identité et égalité.
101. **Le mieux est-il l'ennemi du bien ?** / L'inertie.
102. **Les choses.** / L'abus de pouvoir.
103. **Y a-t-il un mal absolu ?** / Etre et exister.
104. **Une inégalité peut-elle être juste ?** / La matière est-elle une substance ?
105. **Le Dieu des philosophes.** / La nature est-elle belle ?
106. **Le moi est-il une illusion ?** / Matérialisme et mécanisme.
107. **L'élémentaire.** / Qu'est-ce qu'un sophisme ?
108. **En quels sens les corps peuvent-ils être objets de la métaphysique ?** / Le rythme.
109. **L'observation.** / Rhétorique et vérité.
110. **Le pouvoir de l'image.** / La nature et la grâce.
111. **La déduction.** / Le je-ne-sais quoi.
112. **Méthode et métaphysique.** / La controverse.
113. **Le concret.** / Qu'est-ce qu'un dogme ?

Explication d'un texte français

Explication d'un texte français ou en français ou traduit en français, extrait de l'un des deux ouvrages inscrits au programme. Durée de la préparation : une heure trente ; durée de l'épreuve : trente minutes ; coefficient : 1,5.

Le candidat dispose, pour préparer et passer l'épreuve, de la totalité de l'ouvrage (de sa version française exclusivement s'il s'agit d'une traduction). L'édition fournie au candidat est naturellement celle mentionnée par le B.O. lors de la publication annuelle du programme. Il est laissé à la convenance du candidat de lire ou de ne pas lire devant le jury l'extrait qui lui est proposé. Le programme est renouvelé chaque année. L'un des deux ouvrages est obligatoirement choisi dans la période pour laquelle aucun auteur n'est inscrit au programme de la troisième épreuve d'admissibilité.

Programme de la session 2006 :

— Platon, *Les Lois*, texte établi et traduit par E. des Places puis A. Diès, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Budé », 1951-1956 (retirages récents).

— Montaigne, *Les Essais*, éd. Villey-Saulnier, P.U.F., 2 vol. 1965, reprise dans la coll. « Quadrige », 3 vol.

La spécificité des textes.

L'explication d'un texte français portait cette année sur deux œuvres majeures, pourtant peu étudiées en entier et pour elles-mêmes dans le cursus philosophique : *Les Essais* de Montaigne et *Les Lois* de Platon. Si l'*Apologie de Raimond Sebond* est un texte encore lu et fréquenté pendant des études de philosophie, il faut bien reconnaître que les *Essais* ne le sont plus guère en leur entier. Quant aux *Lois*, et bien que l'œuvre de Platon soit indéniablement plus familière que celle de Montaigne, leur réception s'est accompagnée depuis Aristote de réserves sur leur statut philosophique, comme s'il ne s'agissait que d'une illustration législative pointilleuse de principes politiques, sans grande cohérence et unité, sans projet philosophique précis. Le plus long des dialogues de Platon a beau être une entreprise aussi extraordinairement variée que cohérente, il est le moins lu de ses dialogues.

Il a paru évident à la plupart des candidats que l'on ne pouvait préparer à la dernière minute ces deux textes difficiles, à maint égard intimidants par leur ampleur et leur singularité, et faire l'économie d'un travail sérieux, d'une connaissance précise, d'une lecture effective. Chacun a senti qu'un travail préliminaire de qualité était indispensable, ne serait-ce que pour pouvoir entrer dans les textes proposés. Et, considérée globalement, l'épreuve a montré une vraie préparation des candidats, supérieure sans aucun doute à celle de l'an passé concernant l'*Emile* de Rousseau, à propos duquel, ainsi que le rappelle le rapport précédent, certains candidats ont pu penser qu'il s'agissait d'un texte facile, peu argumentatif, accessible sans préparation méticuleuse. Cette fois-ci, comme les textes ne dissimulaient pas leurs difficultés, les candidats ont pris les devants et sont arrivés avec des connaissances au moins générales. Peu de candidats ont semblé pris au dépourvu devant les textes de Montaigne et de Platon. Les quelques candidats qui se sont présentés sans préparation ont été incapables ne fût-ce que d'entrer dans les textes qui leur étaient proposés.

Une préparation minutieuse était évidemment nécessaire. C'est cependant la méthode qui a souvent contribué à distinguer les candidats. A nouveau, le jury rappelle que l'épreuve d'explication ne consiste pas à présenter une œuvre en entier, mais à commenter un texte tiré

de celle-ci, avec sa logique propre, son intérêt et ses nuances. Il ne s'agit pas de se contenter d'exposer très sommairement les enjeux généraux d'une œuvre, ni de proposer des résumés trop larges de celle-ci, ni de faire des rappels hors de propos ou des portraits philosophiques inutiles, le tout sans souci aucun de ce qui est proprement en jeu dans le texte proposé, comme si un même moule s'appliquait indifféremment à une matière docile. La matière de ces textes étant incroyablement variée, le même propos ne pouvait s'y appliquer d'un bloc. La méthode exigeait exactement le contraire : une attention au texte, rien qu'au texte, l'utilisation des connaissances qui ont rapport au texte et rien qu'au texte. Il fallait que le candidat se risque à restituer un mouvement argumentatif toujours limité à un enjeu précis, à un problème spécifique, à un contenu nécessairement borné, avec sa logique et ses nuances. Une connaissance générale de l'œuvre permet certes d'identifier rapidement les questions essentielles, de retisser des trames et des liens, d'éviter des contresens manifestes. Mais elle ne peut tenir lieu de commentaire appliqué ; précisément parce qu'elle est générale, elle ne saurait se substituer au mouvement de la pensée à l'œuvre sur une matière limitée.

Le jury se doit donc de répéter à nouveau quelques principes : un texte arbitrairement isolé d'une œuvre n'est ni une miniature ni un condensé de l'œuvre, mais un moment de celle-ci. S'il convient de situer un texte dans un contexte pour mieux en suivre le fil argumentatif, il est tout à fait indispensable que l'objet précis de ce texte soit circonscrit et restitué : nous attendons du candidat qu'il soit capable d'identifier exactement ce qui lui semble être l'objet essentiel du texte qu'il doit expliquer. Sans cette compréhension, le découpage du texte en parties perd son sens. La division du texte en moments différents cesse d'être un artifice si le candidat met en évidence le mouvement rationnel de la pensée qui s'y déploie. Le jury a apprécié les explications qui ont pris le risque, devant des textes difficiles, de Montaigne en particulier, de justifier les transitions, les ajouts, les incises, voire les strates du texte, de commenter les exemples, etc. A l'inverse, les exposés qui découpent sans justifier, comme s'il s'agissait d'un exercice pratique d'anatomie découpant un corps mort, ne rendent pas le texte vivant.

Trop souvent, l'explication de texte est considérée comme l'occasion de soumettre un moment de l'œuvre à des connaissances fixes. Il serait plus adéquat d'en faire le moment où l'on met à l'épreuve ces connaissances, où l'on en éprouve la validité, la justesse, la pertinence, la solidité, la finesse. Soulignons, dans le même ordre d'idées, qu'il n'y a pas de références obligées parce qu'il n'y a pas de contenu et d'objet universels : à quoi sert d'invoquer la « marionnette fabriquée par les dieux », ou d'opposer la raison aux passions, la commande d'or aux tractions raides des affects, si le texte tiré des *Lois* traite du commerce, de la géographie, du rôle du tyran, des ambassadeurs, de la cosmologie, de l'astronomie, des Dieux, de l'impiété, etc. Tout texte des *Lois* n'est pas une illustration de la marionnette du livre I. Et, de même tout texte de Montaigne ne se borne pas à mettre en œuvre des modulateurs sceptiques comme nous l'avons trop souvent entendu, et comme si moduler à l'infini était le seul apport de la philosophie de Montaigne.

N'était-il pas visible au contraire que la variété des thèmes des *Essais* ne s'accompagnait d'aucune uniformité argumentative ? Montaigne traite avec le plus grand soin, c'est-à-dire spécifiquement, de chaque intitulé de chapitre. Le ton, le style, le propos, la manière d'argumenter dans le célèbre chapitre V du livre III qui porte *Sur des vers de Virgile* sont-ils comparables à tout autre chapitre ? Prenons deux exemples tirés de ce chapitre. Une explication qui portait sur le thème « il faut voir son vice et l'étudier pour le redire » (p. 845) s'est tenue trop loin du texte en ne suivant pas assez précisément le lexique du for intérieur, de la conscience, de la confession, du secret, du dire à soi-même, du décèlement intime appliqué aux pensées réputées « mesmes impubliables ». En faisant le choix d'une étude plus méticuleuse, il eût été impossible de voir dans le terme « discret » un rappel de la prudence aristotélicienne, ou de faire de Montaigne un anti-Machiavel quand Montaigne parlait de lui (« Je souffre peine à me feindre ») ; il eût aussi été manifeste que ce

texte traitait de ces actions que l'on se dissimule parce que l'on sait qu'elles sont mauvaises, actions de dissimuler et de déguiser qui sont la forme même de la mauvaise conscience, de la duplicité et de la mauvaise foi. Expliquer réclamait ici une attention particulière tant au problème de l'auto-confession (se dire ou se taire à soi-même) qu'à la différence entre tendance à la manifestation des maux du corps et tendance à la dissimulation des maux de l'âme. Il eût enfin fallu dire pourquoi la confession des vices de l'âme et le fait de « les remanier au jour » produit cet effet qu'on les subit moins (ils s'enracinent moins obscurément en l'âme) ; car le texte opposait très visiblement l'effort que l'on doit consentir pour se manifester à soi-même les maux de l'âme à la manifestation naturelle des maux du corps qui « s'éclaircissent en augmentant ». En revanche, et pour le même chapitre, une autre explication (p. 877-878, de « Or donc... » à « ...l'abstinence. ») qui portait sur la nature de la jouissance « grave, severe et ecstasique » du corps a su rendre manifeste la coïncidence de la langue et du sens grâce à l'examen précis du vocabulaire, des images, des métaphores. Un moment délicat était la comparaison que Montaigne établit entre jouissance et sommeil, seuls états à « empêcher les opérations de l'âme », à les suffoquer, à les absorber, à les dissiper, et qui, semblant être tous deux tant la marque d'une « corruption originelle » que de notre « vanité et difformité », sont toutefois les voies par lesquelles la nature nous fait et nous entretient. Certes, on eût aimé savoir alors en quoi le sommeil pouvait être une marque de notre « corruption originelle » (au même titre que la concupiscence, l'effort, la douleur ?), et même en savoir davantage sur le sens de cette « corruption originelle » pour Montaigne : reste que seul un débat avec le texte a permis de conduire une explication satisfaisante. Il est manifeste qu'aucune thèse générale sur le scepticisme n'aidait à commenter ces passages ; seule une attention à l'enjeu spécifique du texte, à sa démonstration, à son lexique, à son ordre autonome était requise. L'un appelait à une réflexion sur la manière dont on doit en user avec les pensées vicieuses, et refusait une morale du déni et de l'évitement, l'autre appelait à une réflexion sur « l'action génitale » contre sa condamnation trop morale qui nous la fait considérer « comme insolente et deshonneste, en rougir et recommander l'abstinence », Montaigne estimant plus loin dans le chapitre : « Hé, pauvre homme, tu as assez d'incommoditez nécessaires, sans les augmenter par ton invention ».

Les *Lois* ne se prêtaient pas davantage à une explication stéréotypée. Là encore, il fallait entrer dans le texte, dans l'ordre spécifique de chaque texte. Une connaissance générale de l'œuvre permettait certes d'indiquer et de situer les enjeux des passages proposés, mais un vrai travail de lecture était ensuite nécessaire. Tirons-en un enseignement : les candidats ne se posent pas assez de questions sur le texte qui leur est proposé, ce qui veut dire aussi qu'ils ne posent pas assez de questions aux textes qu'ils lisent, qu'ils ne proposent souvent rien pour élucider les passages qui semblent obscurs, celés, énigmatiques. Prenons un exemple dans les *Lois* : un texte du livre XII portait sur les voyages à l'étranger et les contacts entre cités. Pourquoi est-ce une question essentielle, et non pas du tout secondaire ? C'est que le lecteur s'attend à ce que Platon dise que la cité des Magnètes étant pourvue d'une excellente législation, il y a risque que ces citoyens se pervertissent aux contacts d'autres cités, comme c'est le cas pour le commerce : dès lors le voyage ne sera pas conseillé, la cité fonctionnera mieux en se fermant sur elle-même. Et c'est effectivement ce qu'il dit. Mais, tout de suite après (« D'autre part... », 950 a), Platon développe une autre argumentation, dans laquelle les relations de la cité avec l'extérieur prennent une tout autre ampleur. On se devait alors de donner sens aux arguments de Platon. Pourquoi la « réputation », la « renommée », « l'apparence » de la meilleure des cités sont choses bien plus importantes qu'on ne croit et pourquoi doivent-elles se substituer à la « sauvagerie et l'incivilité » d'une absence de commerce humain ? Que signifie l'argument proposé ici que le vulgaire le plus corrompu, le plus éloigné de la « vertu réelle », comme de la meilleure cité, sait les reconnaître l'une et l'autre par un « flair quasi-divin » ? Pourquoi

faut-il que des ambassadeurs bien choisis aillent à l'étranger observer les hommes et enquêter sur leur manière de faire ? N'est-il pas étonnant que toute cette quête soit tournée vers la fréquentation « d'hommes divins » qui « poussent indifféremment » dans les bonnes et les mauvaises cités ? Qui sont donc ces hommes divins ? Pourquoi ne naissent-ils pas dans la meilleure des cités ? Pourquoi la cité, même établie sur les meilleures lois, a-t-elle besoin de se corriger sans cesse par le biais de l'extérieur ? Nous ne prétendons pas que la réponse à ces questions soit aisée, mais seulement qu'elles devaient au moins être posées. Il convenait au minimum de rendre compte de ce problème : la meilleure des législations peut tomber dans la routine et entraîner la corruption du jugement. La plus vertueuse des cités ne subsiste par conséquent que par l'exercice continu du jugement, par un retissage permanent de la matière humaine ; la législation est un art qui n'a pas de fin.

Il faut donc regretter qu'une connaissance superficielle ait trop souvent été utilisée comme une manière d'occulter les enjeux du texte à commenter et de dissimuler leur questionnement propre. Venons-en au détail des œuvres proposées.

Les Essais.

Chaque candidat a d'abord pu vérifier la vérité de l'assertion de Victor Hugo dans la préface de Cromwell : « La langue de Montaigne n'est plus celle de Rabelais, la langue de Pascal n'est plus celle de Montaigne, la langue de Montesquieu n'est plus celle de Pascal. Chacune de ces quatre langues, prise en soi, est admirable, parce qu'elle est originale. Toute époque a ses idées propres, il faut qu'elle ait aussi les mots propres à ses idées. » Le français préclassique de Montaigne, constellé de termes d'ancien français, avec leur graphie inhabituelle pour nous, et une syntaxe parfois compliquée, était le premier obstacle à la compréhension du texte. Mais le jury a été agréablement surpris d'entendre que la plupart des lectures opéraient facilement une transphonation du français de Montaigne en français contemporain. Le sens du texte a ainsi été conservé tout en étant rendu plus accessible à l'esprit. Quant au texte latin, il a été lu soit en latin, soit dans les traductions données en note, mais le jury n'a évidemment pas tenu compte de cette différence, ni de l'aisance ou non de la lecture latine. Ce premier obstacle a dans l'ensemble été franchi très correctement : il y a là matière à satisfaction, car il importe que l'épreuve d'explication d'un texte en français puisse effectivement porter sur un corpus français, datât-il de quatre siècles.

Reste qu'il fallait ensuite une application réelle au texte pour en saisir le sens, en particulier quand les *Essais* intercalaient exemples, réflexions, arguments, digressions ou quelquefois de simples remarques ou précisions, à l'intérieur d'un développement plus long et lui-même tout à fait charpenté. Découper le texte dans ces conditions en parties relativement autonomes et articulées réclamait plus de finesse et de doigté, c'est-à-dire une vraie attention à la structure argumentative de l'ensemble du passage, y compris dans ses variations. Il est arrivé ainsi que plusieurs textes proposés se soient révélés compliqués à manier. Les candidats, disposant de l'édition Villey, pouvaient cependant voir clairement à quelles strates principales (notées A, B et C) appartenait tel ou tel passage. Mais de façon générale, comme on pourra le voir en consultant la liste de tous les textes proposés à l'explication donnée ci-dessous, le jury s'est efforcé de retenir des textes d'une forte unité thématique et thématique, évitant autant que faire se pouvait les longues digressions de C, et d'une grande cohérence argumentative.

La vraie cause des mauvaises explications nous paraît tenir à deux types de raison. Première raison : les candidats ne se sont pas assez appuyés sur la très précise construction des arguments de Montaigne. Ils ont pris trop au sérieux une assertion comme celle-ci : « Je prononce ma sentence par articles décousus » (Livre III, chapitre XIII, p. 1076). C'est peut-être vrai dans l'agencement d'un chapitre, mais cela ne l'est plus dans le détail du texte,

toujours remarquablement argumenté. Deuxième raison : bien des candidats ont plaqué sur Montaigne des idées toutes faites. Celles-ci ont perverti jusqu'à la compréhension littérale du texte. Comment expliquer autrement que par ces deux raisons ces contresens que les textes démentaient de manière obvie et catégorique ? Donnons quelques exemples. Un texte tiré du chapitre 56 du livre I (*Des prières*, p. 322) commence ainsi : « J'ay veu aussi, de mon temps, faire plainte d'aucuns escrits, de ce qu'ils sont purement humains et philosophiques, sans meslange de Théologie. Qui dirait au contraire, ce ne seroit pourtant sans quelque raison ». Et Montaigne d'expliquer aussitôt pourquoi il faut considérer théologie et philosophie comme deux domaines indépendants, autonomes, d'expliquer donc pourquoi la théologie tiendra mieux son rôle (comme doctrine reine et dominatrice) en ne se mêlant pas aux dires et écrits humains et philosophiques, ce qui est développé par cinq arguments annoncés par des majuscules et séparés par des points-virgules (« Que la doctrine divine... » ; « Qu'elle doibt... » ; « Que les raisons divines... » ; « Qu'il se voit plus souvent cette faute... » ; « Que le dire humain a ses formes plus basses... »). Puis Montaigne défend ensuite la valeur du « dire humain », et donc philosophique ; là était la vraie rupture du texte (toujours dans l'autonomie de B) : « Je luy laisse, pour moy, dire, [passons le « [C] *verbis indisciplinatis* » qui annonce la suite] fortune, d'estinée, accident, heur et malheur, et les Dieux et autres frases, selon sa mode... » ; la strate [C] ajoute enfin une série d'arguments qui vont dans ce deuxième sens : « Je propose les fantaisies humaines et miennes, simplement comme humaines fantaisies... », « matiere d'opinion et non matiere de foy ; ce que je discours selon moi, non ce que je croy selon Dieu, comme les enfants proposent leurs essais »... ; « d'une manière laïque, non clericale ». Que le candidat ait pu croire que dès le début du passage qui lui était proposé Montaigne critiquait une philosophie trop peu imprégnée de théologie manifeste une inattention complète à l'argumentaire, elle-même conditionnée par un préjugé sur la théologie de Montaigne. En réalité, il n'y avait pas à défendre la théologie contre la philosophie, ni même la philosophie contre la théologie, car l'objet du texte était bien l'indépendance des deux domaines, ce que la conclusion confirmait : l'on peut discourir humainement d'une « maniere laïque, non clericale, mais tres-religieuse tousjours ».

Ce plaquage d'idées préconçues a été bien trop fréquent. Ainsi, à propos d'un texte tiré du début de l'*Apologie de Raimond Sebond* (pp. 440-441), le candidat s'est empressé de rechercher une défense de la foi. Le texte ne développe rien de cela. Si la foi est une « faveur extraordinaire » de Dieu, que les moyens humains ne peuvent produire, cela ne signifie pas, nous dit Montaigne, qu'il ne faille aussi « accompagner nostre foy de toute la raison qui est en nous », et « accommoder encore au service de nostre foy les utils naturels et humains que Dieu nous a donnez ». Le texte annonçait fortement cette rupture : « Mais ce n'est pas à dire... » et glosait sur ces « utils » : raison et corps, études et pensées, « révérence corporelle », âme et membres, mouvements, choses externes. C'est une foi bien humaine que Montaigne se met alors à décrire, peut être la seule qui nous soit accessible : « Et certes je crain pourtant que nous ne la jouyssions que par cette voie », dit Montaigne, et non par « infusion extraordinaire », par « moyens humains » et non autrement. Le candidat aurait pu se servir de la suite du texte qui décrivait l'impermanence d'une foi trop humaine, il aurait dû donner sens à ces oppositions : « utils naturels » / « supernaturelle science », humain / divin, « moyens naturels et humains » / « infusion extraordinaire », etc..

Enfin, pour bien trop de candidats le scepticisme de Montaigne signifiait cette chose vague : douter de tout, tout rendre incertain, montrer l'inconsistance et l'inconstance de notre esprit. Certes, « nostre esprit est un util vagabond, dangereux et temeraire » (Livre II, chap. XII, p. 559), mais c'est justement pour ce motif qu'il nous faut lui donner des « orbieres », le brider de lois et de coutumes, de sciences, de religions et de préceptes, tous moyens artificiels, et chercher à renouer avec une nature plus stable. Cet aspect de l'éthique de Montaigne n'a pas souvent été perçu. Que la raison soit irrésolue, inconstante, dissolue,

que notre pas « naturel et ordinaire » soit « ainsin detraqué » (Livre II, chapitre X) ne signifie pas qu'il n'y a rien à faire. Bien au contraire, c'est sur cette base qu'un art de vivre doit se construire, qui se défie de la folle et incertaine raison, de son irrésolution, de son inconstance et de sa creuse vanité (Livre II, chapitre I). Peu de candidats ont été attentifs au rôle que Montaigne fait jouer à l'expérience de la faillite générale de soi ; c'est pourtant elle qui nous contraint de trouver certaines règles de vie — ce que disait ce texte du Livre III, chapitre XIII, p. 1073-1074, bien mal commenté : « De l'expérience que j'ay de moy, je trouve assez dequoy me faire sage, si j'estoy bon escolier. [...] j'apprens à craindre mon alleure par tout, et m'attens à la reigler. ». Face au retrait d'une nature stable supplantée par une raison errante, Montaigne préconise de se mettre à « l'escole de bestise » (Livre III, chapitre XII) — le thème de l'abêtissement (« Au demeurant, vivez en beste », Livre II, chapitre XII) — et à l'école du corps (qui « arreste la legereté de l'esprit et la fixe » (livre III, chapitre XIII). Il s'agit bien de trouver un guide pour contrecarrer une raison divagante : « Nature est un doux guide, mais non plus doux que prudent (...) Je queste partout sa piste » (Livre III, chapitre XIII).

Prenons deux exemples du travail sur ce concept de nature, peu compris par les candidats qui tenaient absolument à ce que chez Montaigne tout soit inconstant. Lorsque Montaigne dit dans le Livre III, chapitre X, p. 1011, qu'il est trop vieux pour se reformer, qu'il lui faut « achever cet homme » non « en refaire un autre », c'est parce qu'il considère que ses longues accoutumances appartiennent à sa nature. Il a appris à savoir quelles actions lui conviennent et jusqu'où s'étend sa « mesure », ce qu'on doit appeler nature : « Appelons nature l'usage et condition de chacun de nous » (p. 1009). Le texte à commenter suivait ces lignes, deux pages plus loin (pp. 1011-1012) : « Par long usage cette forme m'est passée en substance, et fortune en nature ». Il fallait ici commenter ce passage de l'usage en substance et nature. Forme et substance étaient des termes (aristotéliens) d'autant plus forts qu'ils s'opposaient ensuite aux termes « transformer » et « transsubstantier », désignant certains effets transitoires et accessoires des vacations « farcesques » et rôles publiques : « J'en vois qui se transforment et se transsubstantient en autant de nouvelles figures et de nouveaux estres qu'ils entreprennent de charges, et se prelatent jusques au foye et aux intestins... » (pp. 1011-1012). Le texte prenait à contre-pied l'idée même d'inconstance du moi, puisqu'il prônait de vivre selon cette seconde nature qu'est l'accoutumance, et de ne pas confondre le « masque » et « l'essence réelle », « l'étranger » et le « propre », les rôles publics et l'homme.

Le second exemple portera sur les lois naturelles. Le texte à commenter (Livre II, chapitre XII, p. 580) finissait par ce constat capital : « Il est croyable qu'il y a des lois naturelles, comme il se voit és autres creatures ; mais en nous elles sont perdues, cette belle raison humaine s'ingerant par tout de maistriser et commander, brouillant et confondant le visage des choses selon sa vanité et inconstance. » Ces lignes qui appartiennent à la strate [B] constituent un ajout à [A] qui forme la majeure partie du texte à commenter (à partir de la p. 579 : « Mais ils sont plaisans... »). Montaigne y argumente contre la prétention des philosophes à asseoir l'immutabilité de certaines lois (les lois naturelles) qui seraient « empreintes en l'humain genre par la condition de leur essence ». Fallait-il voir dans ce texte, comme l'a dit le candidat en conclusion, « une modification de l'idée de nature », la découverte que la nature est « vanité et inconstance », et que c'est elle qui produit la raison ? Non pas : car le texte dénonçait seulement l'impuissance des philosophes à trouver pareilles lois « naturelles » « perpétuelles et immuables », comme en témoignent le nombre variable des lois trouvées par eux et le manque patent d'universalité de chacune d'elle. Or, la vraie et seule « enseigne vraysemblable » de la naturalité de la loi serait qu'elle soit « universellement reçeuë par le consentement de toutes les nations » (« université de l'approbation », « commun consentement »). Non seulement l'argumentation n'a pas été restituée par le candidat, mais plus grave encore, quand Montaigne se tourne vers les

philosophes grecs pour montrer que certains d'entre eux au moins ne s'y sont pas trompés quand ils ont affirmé que toutes les lois dépendent soit de « l'autorité et opinion du législateur » (Protagoras et Ariston), soit de la « commodité du supérieur » (Thrasymaque), le candidat invoque un droit de nature qui n'est pas ici en question (confondant sans doute Thrasymaque avec Calliclès). Il oppose alors Thrasymaque à Protagoras et Ariston, lesquels disent pourtant tous la même chose selon Montaigne, à savoir que la loi ne manifeste pas une nature uniforme mais une convention variable. Montaigne résumait : « Il n'est chose en quoy le monde soit *si divers* que coutumes et lois » (nous soulignons). Au lieu de s'en tenir à cette démonstration, le candidat a inutilement compliqué le texte et l'a finalement rendu très confus. Là encore, comment ne pas croire qu'une compréhension minimale du rapport entre perte du repère naturel et rengorgement de la raison (« elles sont perdues [*sc.* les lois naturelles], cette belle raison humaine s'ingérant par tout de maîtriser et commander ») eût été nécessaire à l'intelligence du texte, davantage en tout cas qu'un Montaigne rendant tout inconstant, y compris la nature ?

Par ces exemples, le jury voudrait témoigner de ce qu'il y a d'insuffisant dans l'attention aux textes et aux problèmes. Ce n'est pas à dire qu'il n'ait pas grandement apprécié certaines explications de Montaigne qui furent très bonnes, voire excellentes ; mais c'est alors parce qu'elles ont suivi méthodiquement son fil argumentaire, se sont efforcées de cerner ses vrais enjeux (sans plaquer sur lui des connaissances vagues ou fausses), se risquant à interpréter les points difficiles et, loin de s'en tenir à des images superficielles et toutes faites, à restituer la véritable démarche de pensée de Montaigne.

Les Lois.

Même si l'œuvre souffre de ne pas être très connue, elle replaçait les candidats dans un cadre sans doute plus familier que celui des *Essais*. C'est là précisément que résidait aussi son danger : à vouloir retrouver la *République* — la théorie de l'âme, la typologie des constitutions, l'analyse des désirs, le rôle des gardiens de la cité, etc. —, les candidats se sont parfois trop éloignés des textes. Ceux-ci ont été lus à travers le prisme de thèses trop générales, valant à la fois pour les *Lois* et la *République*. Or, comme les *Essais*, les *Lois* offrent une grande variété de thèmes, exposés avec une très grande précision et une perspective très cohérente. C'est à une matière extrêmement variée que s'applique la réflexion législative des *Lois*, et c'est cette matière différenciée qui est soumise au rythme, à l'ordre de la raison, qu'il s'agisse des mouvements désordonnés des très petits enfants, du corps, des affects (plaisir et déplaisir), du goût, de la sexualité, de la justice, des contrats, de la religion, des échanges, etc. Il était donc inutile d'abuser de comparaisons larges, trop larges, avec la *République*, le mieux était de suivre le très subtil tissage des lois soumettant cette matière à sa propre fin, établir la cité la plus vertueuse.

On regrettera ici encore un survol des textes au profit de thèmes généraux comme la vertu totale, l'*epithumia* ou la *stasis* (souvent évoqués ainsi), la tempérance, la fonction des préambules, la persuasion, etc. Lorsqu'un texte portait sur le courage, l'art choral, les repas en commun, la guerre civile, la théâtrocratie, l'emplacement de la cité, le rôle de la tyrannie, les sources de la législation (Dieu, fortune et occasion, métier), les délits, les châtements, les dispositions testamentaires, etc., il n'était pas possible d'éviter de s'engager dans le détail de l'argumentation. Les exemples d'un manque d'application au texte ne manquent pas. Ils sont suffisamment fréquents pour que nous alertions les candidats sur ce problème. Ainsi, bien des textes proposés au livre IV ont été mal commentés en raison d'une attention très insuffisante au détail de l'argument. En 705 par exemple, le candidat n'a pas correctement relié le problème de l'emplacement accidenté de la cité avec la question du commerce : la cité, éloignée à distance suffisante de la mer produira de tout mais pas en abondance, car, dit Platon, si la cité pouvait avoir les « deux réunies », universalité et abondance des produits,

elle exporterait nécessairement beaucoup, deviendrait riche, et implanterait dans les âmes des mœurs mauvaises — ce n'est pas la richesse qu'il faut rechercher mais la vertu. Il suffisait de lire le texte avec précision. Comment expliquer encore qu'un autre candidat n'ait pas vu en 706 b le danger qu'il y a qu'une telle cité, par trop grande proximité avec la mer, ne transforme son peuple « d'hoplites de terre » en « hoplites de marine », prompts à fuir l'adversaire lorsqu'il menace directement la cité ? Là encore il suffisait d'une lecture exacte suivant la lettre du texte. Toujours à propos du livre IV, mais un peu plus loin, une même formule venait scander le texte plus de dix fois (le « plus vite », à partir de 711 b) ; elle n'a été ni relevée, ni mentionnée par le candidat. Cette formule permettait pourtant d'expliquer le recours à la tyrannie, le tyran étant seul capable d'instaurer rapidement un nouvel ordre politique et des mœurs nouvelles à des colons habitués à d'autres lois et d'autres mœurs.

L'inattention n'explique pas tout. Elle révèle aussi souvent un manque de fréquentation des *Lois* et de l'œuvre de Platon. Dans le livre IV, un autre candidat n'a jamais tenté d'éclaircir la distinction que Platon établit entre Dieu, la fortune et l'occasion, et enfin le métier (709 b). C'était pourtant l'enjeu propre du texte, et d'autant plus important que s'opposaient ici deux conceptions à propos de l'origine de la législation : une sorte de matérialisme législatif pour lequel la législation se transforme en raison des « guerres », des « intempéries », des « maladies », des « épidémies », si bien que, selon cette thèse « aucun homme ne fait aucune loi » (709 a), et une autre thèse qui affirme que Dieu et avec lui la fortune et l'occasion gouvernent les affaires humaines. Avec la seconde thèse, avançait Platon, on change d'idée sur l'origine de la législation car il « est maintenant moins dur de convenir qu'un troisième élément doit s'y ajouter : le métier ». Le candidat devait au moins tenter d'expliquer pourquoi la première thèse ne donnait pas sa place à l'art de légiférer, contrairement à la seconde. Avec une connaissance plus approfondie des *Lois*, il aurait pu relier ce problème à celui du Livre X (à partir de 888 e). Le livre X oppose en effet les physiologues qui mettent en avant la nature (feu, eau, terre, air) et le hasard (associations, affinités entre ces éléments, etc.) pour expliquer la genèse de toutes choses (l'art n'étant plus que secondaire) et les partisans d'une cosmologie divine, pour lesquels l'âme automotrice qui administre le ciel est première, de même que l'intelligence et l'art qui sont logés en elles. Dans un monde hasardeux, l'intelligence et l'art n'ont peut-être qu'une place subsidiaire, mais dans un monde gouverné par une âme divine, c'est le contraire. Certes, la difficulté était alors théorique, il fallait aussi interpréter, proposer.

Nous voulons souligner pour finir qu'il nous a parfois été donné d'assister comme à un désengagement du candidat : des candidats manifestement atteints par ce qu'ils considèrent être un mauvais tirage, baissent les bras, alors que se joue leur admission, peut-être même au(x) point(s) près qu'ils sont en train de laisser filer ; ils baissent les bras c'est-à-dire ils renoncent même à l'exercice le plus élémentaire que leur cursus universitaire leur a rendu coutumier — découper un texte selon l'ordre de ses arguments ; dégager un problème, une thèse générale démontrée par les thèses des différentes parties qui la fondent et expliquer le détail de l'argumentaire — pour se lancer dans des rappels généraux, exposés de doctrine tirés d'autres chapitres ou œuvres de l'auteur ou dans une paraphrase lénifiante, dont ils ne sont eux-mêmes pas les dupes, ce qu'ils ne manquent pas du reste de faire sentir à leur jury, comme s'ils cherchaient à se détacher d'une prestation dont ils auraient honte et qu'ils cherchent eux-mêmes à désavouer. Un rapport se doit d'affirmer à ceux des candidats qui ne l'ont pas entendu que seul le jury a à charge de juger leur épreuve. Il ne peut bien sûr qu'insister sur le fait qu'une connaissance des œuvres au programme est un gage de réussite. Il reste cependant qu'un candidat admissible à l'oral du concours de l'agrégation, même désarmé face à un texte qu'il connaît mal, même apparemment malheureux dans son tirage, doit tout faire pour sauver son épreuve du naufrage, parce qu'en matière de concours seul compte le résultat final. A ce compte, un candidat méconnaissant l'œuvre dont il explique un

extrait ne peut s'attendre à une note superlative ; il peut en revanche tenter d'éviter les notes les plus basses, vraisemblablement fatales, en s'astreignant à un travail d'explication rudimentaire mais rigoureux. C'est pour avoir constaté que nombre de candidats n'étaient pas attentifs à ces enjeux que le jury a été conduit à des notes extrêmement basses non seulement lorsque les candidats ont laminé les concepts et aplati les enjeux plutôt qu'ils ne les ont fait lever, soit par manque de connaissance, soit par difficulté à problématiser, soit par insuffisance d'engagement dans la lecture philosophique, mais aussi quand par abatement ou d'autres raisons que le jury n'a pas à prendre en considération, ils ont déserté les exigences élémentaires de l'épreuve qu'ils étaient en train de passer.

On félicitera alors d'autant plus les candidats qui, sur Montaigne ou sur Platon, ont débattu avec le texte, l'ont suivi dans son détail, en ont manifesté les ressorts secrets et la profondeur ; bref, oserions-nous dire, quand ils ont fait preuve d'un métier philosophique conforme à celui que les différentes préparations aux concours ont dû leur inculquer, somme d'exigences qui ne sont après tout que celles qui s'imposent à tout lecteur d'un texte philosophique. Certaines explications ont été tout à fait excellentes. Les candidats ont su joindre à leur connaissance une véritable implication philosophique, un art personnel de commenter. Si l'explication d'un texte français est une épreuve exigeante, c'est parce qu'elle réclame une expérience personnelle de lecture, d'autant plus aiguisée et impliquée que le temps de préparation est limité. C'est à cet engagement personnel dans l'acte de lire que sert l'année de préparation.

*Rapport rédigé par M. Pierre Montebello
à partir des observations des membres de la commission*

RÉFÉRENCES DES EXTRAITS EXPLIQUÉS PAR LES CANDIDATS :

Platon, *Les Lois*

1. Livre I, de 625 c 6 : « Mais dites-moi : dans quel dessein... » à 626 d 9 : « ...et en particulier chacun l'est de soi-même. »
2. Livre I, de 626 e 7 : « Puisqu'un chacun parmi nous est tantôt son propre... » à 628 a 7 « ...le contraire, qui lui ferait dicter ses lois. »
3. Livre I, de 629 b 8 : « Eh bien donc ! Procédons ensemble... » à 630 d 1 : « ...elle vient, rang et mérite, en quatrième lieu. »
4. Livre I, de 633 a 4 : « Dites-moi donc : le législateur... » à 634 b 6 : « ...et sont les plus redoutables. »
5. Livre I, de 635 b 4 : « Vous êtes les seuls, parmi les Grecs... » à 636 e 3 : « ...la juste mesure, et c'est une tout autre vie. »
6. Livre I, de 640 a 4 : « Tu admets bien ceci, que dans toutes les réunions... » à 641 d 3 : « ...Et combien ! »
7. Livre I, de 644 b 6 : « Mais, depuis longtemps, nous sommes tombés d'accord que... » à 645 c 6 : « ...s'avérer indigne de cette abondance. »
8. Livre II, de 653 a 5 : « Je prétends donc que pour les enfants... » à 654 b 8 : « ...Il paraît que oui. »
9. Livre II, de 655 d 5 : « Puisque l'art de la chorée consiste... » à 657 a 4 : « ...Non pas ; mais législatif et politique extrêmement. »
10. Livre II, de 658 a 6 : « Dis-moi, si jamais on instituait, sans autres formalités,... » à 659 c 5 : « ...tout le contraire qui lui arrive. »
11. Livre II, de 665 d 9 : « Quiconque, je pense, commence à prendre... » à 667 a 5 : « ...pour les particuliers et pour toute la cité. »
12. Livre III, de 679 d 2 : « Dirons-nous donc que plusieurs générations doivent avoir... » à 681 c 5 : « ...à ce qu'il paraît, sur l'origine de la législation. »
13. Livre III, de 687 d 1 : « Avec nos amis aussi, j'imagine, ... » à 688 d 4 : « ...dans la mesure du possible comme à des amis. »
14. Livre III, de 688 e 3 : « Nous disons donc, en reprenant la route de... » à 689 e 2 : « ...de la façon que nous l'avons exposé. »
15. Livre III, de 691 c 1 : « Si l'on donne ce qui est trop grand... » à 692 e 2 : « ...pas à l'appel et ne prit pas les armes. »

16. Livre III, de 693 d 2 : « Il y a, parmi les constitutions... » à 694 e 4 : « ...et par bien des périls. »
17. Livre III, de 697 a 2 : « Ne dirons-nous pas que c'est encore au législateur... » à 698 b 2 : « ...soumission raisonnable à une autorité. »
18. Livre III, de 700 a 9 : « A cette époque, en effet, la musique... » à 701 c 5 : « ...comporte des maux incessants. »
19. Livre IV, de 705 a 2 : « La proximité de la mer, pour un pays, » à 706 c 7 : « ...que l'on prétend sans déshonneur. »
20. Livre IV, de 709 a 1 : « J'allais dire que jamais aucun homme... », à 710 a 4 : « ...comme cet accessoire indispensable. N'est-ce pas ? »
21. Livre IV, de 710 d 7 : « C'est d'une tyrannie, semble-t-il, que tu fais... » à 712 a 7 : « la plus rapide et la plus facile du monde. »
22. Livre IV, de 713 a 7 : « Ne devons-nous pas recourir encore un peu... » à 714 b 2 : « ...Nous devons, sans aucun doute, lui obéir. »
23. Livre IV, de 716 c 1 : « Quelle est donc la conduite qui plaît à Dieu... » à 717 c 6 : « ...un extrême besoin. »
24. Livre IV, de 722 a 7 : « consacrer l'entretien à la longueur ou à la brièveté... » à 723 b 8 : « ...de ne pas faire autrement ses lois. »
25. Livre V, de 728 c 9 : « L'homme n'a donc rien en lui qui... » à 729 e 1 : « ...que tous les hommes du monde. »
26. Livre V, de 732 d 8 : « Maintenant donc, à propos... » à 733 e 6 : « ...du lâche, du débauché, du malade. »
27. Livre V, de 735 b 1 : « Quiconque a pris en main quelque troupeau... » à 736 c 4 : « ...et toute la faveur possibles. »
28. Livre V, de 739 a 1 : « Le déplacement que je vais faire... » à 740 a 8 : « ...et aussi des démons nationaux. »
29. Livre VI, de 751 a 4 : « Il y a deux temps dans l'organisation... » à 752 d 7 : « ...le plus sûrement et le mieux possible. »
30. Livre VI, de 756 e 8 : « Un pareil régime d'élections... » à 758 a 2 : « ... le hasard. »
31. Livre VII, de 792 c 8 : « Ma thèse est, en effet, qu'une vie bien... » à 793 d 6 : « ...et en augmenter l'étendue. »
32. Livre VII, de 803 b 3 : « Assurément les affaires humaines... » à 804 c 1 : « ...qu'elle mérite quelque attention. »
33. Livre VIII, de 836 d 2 : « Nous cherchons toujours, en effet,... » à 837 e 6 : « ...persuader les mêmes sentiments. »
34. Livre IX, de 853 b 4 : « Il y a quelque honte à... » à 854 c 5 : « ...de la vie. »
35. Livre IX, de 857 e 8 : « Quelle chance est pour nous... » à 859 a 6 : « ...s'en va libéré ? »
36. Livre IX, de 861 e 1 : « Voyons donc : les torts que... » à 863 a 2 : « ...impuissant. »
37. Livre IX, de 869 e 6 : « Quant aux meurtres volontaires... » à 871 a 1 : « ...édignons par écrit la loi qui suit. »
38. Livre IX, de 874 e 3 : « Même le moins capable des gens... » à 876 a 6 : « ...par le législateur lui-même. »
39. Livre IX, de 880 d 8 : « Les lois sont faites, semble-t-il,... » à 881 d 7 : « ...il sera puni de mort. »
40. Livre X, de 884 a 1 : « Après avoir parlé des mauvais... » à 885 e 6 : « ...répondre à notre invite. »
41. Livre X, de 885 e 7 : « Ne te semble-t-il donc pas facile... » à 887 a 8 : « ...instituer les lois qui conviennent. »
42. Livre X, de 887 c 8 : « Voyons, comment ne pas apporter... » à 888 d 5 : « ...la vérité sur ce sujet. »
43. Livre X, de 888 e 4 : « Au dire de certains, toutes choses... » à 890 a 9 : « ...comme le voudrait la loi. »
44. Livre X, de 895 a 6 : « Si toutes choses venaient à se confondre... » à 896 b 4 : « ...de mouvement. »
45. Livre X, de 902 d 2 : « Un médecin, chargé de soigner... » à 903 d 3 : « ...devenir. »
46. Livre XI, de 918 b 1 : « Le commerce de détail interurbain, si l'on ne... » à 919 d 2 : « ...impudente et basse. »
47. Livre XI, de 922 a 6 : « Nous avons donc réglementé... » à 923 c 2 : « ...l'un au détriment de l'autre. »
48. Livre XI, de 926 d 8 : « Nous pourrions dire que,... » à 927 e 8 : « ...elle ne lui est nullement égale. »
49. Livre XI, de 937 d 6 : « Il y a beaucoup de belles choses... » à 938 c 5 : « ... par esprit de chicane. »
50. Livre XII, de 948 b 3 : « La façon dont, à ce qu'on raconte... » à 949 b 6 : « ...à chaque fois, ramené à la question. »
51. Livre XII, de 949 e 3 : « Pour une cité qui ne fait argent... » à 951 a 3 : « ...sont inférieures à celles du pays. »
52. Livre XII, de 951 a 5 : « Aux citoyens qui désireraient... » à 952 a 5 : « ...questions de législation. »
53. Livre XII, de 961 e 8 : « Imaginons seulement quel but,... » à 963 a 4 : « ... appelle très justement la vertu. »
54. Livre XII, de 966 d 6 : « Nous savons donc qu'il y a... » à 968 a 4 : « ...occuperont cette magistrature. »

Montaigne, *Essais*

1. I, III, du début (p.15) à « ...aux dépend de la Justice publique. » (p.16).
2. I, XIV, de « Bien, me dira lon, votre règle... » (p.55, l.12) à « ...qu'elle nous fait souffrir. » (p.56, l.23).
3. I, XIV, de « Ce qui nous fait souffrir... » (p.57, l.20) à « ...aussi est l'âme. » (p.58, l.23).
4. I, XIV, de « Chacun est bien ou mal... » (p.67, l.3) à la fin du chapitre (p.67).
5. I, XX, de « Toutes les opinions du monde en sont là... » (p.81, l.9) à « ...toute autre volupté est esteinte. » (bas de la p.82).
6. I, XXIII, de « Qui voudra se desfaire de ce violent prejudice... » (p.117, l.21) à la citation « ...egchôrois kalon. » (p.119, l.1).
7. I, XXVI, de « Il se tire une merveilleuse clarté... » (p.157, l.11) à « ...Ainsi du reste. » (p.158, l.14).
8. I, XXVII, du début (p.178) à « ...où va la possibilité. » (p.180, l.16).
9. I, XXVIII, de « En ce noble commerce... » (p.190, l.15) à « ...la plus rare à trouver au monde. » (p.191, l.35).
10. I, XXXII, du début (p.215) à « ...qu'elles n'y souffrent du deschet » (p.216, l.25).
11. I, XXXVII, de « Il ne se reconnoît plus d'action vertueuse... » (p.230, l.14) à « ...fermeté pouvait atteindre » (p.231, l.24).
12. I, L, de « Entre les fonctions de l'âme... » (p.302, l.20) à « ...comme nous sommes viles. » (p.303, l.36).
13. I, LVI, de « J'ay vu aussi... » (p.322, l.33) à « ...serieusement et religieusement » (p.323, l.30).
14. II, XI, de « L'aisance donc de cette mort... » (p.425, l.18) à « ...ils meritoient du blasme. » (p.426, l.27).
15. II, XII, de « La premiere reprehension... » (p.440, l.29) à « ...supernaturelle et divine science. » (p.441, l.21).
16. II, XII, de « La presumption est nostre maladie... » (p.452, l.16) à « ...comme nous les en estimons. » (p.453, l.11).
17. II, XII, de « J'en diray seulement encore cela... » (p.488, l.9) à « ... sans desplaisir et sans offence. » (p.489, l.17).
18. II, XII, de « La participation que nous avons... » (p.500, l.5) à « ...leur condition naturelle. » (p.500, l.37).
19. II, XII, de « ...qu'est-il plus vain... » (p.512, l.36) à « ...chacun en amplifiant l'idée selon sa capacité. » (p.513, l.31).
20. II, XII, de « Toutesfois nous luy prescrivons... » (p.523, l.21) à « ...en ce seul individu. » (p.524, dernière ligne).
21. II, XII, de « Il m'a tousjours semblé... » (début de la p.527) à « ...la devise d'une balance. » (p.527, l.32).
22. II, XII, de « Quand nous disons que l'infinité des siecles... » (p.528, l.18) à « en l'image de l'homme corruptible. » (p.529, l.29).
23. II, XII, de « Tout ainsi que les femmes... » (p.537, l.5) à « ...et les mesprisons s'ils y faillent. » (p.538, l.8).
24. II, XII, de « Il est bien aisé... » (p.540, l.13) à « ...tout se sçait et connoit. » (p.541, l.19).
25. II, XII, de « Mais les plus ahurtez... » (p.553, l.13) à « ...la mort et la terre. » (p.554, l.13).
26. II, XII, de « Nous secouons icy les limites... » (p.558, l.19) à « ...ny vostre assistance. » (p.559, l.29).
27. II, XII, de « Theophrastus disoit... » (p.560, l.16) à « ...irresolution infinie. » (p.561, l.8).
28. II, XII, de « Les Academiciens... » (p.561, l.23) à « ...sans bransle et sans agitation. » (p.562, l.18).
29. II, XII, de « Que les choses ne logent pas chez nous... » (p.562, l.20) à « ...piper à un guide ? » (p.563, l.24).
30. II, XII, de « Au demeurant, cette maladie... » (p.565, l.8) à « ...informe pour moy. » (p.566, l.10).
31. II, XII, de « Or de la cognoissance... » (p.569, l.25) à « ...receu son apprentissage. » (p.571, l.6).
32. II, XII, de « Il ne faut pas croire... » (p.571, l.12) à « ...autre que nous ne jugeons. » (p.572, l.11).
33. II, XII, de « Au demeurant... » (p.578, l.28) à « ...qui se tient au-delà ? » (p.579, l.35).
34. II, XII, de « Mais ils sont plaisans quand... » (p.579, l.36) à « ...le visage des choses selon sa vanité et inconstance. » (p.580, l.35).
35. II, XII, de « Ce propos m'a porté... » (p.587, l.25) à « ...si elle y est » (p.589, l.9).
36. II, XII, de « Cette mesme piperie... » (p.595, l.30) à « ...quelque espece de dormir ? » (p.596, l.31).
37. II, XII, de « Sont-ce nos sens... » (p.599, l.23) à « ...un juge qui ne fut pas. » (p.600, l.33).
38. II, XII, de « Pour juger des apparences... » (p.600, l.34) à « ...continuelle mutation et branle. » (p.601, l.26).
39. II, XVI, de « Il y a le nom et la chose... » (p.618, début) à « ...de ce que nous condamnons. » (p.619, l.37).
40. II, XVII, de « Il y a deux parties... » (p.633, l.32) à « ...la sainte parole. » (p.635, l.2).
41. II, XVII, de « La beauté est une piece... » (p.639, l.17) à « ...en general estre nature. » (p.640, l.3).
42. II, XXIX, du début (p.705) à « ...par la raison et par les discours. » (p.706, l.17).
43. III, V, de « Au reste, je me suis ordonné... » (p.845, l.19) à « ...garentir le plus par le moins. » (p.846, l.15).
44. III, V, de « Or donc, laissant les livres à part... » (p.877, l.3) à « ...recommander l'abstinence. » (p.878, l.11).
45. III, VI, de « Quand tout ce qui est venu... » (p.908, l.1) à « ...l'autre en vigueur. » (p.909, l.3).
46. III, VII, de « Le plus aspre et difficile... » (p.917, l.35) à « ...son estre et son bien est en indigence. » (p.919, l.14).
47. III, VIII, de « Voici un autre advertissement... » (p.936, l.10) à « ...elles sont mal emmanchées. » (p.937, l.20).
48. III, IX, de « Non par opinion mais en vérité... » (p.957, l.20) à « ...d'y mettre la main. » (p.958, l.29).

49. III, IX, de « Reformez vous seulement... » (p.987, l.25) à « ...la servir selon elle. » (p.988, dernière ligne).
50. III, X, de « Si ce que nature exactement... » (p.1009, l.29) à « ...fortune en nature. » (p.1011, l.13).
51. III, X, de « Somme me voicy... » (p.1011, l.11) à « ...pure indifférence. » (p.1012, l.24).
52. III, XI, de « Je ravassais presentement... » (p.1026, l.24) à « ...comme conforme à nostre estre. » (p.1027, l.23).
53. III, XI, de « C'est merveille, de combien... (p.1029, l.10) à « ...il n'y a pas moins de science que pour concevoir la science. » (p.1030, l.28).
54. III, XII, de « Le sentiment de la mort presente... (p.1051, l.5) à « ...si doucement ses disciples. » (p.1052, l.28).
55. III, XIII, de « Pourtant l'opinion de celui-là... (p.1065, l.24) à « ...d'exemple et de consequence ? » (p.1066, l.27).
56. III, XIII, de « J'en suis là... (p.1071, l.23) à « ...de l'administration et de l'observation. » (p.1072, l.29).
57. III, XIII, de « J'aymerois mieux m'entendre... (p.1073, l.26) à « ...il fait son jeu à part. » (p.1074, dernière ligne).
58. III, XIII, de « L'experience m'a encores appris cecy... (p.1088, l.18) à « ...souffrir ce qu'on ne peut eviter. » (p.1089, l.29).

Traduction et explication d'un texte en langues étrangères

Traduction et explication d'un texte grec ou latin ou allemand ou anglais ou arabe ou italien extrait de l'ouvrage inscrit au programme. Durée de la préparation : une heure trente ; durée de l'épreuve : trente minutes ; coefficient : 1,5. Le programme est renouvelé chaque année.

Programme de la session 2006 :

Texte grec : Aristote, *De la sensation et des sensibles, De la mémoire et de la réminiscence, Du sommeil et de la veille*, in *Petits traités d'histoire naturelle*, texte établi par René Mugnier, Paris, Les Belles Lettres, coll. Budé, dernière réimpression 2002.

Texte latin : Guillaume d'Ockham, *Summa logicae*, I^{ère} partie, du prologue au chap. 39 : texte de l'édition P. Boehner, G. Gál et S. Brown du t. I des *Opera philosophica*, New York, St. Bonaventure, 1974, donné aussi dans la *Somme de logique*, Première partie, traduction, introduction et notes par J. Biard, Mauvezin, T.E.R., 2^e éd. 1993.

Texte allemand : Carl von Clausewitz, *Vom Kriege*, Livres I, II et VIII, Berlin / Munich, Ullstein, 4^e éd. 2003.

Texte anglais : P.F. Strawson, *Individuals. An Essay in Descriptive Metaphysics*, London and New York, Routledge, 1999.

Texte arabe : Ibn Tufayl, *Hayy ibn Yaqzân*, éd. d'A. Amîn, Damas, Dar al-Mada, 2001.

Texte italien : Giacomo Leopardi, *Operette morali*, Milan, Feltrinelli, 6^e éd. 2003.

Grec

Seulement 7 candidats admissibles avaient, cette année, choisi le grec pour leur épreuve orale d'explication de texte en langue étrangère. Il est trop tôt pour dire si cet effondrement quantitatif est un accident ou marque une tendance durable au détriment du grec. Il est possible aussi que le texte d'Aristote retenu cet année ait, malgré son importance et sa célébrité dans l'une des traditions majeures de l'histoire de la philosophie, rebuté un certain nombre d'hellénistes en raison de sa grande difficulté, de son caractère très technique joint à l'obligation de faire référence à des données de l'histoire des sciences. Et il est vrai qu'à moins d'un patient travail d'appropriation, les *Parva naturalia* peuvent paraître étrangers à notre univers. Il reste que l'épreuve a donné lieu, dans l'ensemble, à des prestations de qualité. Même si toutes ne furent pas également réussies, et même si aucune n'atteignit le niveau de certaines explications des années antérieures, on observe un tassement autour de la moyenne. Il convient de le dire: nous n'avons entendu aucune explication scandaleuse. Précisons que le jury a veillé à proposer aux candidats des textes d'égale difficulté et mettant chacun d'eux dans des situations comparables (il a ainsi évité de donner, par exemple, en raison de son extrême difficulté tout autant que de sa célébrité, une page comme celle consacrée au diaphane en soi).

Il convient de rappeler, en reprenant les conseils que nous donnons chaque année, que l'épreuve consiste en une traduction suivie d'une explication. Le temps accordé étant strictement limité, il n'y a aucune raison pour faire précéder le premier exercice d'une « présentation », presque toujours vide et de pure coquetterie. La lecture entière du texte devant le jury a rarement plus d'utilité. Le jury conseille vivement aux candidats — même s'il appartient à ceux-ci de prendre leurs responsabilités — de commencer directement et sans autre forme de procès par leur traduction. Il est important de présenter celle-ci par groupes de mots ou membres de phrases et de rendre compte du grec de façon littérale et aussi élégante

que possible. Ensuite, il convient de passer sans perdre de temps à l'explication, qui ne saurait se réduire à une formalité, une fois faite la traduction. Sans perdre de temps, donc en évitant quelques écueils que nous ne cessons de signaler et qui, répétons-le, consistent à :

1° procéder à un découpage du texte en général artificiel (la longueur des textes proposés, qui tient compte du fait qu'un travail de traduction assez lent est demandé, est telle que le découpage revient, le plus souvent, à un émiettement dénué de sens) ;

2° s'attarder à exposer la situation du passage en ne s'en tenant pas à l'essentiel et en rappelant, interminablement, l'ensemble de l'œuvre. En guise de situation du passage, il suffit (mais il le faut) de donner ce qui est nécessaire à l'intelligence du texte.

3° s'attarder complaisamment à des généralités, historiques ou conceptuelles, sur l'auteur.

En ce qui concerne l'explication elle-même, rappelons surtout que le plaquage est une mauvaise méthode : au mieux il consiste à recouvrir le texte avec des éléments de savoir connus par ailleurs et en général inadéquats eu égard à la spécificité des passages proposés ; au pire, il empêche une véritable lecture et engendre des contresens. Ce rappel est d'autant plus important que les *Parva naturalia* induisaient constamment à cette tentation, dans la mesure où ils ne comportent pratiquement aucune page qui ne suppose une référence extérieure. Mais l'exercice consiste, sans ambiguïté, à expliquer un texte précis et déterminé et à en dégager la singularité, articulée, bien sûr, à la problématique philosophique de l'auteur. Par suite, toute référence extérieure, aussi indispensable soit-elle, doit être amenée à partir du texte lui-même et de la lecture qu'on en propose. La mesure de la pertinence interne de l'usage de ce genre de référence est donnée par le gain d'intelligibilité apporté par la référence externe. Il est donc essentiel que les candidats maîtrisent des connaissances de philosophie et d'histoire des sciences dans l'antiquité, mais le jury est avant tout attentif à l'intégration de ces connaissances et à leur mise en œuvre dans le travail d'explication du texte.

On regrettera donc que trop peu de candidats aient été à même d'user de ce genre de savoir, pour élucider de façon forte et claire les passages les plus pointus des textes proposés. Trop souvent la démarche consistait à faire référence aux passages parallèles du *Traité de l'âme*, pour évoquer, sans plus, la présence d'un autre exposé de la même théorie, alors qu'on attendait, au delà d'une confrontation, un vrai travail d'analyse portant sur la vie du concept considéré, et spécifiant mieux la problématique des *Parva naturalia*. Seul ce genre d'explication, joint à une maîtrise parfaite de la langue, pouvait prétendre à de hautes appréciations auxquelles le jury a dû renoncer: cette année, sans les desservir pour autant (il n'y eut, en fait, aucune explication vraiment ratée ou franchement mauvaise), le grec n'a pas suscité toute l'excellence des candidats. Ces observations certes réservées n'empêchent pas de reconnaître qu'à l'évidence les candidats admissibles étaient préparés et bien préparés. Insistons donc: l'épreuve ne consiste pas à reproduire un cours, mais à interroger la singularité d'un texte, à quoi il faut également se préparer, par l'exercice de la lecture et l'appropriation de la langue.

Et l'œuvre proposée, en son ancestrale puissance, ne manquait pas de ressources. Le jury a particulièrement apprécié les explications qui mobilisaient avec pertinence des concepts propres à faire apparaître l'organisation des textes expliqués: ainsi, s'agissant de l'analyse de la saveur, une explication qui a su faire travailler de façon efficace le couple conceptuel de la puissance et de l'acte, et qui a su mettre en place de façon corecte et nuancée, l'ensemble des éléments contribuant à la formation de la saveur. De même, à propos de la mémoire et de l'imagination, il fut apprécié que soit dégagée la double fonction du tableau et la double nature du souvenir, dans une analyse parfaitement centrée sur la notion d'actualisation. En revanche, un beau texte sur la nécessité du sommeil ne fût qu'imparfaitement éclairé par une paraphrase correcte mais trop descriptive. En ce cas, l'utilisation de la notion de finalité, insuffisamment déterminée, ne permettait pas au texte d'accéder à une figure intelligible;

surtout, l'entrée par l'acte et la puissance fut insuffisamment exploitée et manqué l'enjeu majeur du texte — l'importance aristotélicienne de l'alternance de la veille et du sommeil (comme la symétrie, non relevée par le candidat, selon laquelle si on ne peut pas veiller toujours, on ne peut pas non plus dormir toujours) —. En revanche, on a regretté l'usage en fait abusif de la notion de finalité à propos de l'examen des cinq sens, où l'explication, faute d'entrer dans le détail s'enferme dans un certain nombre d'erreurs ou d'imprécisions, notamment au sujet de la distinction des sensibles propres et des sensibles communs. Pareillement, l'imprécision peut rendre inefficace l'explication d'un texte en lui-même complexe: ainsi d'une référence trop rapide à Démocrite, à propos du refus de réduire les sensibles au tangible et de sa signification en ce qui concerne la vérité des sensibles propres. Enfin signalons la bévue de l'explication qui au lieu de s'en tenir à une analyse fine de la description des mouvements qui produisent la réminiscence, s'encombre d'une référence (non pas fausse, mais exactement hors de propos) à la notion d'ἀντιπερίστασις et voit dans ce passage, sous le prétexte du rôle joué par l'organe corporel, une réfutation de l'idéalisme platonicien, ce qui est inacceptable.

*Rapport rédigé par M. Jean-Louis Poirier
à partir des observations des membres de la commission*

Latin

Le texte proposé pour l'épreuve de traduction et d'explication d'un texte latin était cette année pris pour la première fois de l'œuvre de logique de Guillaume d'Ockham, auteur du XIV^e siècle. La langue d'Ockham ne pose aucun problème de syntaxe, et son vocabulaire, technique, est assez réduit. La difficulté de la traduction réside le plus souvent dans celle de la compréhension des arguments, exprimés de manière dense. La plupart des candidats n'ont pas été gênés par la langue (beaucoup plus facile que celle des auteurs classiques), mais l'on s'est encore une fois étonné devant trois ou quatre cas qui témoignaient d'une incapacité à traduire des mots ou des constructions latines très communes.

La première partie de la *Somme de logique* est certes un traité de logique, mais elle repose sur des conceptions d'ontologie générale, ou les discute, voire aborde des questions de théologie, comme on en trouve aussi dans la *Logique de Port-Royal*. Sans être omniprésente, l'ontologie *particulariste* d'Ockham — sa critique des universaux et de la réalité des catégories autres que la substance et la qualité — était présupposée ou affirmée par plusieurs passages. Elle devait être reconnue et explicitée chaque fois, mais ne constituait pas le plus souvent le principal *explanandum*, qui résidait le plus souvent dans l'élucidation des arguments du texte. Le contenu des textes était assez technique, et offrait donc une difficulté certaine. Toutefois ces difficultés avaient pu être largement anticipées par la préparation, permettant de connaître, sans un investissement considérable, les principales thèses d'Ockham pertinentes pour comprendre les chapitres retenus, le vocabulaire utilisé, et pour se familiariser avec la *manière* d'argumenter. Une petite culture aristotélicienne était utile, mais une bonne lecture attentive du texte, et des références explicites ou indiquées dans les notes de l'édition Biard, permettaient à quiconque de rattraper un éventuel retard. Il était souvent indispensable de maîtriser un certain nombre de distinctions faites par Ockham dans ce livre : terme abstrait (“blancheur”, “humanité”) vs terme concret (“blanc”, “homme”) ; terme absolu (“blancheur”, “homme”) vs terme connotatif (“blanc”, “père”) ; terme de première intention (“homme”) vs terme de seconde intention (“concept”) ; terme de première imposition (“homme”) vs terme de seconde imposition (“nom”).

Les notes se sont réparties entre 3 et 18, les 2/3 étant inférieures ou égales à la moyenne, ce qui est nettement moins bon que les années précédentes.

Parmi les défauts que le jury a relevés, concernant des explications qui n'étaient pas indigentes, il faut noter la tendance à surcharger le passage à expliquer de considérations, voire de problématiques, qui ne s'y trouvaient pas impliquées. L'acquisition de connaissances sans doute récentes sur l'auteur et ses doctrines a été assimilée mal ou trop vite, mais surtout elle a été utilisée sans grand discernement dès que des mots semblaient les appeler, au détriment de l'analyse du passage. On a trop évoqué le « nominalisme » d'Ockham (sans toujours entendre sous ce mot une idée très claire), on a introduit le problème des universaux ou de l'individuation là où cela ne s'imposait pas. On a également eu trop tendance à utiliser la distinction des niveaux de discours, entre termes de première et de seconde impositions, ou termes de première et de seconde intentions, là où cette distinction n'était pas opératoire, et pouvait même donner lieu à contresens. Cela dit sans compter les allusions totalement hors de propos, comme celle à la controverse de Thomas d'Aquin contre Averroès, qu'Ockham récuserait ensemble dans le chapitre 10 où il est question de la définition du terme "intellect" (connotatif puisqu'il se dit de l'âme en connotant les actes d'intellection).

Les passages donnés au candidat renfermaient tous leurs difficultés propres, et constituaient tous un ou plusieurs arguments en faveur d'une thèse déterminée, utilisant des notions ou des acquis précédents qu'il convenait de restituer ou d'explicitier. Les occasions de se tromper étaient donc assez nombreuses à chaque fois, mais ce n'est que la contrepartie des prises données par le texte pour le commentaire. Il n'était souvent pas besoin de faire beaucoup plus que de rendre compte de toutes les notions, et du mouvement argumentatif du passage. Un relevé des explications pertinentes ou des erreurs significatives étant hors de question, on se contente ici de trois exemples, limités à l'explication d'une phrase, pour illustrer la nature du commentaire attendu.

Dans le chapitre 14 consacré aux termes "universel" et "singulier", Ockham propose une comparaison de la relation de signification avec celle de causalité pour illustrer ce qu'il vient de dire du concept (ou intention) universel, qui est une forme singulière dans l'intellect, mais qui peut être prédiquée de plusieurs (*nata est praedicari de pluribus*). Il écrit (l. 47-50) : « *Dicitur enim sol causa universalis, quia est causa plurium, scilicet omium istorum inferiorum generabilium et corruptibilium. Dicitur autem causa particularis quia est una causa et non plures causae* ». Ockham ne parle pas ici du terme « soleil », ni du terme « cause », qui serait à la fois universel (dit de plusieurs) et singulier (un seul mot), mais il distingue la cause (le soleil) en tant que chose, qui est singulière, et en tant que cause *de plusieurs effets*, ce qui permet de la dire universelle, *par relation*. Cette distinction et cette compatibilité de la singularité (intrinsèque) et de l'universalité (par relation) est comparable à celles du concept, chose singulière dans l'âme, mais ayant plusieurs *corrélats*, non plus des effets, mais des signifiés, ou encore des choses dont le concept est prédicable.

Au chapitre 20, Ockham écrit (l. 32-35) : « *aliquod est genus quod est commune praecise ad simplicia, carentia compositione ex materia et forma sicut est de "colore", quod non est commune nisi ad colores, qui non componuntur ex materia et forma* ». La traduction proposée engageait sur une fausse piste en disant « le genre est quelque chose qui... » faisant de la phrase un énoncé universel portant sur tous les genres, alors qu'il s'agit d'un cas particulier : « il y a un genre qui... ». Puis *simplicia* était compris comme signifiant les *termes simples*, alors qu'il s'agit bien de choses simples, à savoir les qualités que sont les couleurs. Enfin, la phrase était comprise comme disant que le genre "couleur" est un signe de signes, à savoir des signes de couleurs. Alors qu'Ockham dit au contraire que "couleur" est un signe commun à toutes les couleurs. C'est un terme plus général que "rouge" ou "vert", mais ce n'est pas un terme qui se prédique de ces termes (terme de seconde imposition : nom de noms, ou de seconde intention : signifiant une intention et non une chose), comme c'est le cas de "genre" qui se dit du terme "couleur", non des couleurs (le rouge, le vert). De même que "espèce" se dit du terme "rouge", non de ce dont est dit "rouge". La phrase citée dit seulement

qu'il y a des genres qui ne désignent que des réalités non composées de matière et de forme, et donc que le genre ne peut pas être dit signifier la matière.

Dans le chapitre 37, l'ensemble du paragraphe à commenter (l. 27-47) mettait en évidence qu'Ockham appelle 'passion' ou 'propriété' (*passio*) le *terme* qui se dit d'un sujet, et affirme donc qu'il est possible que ce sujet existe sans la propriété, ou l'inverse : la chose peut exister sans le mot, et le mot sans la chose. Mais quand les auteurs disent *que le sujet ne peut exister sans telle propriété*, ce qu'ils veulent dire c'est que la proposition qui dit que le sujet n'a pas cette propriété est une *proposition impossible*, par exemple, « *Deus non est creativus* », bien que, au sens défini plus haut, le sujet, Dieu, ait pu exister alors que le prédicat, le terme *creativus*, n'existait pas (parce qu'il n'y avait pas d'hommes pour produire le mot). Une petite erreur de traduction qui a conduit à traduire *Deus non est creativus* par « Dieu n'est pas créateur », et non par « Dieu n'est pas capable de créer », a pu être lourde de conséquences : Ockham dit que la proposition est impossible (car il est impossible qu'il n'ait pas le pouvoir de créer), mais il n'est pas impossible que Dieu ne soit pas créateur, c'est seulement faux (et pour Ockham, c'était vrai avant la création).

*Rapport rédigé par M. Cyrille Michon
à partir des observations des membres de la commission*

Allemand

Le jury a eu l'occasion d'entendre quelques très bonnes traductions et explications, qui manifestaient une véritable maîtrise de la langue allemande et une volonté de restituer, contre certains préjugés, sa rigueur et sa véritable profondeur philosophique au traité de Clausewitz.

Ces explications pertinentes concernaient, par exemple, les expressions comme : « Algebra des Handelns » (conception critiquée par l'auteur p. 29), la comparaison de la guerre avec le « jeu de cartes » (p. 42) ; elles mobilisaient aussi des références pour étayer certains commentaires de termes précis dans des passages décisifs de l'œuvre, par exemple : « der Krieg ist nichts als eine Fortsetzung des politischen Verkehrs mit Einmischung anderer Mittel » (p. 683), ou les remarques stipulant qu'il faut entendre par « Vernichtung der feindlichen Streitkraft » seulement ceci (« nur dies ») : « daß sie [die Streitkraft] den Kampf nicht mehr fortsetzen kann » (pp. 47-48), que la guerre consiste « plus à abattre le courage de l'ennemi que le soldat ennemi » (p. 251), et, bien sûr, la distinction précise entre *Zweck* (fin) et *Ziel* (objectif), ainsi que la restitution de sa signification *conceptuelle* exacte au qualificatif *absolu* qui n'a de sens que « in dem abstrakten Gebiet des bloßen Begriffs » (p. 31) et qui ne fait aucunement de Clausewitz un partisan de la « guerre totale », mais le conduit à analyser la subordination de la guerre à la politique. Cette subordination inclut nécessairement le respect « völkerrechtlichen Sitte » — qui est dite une « kaum nennenswerte Beschränkung » (p. 27) non pas parce que Clausewitz s'opposerait à la « philanthropie kantienne », mais parce que, malgré les limitations coutumières ou juridiques, la guerre signifie que des hommes sont tués volontairement —, « das Gefühl der Menschenwürde » (p.70), les « Interessen [...] der Menschlichkeit » (p. 685).

Tout cela manifestait une familiarité réelle avec le texte allemand, et une volonté de le lire en se débarrassant des œillères des préjugés habituels qui veulent faire de Clausewitz le théoricien de la « guerre totale » afin de discréditer son œuvre comme non-philosophique.

Ces confusions, critiquées à partir des textes par les meilleurs candidats, évitées dans des explications honorables, ont été faites sans aucun recul dans des prestations qui témoignaient d'un manque de fréquentation directe de l'œuvre et d'une cécité à certaines notions qui, même en l'absence d'une connaissance savante du traité, auraient dû au moins retenir l'attention de quelqu'un qui désire comprendre ce qu'il lit.

Ainsi les importantes considérations de méthode faites par Clausewitz en vue de cerner son objet ont-elles été trop souvent passées sous silence, et notamment la référence à la « Natur der Dinge » (p.146, p.647, etc.) ou à la « Natur der Sache » (p.93, p.147, p.655, etc.).

On a également constaté une certaine désinvolture et une certaine confusion sur l'essentiel lorsque, pour commenter le texte pp. 114-115, il a été fait référence à la page 118, au « calcul d'un Condé ou d'un Newton », alors que Clausewitz oppose « le calcul supérieur d'un Condé ou d'un Frédéric » à « Newton ou Euler ». La traduction de « Handwerk » par « œuvre » au lieu de « métier » manifestait une incompréhension totale du texte de la p. 121. Le simple bon sens, sans compétence *spéciale* en allemand, permettait de comprendre que l'état de développement de la société « sowohl der Staaten *in sich* als *unter sich* » désigne les relations politiques *internes* et les relations *extérieures* des Etats *entre eux*. Le simple bon sens permettait encore d'éviter le contresens consistant à traduire, p. 682, *zulassen* par *laisser de côté* (ce qui, en allemand, se dirait *weglassen*) puisqu'« il faut », dit Clausewitz, reconnaître l'influence de la fin politique sur la forme que prend la guerre dans la réalité. La même remarque vaut pour la phrase p. 29 : « wenn man den Krieg [...] sich immer mehr als von aller Leidenschaft loslassend denken wollte » ; en effet, si l'on est dans l'erreur lorsqu'on se représente la guerre comme un simple acte d'entendement des gouvernements — ce que dit en substance le début de la phrase —, on est encore dans l'erreur si on la pense « comme se libérant de plus en plus de toute passion ». On pouvait aussi attendre un peu de finesse dans l'attention à la *lettre* du texte lorsque Clausewitz affirme, p. 69, que la *langue* allemande est injuste lorsqu'elle désigne la soif qu'a l'âme de gloire et d'honneur par les termes : « Ehrgeiz » et « Ruhmsucht », parce qu'elle ajoute « zwei unwürdige Nebenvorstellungen » à « Ehre » et « Ruhm » : les termes diffamants « Geiz » et « Sucht ». Une explication attentive ne saurait oublier ces lignes.

On signalera, pour terminer, qu'il était évidemment nécessaire de commenter, et en soulignant leur importance, le terme « Halbding » (p. 652, p. 684) et l'expression « der halbe Krieg » (p. 682) qui apparaissent dans le livre VIII. En effet, ces manières de s'exprimer tiennent compte de la place décisive et fondamentale de la politique qui fait que la réalité de la guerre ne peut correspondre au concept de guerre « absolue », ce qui est exprimé de façon plus rigoureuse dans le chapitre 1 du livre I dont on sait qu'il a été révisé après la rédaction de l'esquisse du livre VIII.

Nous ne signalons ces quelques exemples d'insuffisances que pour encourager les candidats à se familiariser de façon plus méthodique avec le texte allemand et à toujours revenir des commentateurs au texte lui-même pour l'interroger directement.

*Rapport rédigé par M. Jean-Pierre Fussler
à partir des observations des membres de la commission*

Anglais

Sur les 113 candidats déclarés admissibles aux épreuves orales, plus de la moitié — soit 59 d'entre eux — avaient choisi cette année l'anglais pour l'explication d'un texte en langue étrangère. Parmi ces anglicistes, 41 ont été notés au-dessous de la moyenne (ce qui représente plus des deux tiers de l'ensemble), dont 16 qui n'ont obtenu qu'une note égale ou inférieure à 5. Mais, à l'inverse, 7 très bonnes prestations ont reçu une note égale ou supérieure à 15 (les plus excellentes ont été distinguées par deux 17, un 18 et un 19). Alors que la moyenne était en 2005 très faible (6,07), elle gagne cette session plus de deux points, puisqu'elle s'élève à 8,25 et ne se trouve plus très loin de la moyenne générale de l'épreuve. Le jury se réjouit fortement que l'épreuve d'anglais échappe cette fois au dernier rang dans la répartition des notes. L'amélioration constatée concerne d'abord la traduction, laquelle au demeurant ne présentait pas de difficultés majeures. En utilisant le dictionnaire mis à leur

disposition, quelques-uns des candidats auraient cependant évité de transformer certains mots en des chausse-trapes et de bâtir sur la traduction erronée d'un seul terme le commentaire soit déviant, soit franchement alambiqué, de tout un passage : le cas s'est présenté pour le substantif « qualification », qui n'a pas été pris au sens d'une restriction ou réserve apportée à une affirmation, notamment dans I, 1.1 [1], p.16, où le candidat l'a bizarrement rendu par « situation », ainsi que pour le verbe « undermine », traduit, on ne sait pourquoi, par « rendre compte de », au lieu de « saper » ou « ruiner », dans un passage de II, 5.1 [6], p.160, où Strawson s'interroge sur la proximité du critère grammatical de différenciation entre la référence et la prédication avec le scepticisme de Ramsey, dont l'article *Universals* a détruit la thèse d'une distinction fondamentale entre le sujet et le prédicat d'une proposition. Le plus délicat a été parfois de ne pas omettre de rendre toute la portée sémantique des artefacts lexicaux forgés par Strawson, qui use souvent de la possibilité que donne la langue anglaise de joindre, au moyen d'un trait d'union, deux mots implicitement unis par une préposition ou locution prépositionnelle, et de former ainsi des termes composés où le complément (c'est-à-dire celui des deux noms qui détermine l'autre) occupe la première place et ne prend plus la marque du pluriel qui, sans cette inversion, devrait dans certains cas lui revenir. Le sens adéquat de ces formulations abrégées très fréquentes dans *Individuals* — « particular-identification » et « particular-identity » pour « identification / identity of particulars », « identifiability-dependence » pour « dependence as regards identifiability », « type-homogeneity » pour « homogeneity with respect to type », « category-preference » pour « preference for one category », « concept-set » et « presupposition-set » pour « set of concepts » et « set of presuppositions », « term-introduction » pour « introduction of terms », « existence-claims » pour « claims to existence », etc. — a été la plupart du temps explicité (avec plus ou moins d'aisance) dans la traduction. Seule une absence totale de familiarité tant avec l'usage en anglais de constructions elliptiques qu'avec le contenu du texte au programme a pu être responsable, dans un passage de I, 2 [3], p.70, de la traduction de « *particular-identity* » par « *identité particulière* ». Le candidat a procédé à l'aveuglette, comme si cet extrait du chapitre 2, *Sounds*, dans lequel Strawson souligne l'impossibilité, dans un monde purement constitué de sons, de fonder la réidentification d'un particulier sur la référence à des particuliers d'un autre type (*i.e.* non-sonores), n'avait plus que faire du concept d'« identité des particuliers » défini dans le chapitre 1, *Bodies*, alors qu'il s'agit au contraire de montrer, à partir de cette aporie, que la question du critère de la réidentification indépendante d'un particulier doit être transposée du monde spatial au monde auditif comme à son analogue. De même pour la traduction, dans un extrait de II, 6. 1 [3], p.191, de « term-introduction » par « terme initial » : au regard de pareille traduction, c'est en pure perte que Strawson a insisté, dans le chapitre 5, *Subject and Predicate (1)*, sur le statut non-linguistique des termes d'une proposition, c'est en vain qu'il a avancé la thèse selon laquelle ces termes — que ce soit celui qui est objet de la référence ou celui qui est objet de la prédication — sont toujours introduits dans l'énoncé au moyen d'expressions et que celles-ci accomplissent leur tâche commune selon des styles grammaticalement distincts, et c'est encore pour rien que, dans les pages précédant cet extrait du chapitre 6, il a affirmé que les deux modes d'introduction recouvrent une identification, et qu'il faut distinguer de ce point de vue entre les expressions qui requièrent la connaissance d'un fait empirique pour que le terme qu'elles introduisent soit identifié, et les expressions qui ne comportent pas cette charge factuelle. L'erreur de traduction est ici révélatrice de l'ignorance absolue des notions analysées dans la deuxième partie d'*Individuals*, et d'un total manque d'intérêt pour la patiente réélaboration par Strawson de la distinction frégéenne entre la complétude et l'incomplétude des constituants de la proposition, en la rapportant à la distinction entre les expressions qui présentent des faits (expressions-sujets) et les expressions qui n'en présentent pas (expressions-prédicats). Mais, au-delà de ces exemples trahissant une double incompréhension — grammaticale et conceptuelle — du texte, il est à regretter que, même reconnues comme telles, ces expressions

condensées, qui ne faisaient jamais que résumer quelque définition ou thèse essentielle de Strawson (ainsi assurée de conserver tout son impact), aient donné lieu à une traduction qui tendait trop souvent à devenir hésitante, pour peu que le nom composé utilisé par Strawson se trouvât qualifié par plusieurs termes (ainsi, dans un passage de I, 1.3 [7], p. 52, la circonlocution « a general and one-way identifiability-dependence »). L'embarras était encore plus manifeste lorsqu'un adjectif tiré de l'une de ces formations abrégées figurait dans une série de plusieurs épithètes (par exemple, « one and the same type-homogeneous referential framework », ou « a common, comprehensive and sufficiently complex type-homogeneous framework of reference », I, 1.3 [7], p. 53 et p. 55), les candidats ayant alors du mal à ordonner dans leur traduction l'ensemble de ces qualificatifs sans que la restitution du rapport enveloppé dans l'adjectif composé ne vînt compromettre la correction grammaticale. La simple présence d'un adverbe littérairement soutenu devant un adjectif formé sur ce modèle, quand bien même celui-ci constituait l'unique épithète (« any putatively term-introducing expression », II, 6. 1 [3], p.192), pouvait suffire à rendre la traduction confuse. Quant à la traduction de « some term-distinguishing fact » (II, 6. 1 [3], p.193) par « un fait distinct », si elle a été heureusement corrigée dans le commentaire, elle a néanmoins rendu sensible à quel point l'étude approfondie d'*Individuals* avait pu être gênée par la réticence de certains candidats à accepter que les définitions et explications avancées par Strawson pussent servir à fixer un véritable lexique philosophique, réglant toute l'argumentation sur les liens entre la question de l'identification des particuliers et la question du statut des sujets logiques. Pour clore les remarques relatives à la traduction, ajoutons qu'il est étonnant et regrettable qu'un nombre non négligeable de candidats éprouvent encore du mal à découper une phrase en ses sous-ensembles grammaticalement pertinents. Rappelons que la traduction doit s'appuyer tout d'abord sur un repérage très rigoureux des rapports entre les termes à l'intérieur de chaque énoncé et qu'il convient de l'introduire, phrase après phrase, par l'indication des groupes de mots formant des unités distinctes. Par défaut d'analyse syntaxique, la hiérarchisation entre les composantes de la phrase n'a pas toujours été respectée, et le jury a eu à déplorer trop de regroupements incohérents, ou d'écartèlements malvenus. De grossières erreurs de construction ont entraîné des traductions aberrantes, par exemple dans un passage comportant un double passif, « the things asserted to be bound by the tie » (II, 5.3 [10], p. 173), où l'ignorance de l'usage en anglais de la forme passive pour exprimer l'impersonnel a conduit à rapporter indûment au premier verbe, utilisé à cette fin, le complément d'agent qui ne pouvait revenir qu'au second, la traduction proposée donnant de manière absurde « les choses que le lien affirme relier ». Même les compléments tout à fait manifestes d'un nom ou d'un verbe transitif ont pu donner lieu à d'inexplicables méprises : en torturant affreusement et le vocabulaire et la syntaxe, un candidat n'a pas hésité à traduire « to give us a continuous sense of the strangeness of what we in fact do » par « donner un fil conducteur à ce que nous faisons malgré son étrangeté » (I, 3 [1], p. 88) ; dans un autre passage, où Strawson s'interroge sur l'existence d'un unique système de relations englobant sans restriction tous les particuliers identifiables démonstrativement (I, 1.1 [2], p. 22), le complément d'objet direct dans la proposition « which includes whatever particulars are directly locatable » a été pris pour une complétive dont le *that* aurait été effacé, d'où la traduction « qui inclut que n'importe quel particulier soit directement localisable » au lieu de « qui inclut tout particulier directement localisable ». La confusion entre des formes linguistiques pourtant élémentaires a parfois lourdement pesé sur l'explication du texte. Dans un passage (I, 1.3 [7], pp. 51-52) où Strawson fait apparaître l'asymétrie réelle entre deux implications semblant établir la dépendance réciproque de l'identification d'un corps et de l'identification d'un événement, les implications « this is an animal » \Rightarrow « there is some birth which is the birth of this » d'une part, et « this is a birth » \Rightarrow « there is an animal of which this is the birth », d'autre part, la traduction proposée, en rendant systématiquement l'affirmation d'existence « *there is* » de la même façon que le démonstratif « *this is* », a fait s'écrouler toute l'argumentation, qui porte

sur l'impossibilité de paraphraser la seconde implication, comme on le fait pour la première quand on la remplace par « this is an animal » \Rightarrow « this was born », en éliminant la quantification existentielle des logiciens, dont « there is something which... » est le corrélat dans le langage ordinaire. Comment le candidat qui, contre toute attente, traduit « there is an animal of which this is the birth » par « c'est un animal dont c'est la naissance », se donnerait-il la moindre chance de proposer ici un commentaire pertinent ? Par ailleurs, sans mentionner les transformations couramment infligées aux temps des verbes, au mépris de la précision sémantique apportée par leur concordance, il est navrant de constater que les sens différenciés des principaux auxiliaires modaux continuent à être négligés dans trop de traductions. Le jury est médusé de voir que l'on puisse sans sourciller attribuer à *must* la valeur de possibilité, ou à l'inverse celle de nécessité à *may*. Le plus infortuné est cependant *may*, puisqu'il arrive aussi qu'on le traduise de la même façon que le verbe d'état *seem*, qui exprime une apparence. Mais le défaut le plus fréquent dans ce registre est encore la suppression pure et simple de l'indication de modalité. Même dans le cas où deux modalités distinctes se trouvent immédiatement associées, l'effet de renforcement est impuissant devant la tendance à se défaire de ces expressions, comme si elles étaient purement décoratives. Ainsi en va-t-il pour la phrase « it must be the case that there could be » (I, 2 [3], p.72) : ces nuances sont tenues pour superflues par le candidat, qui n'hésite pas à les gommer dans sa traduction et à rendre très chichement l'ensemble par la simple déclaration « il y a effectivement ». Il arrive aussi que l'on ne maîtrise pas l'utilisation sous une forme négative de *need* comme verbe défectif afin d'exprimer une absence d'obligation (par exemple, dans I, 1.2 [5], p.37, « need in no way depend on », qu'il faut rendre par « n'a en aucune façon besoin de dépendre de »). Enfin, une autre pierre d'achoppement est constituée de façon surprenante par des locutions adverbiales ou des conjonctions de coordination dont l'usage devrait être bien connu. Là où Strawson utilise, afin de marquer une approximation, la locution « as it were », « pour ainsi dire », elle est rarement bien traduite, un candidat allant jusqu'à bouleverser le sens d'un passage (I, 1.2 [4], p. 35) en la rendant par « si c'était le cas ». Dans la phrase « but proceed instead somewhat as in (2) » (II, 5.3 [10], p. 175), où se succèdent les deux adverbes « instead » et « somewhat », c'en est trop pour le candidat, qui au lieu de traduire « mais nous poursuivons au lieu de cela un peu comme dans l'énoncé (2) », traduit « mais nous procédons de manière différente dans le cas de la phrase 2 », et perd ainsi tout à fait le fil de l'argumentation. Le sens de « for » dans son usage littéraire comme conjonction de coordination (« car ») n'est pas maîtrisé ; dans un passage où Strawson veut insister sur la contradiction que recèle la thèse de la non-possession des états mentaux, le recours subreptice à un indice linguistique d'appartenance étant inévitable dès que l'on veut soutenir que ces états dépendent de manière contingente d'un corps particulier, un candidat traduit le « for » servant à renchérir sur ce point comme s'il s'agissait de la conjonction « but », remplaçant ainsi très fâcheusement la justification et le renforcement d'un argument critique par l'expression d'un contraste (I, 3 [3], p.97). Notons, au demeurant, que la possibilité de substituer à l'expression « no-ownership » celle de « no-subject » (I, 3 [3], p.95), pour caractériser la théorie opposée à l'illusion de l'*Ego* cartésien, a conduit de manière trop précipitée dans le chapitre *Persons* à traduire « no-ownership doctrine » (« doctrine de la non-possession ») de la même manière que si Strawson avait écrit directement « no-owner doctrine » (« doctrine du non-posseur » ou « non-proprétaire »), au lieu de conserver à l'expression effectivement utilisée sa signification précise, utile pour un commentaire plus appuyé .

La qualité des exposés s'est elle aussi relevée cette année. Cependant, les remarques faites par les candidats, généralement dans l'introduction ou la conclusion de l'explication proposée, mais aussi de manière incidente au cours de l'explication, sur la nature de la philosophie illustrée et défendue par Strawson dans *Individuals*, ont dans l'ensemble déçu le jury, du fait qu'elles n'étaient la plupart du temps que partiellement justifiées, et n'éclairaient pas l'extrême originalité et complexité de l'auteur, difficilement réductible tant à l'adhésion à

une méthodologie toute constituée qu'au ralliement sans nuances à un courant déjà existant de la pensée analytique. Sans doute le caractère tronqué de ces appréciations timorées était-il dû à un défaut de compréhension de l'unité même de l'ouvrage, qui tend tout entier à montrer que la question de la référence et de la prédication, ou de la dualité du sujet et du prédicat, n'est pas seulement une question logique et linguistique, mais aussi et inséparablement une question ontologique et métaphysique, la question de la distinction entre le particulier et l'universel. Les objets tridimensionnels possédant quelque permanence dans le temps, que la première partie d'*Individuals* découvre comme les « particuliers de base », sont atteints en stricte continuité avec l'interrogation sur les objets de la référence singulière, c'est-à-dire sur les sujets fondamentaux de la prédication. Ainsi, ce n'était pas seulement la deuxième partie de l'ouvrage qui devait être travaillée dans sa dépendance à l'égard de la première, mais aussi la première dans sa dépendance à l'égard de la seconde, afin de mesurer la nécessité, pour Strawson, de donner à la distinction logique traditionnelle du sujet et du prédicat un soubassement ontologique, et d'appréhender toute la portée de la thèse selon laquelle, parmi tous les particuliers, ce sont les particuliers substantiels qui constituent primordialement les objets de la référence. Malgré la double paternité revendiquée pour la « métaphysique descriptive » au tout début d'*Individuals*, trop de candidats ont à cet égard accentué la seule filiation kantienne de l'ouvrage, ne mettant en avant que la recherche par Strawson des conditions de possibilité d'opérations cognitives telles que la référence identifiante à des particuliers (sans se soucier d'ailleurs de marquer la moindre différence avec la recherche transcendantale, dans la *Critique de la raison pure*, des conditions de possibilité de la connaissance empirique en général), au détriment d'une comparaison qui s'imposait également avec la théorie aristotélicienne de l'individu sensible comme substance première, sujet ultime de toute relation de prédication. L'interdépendance pour Strawson des questions de l'être, de la connaissance, et de la proposition, devait être mise au premier plan, pour être à même d'apprécier pleinement la relation qui unit nécessairement dans *Individuals* la recherche sur les particuliers identifiables de manière indépendante, la distinction entre les universaux sortaux — que trop de candidats ont répugné à désigner comme tels — et les universaux caractérisants (autrement dit la distinction entre les principes de dénombrement des particuliers et les propriétés des particuliers), et l'élucidation du critère pouvant prétendre fonder la distinction logique du sujet et du prédicat sans risquer d'être taxé d'arbitraire ou d'insuffisance. C'est à cette unité entre la métaphysique, l'épistémologie et la logique, à cette nécessité de soutenir la pensée humaine, jusque dans sa représentation formelle, par la distinction ontologique entre le mode d'être d'un particulier (l'existence dans un système spatio-temporel) et le mode d'être d'un universel (l'existence réduite à la possibilité logique d'instanciation), qu'il fallait prêter attention pour éviter d'amputer la philosophie d'*Individuals* de l'une de ses dimensions essentielles. Trop souvent, les candidats ont brossé le portrait d'un Strawson figé dans une posture naïvement kantienne (alors qu'il aurait été intéressant de faire porter l'accent sur la notion d' « arguments transcendants » brièvement décrite dans I, 1. 3 [7]), ou celui d'un auteur prônant l'exclusion de la logique formelle par la logique du langage ordinaire (alors qu'il aurait été judicieux de montrer qu'*Individuals*, dans la lignée des deux principaux écrits antérieurs, *On Referring* et *Introduction to Logical Theory*, requiert non l'abandon du formalisme logique mais une analyse philosophique de la structure propositionnelle solidaire d'un examen du fonctionnement diversifié du langage, de façon à étendre la logique à une théorie sémantique intégrant les considérations pragmatiques de l'usage, du contexte, des aspects communicationnels). Ces caractérisations d'ensemble, mutilant ou appauvrissant le mode d'argumentation propre à Strawson dans *Individuals*, se sont malheureusement redoublées, dans trop d'explications, d'une incapacité à percevoir la méthode d'investigation dont relevait l'extrait à étudier. Ce défaut a sévi particulièrement dans quelques-unes des explications de textes tirés, dans la première partie, du chapitre 4, *Monads*, et, dans la seconde partie, des chapitres 7, *Language without particulars*, et 8,

Logical subjects and existence — autrement dit, de chapitres qui sont dans chaque cas conclusifs. S'agissant de la lecture que propose Strawson de la doctrine des monades, certains candidats n'ont pas réussi à faire apparaître comment elle constitue une contre-épreuve à la fois de la thèse de la nécessaire intégration des expressions démonstratives dans l'ontologie des particuliers et de la thèse de l'impossible primauté logique du concept de conscience individuelle (cette primauté revenant au concept de personne) : l'entrelacement de ces deux questions dans la discussion n'ayant pas été perçu, il devenait très difficile à ces candidats d'apprécier la nature exacte des critiques adressées par Strawson à son « Leibniz possible ». De la même manière, à la fin de la seconde partie de l'ouvrage, l'inattention à la fin poursuivie par Strawson — corroborer la thèse de la complétude du sujet logique en procédant à des extensions à partir du paradigme que constitue le particulier — a rendu énigmatiques aussi bien, dans le chapitre 7, la formation d'un langage consistant uniquement en des énoncés qui ne mentionnent aucun particulier, que, dans le chapitre 8, la dérivation analogique du statut de sujets de prédication pour les universaux et leur reconnaissance de ce fait comme entités. Mais c'est de façon générale, que les mauvaises explications ont attesté une forme d'insensibilité au style philosophique de l'auteur, un refus de suivre Strawson dans son investigation des rapports conceptuels les plus profondément inscrits dans l'usage que nous faisons du discours. Ce refus a interdit, par exemple, d'expliquer correctement des passages de la seconde partie (II, 5.3 [10], pp. 173-174 et p. 175) démontrant que des formes linguistiques peuvent avoir pour fonction d'éviter le conflit entre les deux critères de la prédication, celui qui assigne à une partie de l'énoncé la fonction d'assertion (le critère grammatical) et celui qui interdit que des particuliers soient prédiqués (le critère catégoriel). De même pour l'extrait dans lequel Strawson étudie les problèmes que suscite l'application au nom propre de la thèse de la complétude d'une expression quand celle-ci introduit un terme sur la présupposition d'une proposition empirique vraie et connue comme telle (II, 6.1 [3], pp. 191-192). Les mêmes défaillances ont encore affecté la compréhension de passages (II, 6.1 [3], pp. 192-193 ; II, 6.2 [6], pp. 204-205 et p. 207) demandant de la part du candidat quelque familiarité avec la notion d'énoncés « plaçant des traits », qui se situent, dans l'ordre de l'explication par Strawson de ce qui structure notre schème conceptuel, à une étape de l'usage du langage antérieure à la référence et à la prédication.

Le jury se réjouit au contraire que les bonnes ou très bonnes explications entendues aient permis de rendre pleinement justice à la méthode d'analyse descriptive à l'œuvre dans *Individuals*. C'est ainsi que, sur un texte (II, 6.2 [7], pp. 211-212) dans lequel Strawson, ayant récusé comme faux le mode de résolution de la complexité du particulier qui ne débouche que sur la supposition d'un substrat inconnaissable (le « je ne sais quoi » de Locke), montre que cette résolution doit aboutir à des « faits atomiques » formant la base antéréférentielle et antéprédicative de l'introduction des particuliers dans notre discours, un candidat a pu reconstituer brillamment la manière dont cette nouvelle méthode, qui conduit à admettre des universaux qui ne sont ni sortaux ni caractérisants (les « universaux-traits » de II, 6.2 [6], p. 202), permet à la fois de transformer la métaphore frégréenne de la complétude en une notion conceptuellement bien fondée et de rendre impossible l'identification des faits ultimes à des *sense-data*. La même aisance à se conformer à la manière de philosopher de Strawson dans *Individuals* et à mesurer ce qui la sépare d'un réductionnisme logique, a pu être manifestée dans le commentaire du passage de II, 6.2 [5], pp. 201-202, qui soulève la question de la possibilité d'élaborer une théorie de la présupposition factuelle valant pour tous les genres de particuliers introduits dans le discours. C'est avec une maîtrise de l'économie interne de l'argumentation, une pertinence et une richesse des références développées en comparaison, tout à fait comparables, qu'une autre explication a pu décortiquer presque sans faille le passage très complexe de I, 3 [4], p. 101, contenant la réfutation du raisonnement par analogie sur lequel se fonde une objection pro-cartésienne à la thèse de l'impossibilité d'attribuer des états de conscience à autrui comme à un *ego* ou pur esprit. Portons, enfin, avec

la plus grande satisfaction, au crédit de cet oral d'anglais de la session 2006, le fait que l'un des plus beaux textes qu'ait pu produire l'imagination philosophique, le chapitre *Sounds*, manifestation par excellence de la manière dont Strawson interroge jusqu'à leur racine les relations entre les catégories fondamentales de notre pensée, en proposant avec le modèle du « No-Space world » une alternative fictive au schème conceptuel pour lequel la liaison entre l'idée d'objectivité et l'idée d'espace paraît aller de soi, ait été lui aussi l'occasion, à côté de bonnes analyses relatives au « master-sound » (I, 2 [3], pp. 75-76 et pp. 79-80), d'un remarquable exposé sur un passage de I, 2 [3], pp. 83-84, qui met à l'épreuve la capacité du schème restreint aux phénomènes auditifs à remplir la condition *sine qua non* d'une « conscience non-solipsiste », la distinction entre soi-même et ce qui n'est pas soi-même : la fécondité philosophique de l'exploration imaginaire à laquelle la métaphysique descriptive d'*Individuals* donne droit de cité aura été ainsi pleinement reconnue.

*Rapport rédigé par Mme Martine Pecharman
à partir des observations des membres de la commission*

Italien

Les cinq explications des *Operette morali* de G. Leopardi ont été, à une exception près, bonnes ou au moins moyennes. Les candidats ont pris au sérieux l'apparente légèreté de l'auteur, et ont cherché en général à en saisir la subtilité avec bonheur. Il reste que, parfois, l'ironie du texte est mal perçue, même si l'argumentation en est correctement restituée. On regrette aussi que l'explication n'aille que rarement au delà de la paraphrase, comme si l'aspect indéniablement littéraire du texte condamnait tout effort approfondi de conceptualisation, alors que la référence, parfois explicite, à des traditions philosophiques majeures, invitait à ce genre de travail, notamment en ce qui concerne l'épicurisme. Il n'était pas interdit, non plus, de se montrer attentif à quelques motifs proprement leopardiens, comme le pessimisme, dont la problématisation spécifique n'est pas sans pertinence.

Les meilleurs explications étaient précédées d'une traduction précise, sinon élégante. On doit cependant regretter parfois une grande négligence dans la prise en compte des temps et modes des verbes, comme si tout était ou devait être écrit au présent de l'indicatif ; certaines formes anciennes de la langue (par exemple le pronom *eglino*, pour *loro*, ou *saria*, forme archaïque du conditionnel présent du verbe *essere*) ont posé néanmoins quelques problèmes, même si les dictionnaires mis à la disposition des candidats devaient les mettre à l'abri de ce genre de difficultés.

*Rapport rédigé par M. F. de Buzon
à partir des observations des membres de la commission*

RÉFÉRENCES DES EXTRAITS EXPLIQUÉS PAR LES CANDIDATS :

Textes grecs expliqués par les candidats dans l'édition utilisée par le jury :

Aristote, *De la sensation et des sensibles, De la mémoire et de la réminiscence, Du sommeil et de la veille*, in *Petits traités d'histoire naturelle*, texte établi par René Mugnier, Paris, Les Belles Lettres, coll. Budé, dernière réimpression 2002.

- 1 - **Περὶ αἰσθήσεως...** - depuis page 22 : «Αἰ δὲ διὰ τῶν ἕξωθεν...»
jusque page 23 : «...τῶν ἐνεῶν καὶ κωφῶν. »
- 2 - **Περὶ αἰσθήσεως...** - depuis page 34 : « οὐ γὰρ κατὰ τὸ μανθάνειν... »
jusque page 35 : «...καὶ ἐπιπολαστικόν. »
- 3 - **Περὶ αἰσθήσεως...** - depuis page 35 : «Δημόκριτος δὲ καὶ...»
jusque page 36 : «...δ'οὐκ ἂν ποιήσειεν ; »
- 4 - **Περὶ μνήμης...** - depuis page 56 : «Οἶον γὰρ τὸ ἐν τῷ πίνακι...»
jusque page 57 : «...θεωρῆ ὡς ἄλλου. »
- 5 - **Περὶ μνήμης...** - depuis page 58 : «Συμβαίνει δ'ἐνίους ἄπαξ...»
jusque page 59 : «...τὰ δὲ φαῦλα χαλεπῶς. »
- 6 - **Περὶ μνήμης...** - depuis page 62 : «Ὅτι δ'ἔστι σωματικόν...»
jusque page 63 : «...πόρρω τῆς ἡλικίας. »
- 7 - **Περὶ ὕπνου...** - depuis page 65 : «Ὅμοίως δὲ καὶ ὅτι...»
jusque page 66 : «...πάντα ἐγεγοντον εἶναι. »

Textes latins expliqués par les candidats dans l'édition utilisée par le jury :

Guillaume d'Ockham, *Summa logicae*, I^{ère} partie, du prologue au chap. 39 : texte de l'édition P. Boehner, G. Gál et S. Brown du t. I des *Opera philosophica*, New York, St. Bonaventure, 1974, donné aussi dans la *Somme de logique*, Première partie, traduction, introduction et notes par. J. Biard, Mauvezin, T.E.R., 2^e éd. 1993.

1. Ch. 1, p. 5, 26 – 6, 52 : de « Dico autem... » à « ad placitum cuiuscumque ».
2. Ch. 3, p. 12, 69 – 13, 94 : de « Et sicut nominibus... » à « ...propositionibus ».
3. Ch. 7, p. 25, 68 – 26, 92 : de « Qualiter autem... » à « ...falsitas ipsius ».
4. Ch. 7, p. 26, 93 – 27, 114 : de « Et si dicatur... » à « ...dependentiam eius ».
5. Ch. 7, p. 28, 143 – 165 : de « Alia conclusio... » à « ...sunt falsae ».
6. Ch. 10, p. 38, 77 – 39, 94 : de « qui ponunt... » à « ...vel diligibile ».
7. Ch. 12, p. 43, 29 – 45, 58 : de « Sed quid est... » à « ...supponere ».
8. Ch. 14, p. 50, 39 – 51, 64 : de « Vult <sc. Avicenna> dicere... » à « ...institutentium tantum ».
9. Ch. 15, p. 54, 86 – 55, 108 : de « Quod enim universale... » à « ...ullo modo ».
10. Ch. 16, p. 55, 3 – 56, 25 : de « Quamvis multis... » à « ...eadem res ».
11. Ch. 16, p. 58, 66 – 59, 85 : de « Dicendum est... » à « ...Peripateticorum ».
12. Ch. 18, p. 66, 28 – 67, 54 : de « Verumtamen sciendum... » à « ...est de specie ».
13. Ch. 19, p. 69, 33 – 70, 53 : de « ...supposita termini... » à « ...quamvis non simul ».
14. Ch. 20, p. 71, 31 – 72, 60 : de « Verumtamen non omne genus... » à « ...non intelliguntur ».
15. Ch. 21, p. 73, 2 – 27 : de « Speciem similiter... » à « ...contentas sub ea ».
16. Ch. 37, p. 111, 27 – 47 : de « Dicendum est igitur... » à « ...sit necessaria ».
17. Ch. 38, p. 112, 11 – 113, 37 : de « Quod enim omnibus rebus... » à « ...declaravi ».
18. Ch. 39, p. 116, 45 – 65 : de « Ex istis verbis... » à « ... accipiendo unum ».

Textes allemands expliqués par les candidats dans l'édition utilisée par le jury :

Carl von Clausewitz, *Vom Kriege*, Livres I, II et VIII, Berlin / Munich, Ullstein, 4^e éd. 2003.

1. I, 1, 1-2 — p. 27, de : « Wir denken... » à p. 28 : « ...selbst Gehöriges ».
2. I, 1, 3 — p. 28, de : « Sind die Kriege... » à p. 29 : « ...Algebra des Handelns ».
3. I, 1, 3 — p. 29, de : « Man sieht hieraus... » à p. 29 : « ... (erste Wechselwirkung) ».
4. I, 1, 6 — p. 31, de : « Wen man, fest... » à p. 32 : « ...auf ihn zurückwirkte ».
5. I, 1, 11 — p. 35, de : « Hier drängt sich nun... » à p. 35 : « ...Wirkungen hervorbringen ».
6. I, 1, 11 — p. 35, de : « Wir können also... » à p. 36 : « ...zur bloßen bewaffneten Beobachtung ».
7. I, 1, 15-16 — p. 38, de : « Das Prinzip der Polarität nur... » à p. 39 : « ...ganz Verschiedenes ist ».
8. I, 1, 19-21 — p. 41, de : « *Der häufige Stillstand...* » à p. 42 : « ...am nächsten stellt ».
9. I, 2 — p. 47, de : « Wir werden in der Folge... » à p. 48 : « ...als beendet ansehen ».
10. I, 2 — p. 63, de : « Der Krieg ist das Gebiet körperlicher Anstrengungen... » à p. 64 : « ...Überlegungen anzustellen ».
11. I, 3 — p. 69, de : « Die *Energie* des Handelns... » à p. 70 : « ...denkbar ? ».
12. II, 1 — p. 92, de : « Die Kriegskunst... » à p. 93 : « ...vorhanden betrachten ».
13. II, 2 — p. 110, de : « *Die Theorie soll eine...* » à p. 111 : « ...ihn vor Abwegen ».
14. II, 2 — p. 114, de : « *Die Strategie entnimmt...* » à p. 115 : « ...auf den Krieg haben ».
15. II, 3 — p. 121, de : « *Schwierigkeit, das...* » à p. 121 : « ...Kriegsgeschichte ».
16. II, 5 — p. 128, de : « Die Einwirkung... » à p. 129 : « ...stehenzubleiben ».
17. VIII, 1 — p. 650, de : « Wenn man auf der... » à p. 650 : « ...überwältigt werden sollen ».
18. VIII, 2 — p. 652, de : « Welches ist nun... » à p. 653 : « ...zurückführt ».
19. VIII, 3 — p. 658, de : « Hier verläßt also... » à p. 659 : « ...zurückschrecken könnte ».
20. VIII, 6 — p. 681, de : « Wollen wir vom... » à p. 682 : « ...in einen ganzen verwandle ».
21. VIII, 6 — p. 683, de : « Wir würden diese... » à p. 683 : « ...zweckloses Ding ».
22. VIII, 6 — p. 685, de : « Es ist überhaupt... » à p. 686 : « ...politischen möglich ».
23. VIII, 6 — p. 686, de : « Mit einem Wort... » à p. 687 : « ...Politik zu suchen ».

Textes anglais expliqués par les candidats dans l'édition utilisée par le jury :

P.F. Strawson, *Individuals. An Essay in Descriptive Metaphysics*, London and New York, Routledge, 1999.

1. p. 16-17 : de « It is not merely a happy accident... » à « ...or were more fundamental or more basic than they. »
2. p. 20 : de « [N]ow consider the cases where demonstrative identification... » à « ... in fact applies uniquely. »
3. p. 22-23 : de « Now we can see why the previous reply ... » à « ...in some other way to one which is. »
4. p. 24-25 : de « Of course we do not often, in practice, *explicitly*... » à « ...should itself be located in the framework at large. »
5. p. 28-29 : de « We may agree, then, that we build up... » à « ...been fundamentally different. »
6. p. 30 : de « [I]t is worth first reemphasizing... » à « ...what he is talking about. »
7. p. 35 : de « There is no doubt that we have... » à « ...and we cannot change it even if we would. »
8. p. 36-37 : de « [T]he reidentification of places is not something quite different... » à « ...in relation to other things or sets of things. »
9. p. 38-39 : de « Given the general character of the conceptual scheme... » à « ...material bodies must be the basic particulars. »
10. p. 41 : de « I remarked earlier that speaker and hearer... » à « ...of another type altogether, namely persons. »
11. p. 46-47 : de « Such expressions as 'That flash' ... » à « ...our identifying reference to flashes and bangs. »
12. p. 51-52 : de « [T]here is after all a certain asymmetry in the relations... » à « ...the latter, given just the concepts that we have. »
13. p. 53-54 : de « The minimum conditions of independent identifiability... » à « ...throughout the tracts of time we are concerned with. »
14. p. 54-55 : de « Material bodies, in a broad sense of the word... » à « ...are basic to particular-identification. »
15. p. 55-56 : de « I have argued that a fundamental condition... » à « ...rests upon the identification of bodies. »
16. p. 56-57 : de « [I]t might be objected that the argument rests... » à « ...the *ground* the battle was fought over. »
17. p. 61 : de « So long as 'identification' means... » à « ...'particulars distinguished by the thinker &c.' »
18. p. 62-63 : de « I can, then, indicate the line of enquiry ... » à « It will at least be a world without bodies. »

19. p. 65-66 : de « Sounds of course have temporal relations to each other... » à « ...we are supposing a No-Space world. »
20. p. 66-67 : de « The question we are to consider, then, is this : Could a being ... » à « ...setting and source are both fulfilled. »
21. p. 69-70 : de « Can we, in purely auditory terms, find room for... » à « ...the sounds have no setting but other sounds. »
22. p. 72-73 : de « The question : Could there be reidentifiable sound-particulars... » à « ...oneself or a state of oneself on the other ? »
23. p. 74-75 : de « Let us return, then, to the most familiar sense ... » à « ...to each other, and to perceived particulars. »
24. p. 75-76 : de « Suppose we imagine that the purely auditory ... » à « ...sequence of sounds duly completes itself and another begins. »
25. p. 79-80 : de « If we now compare sound with colour... » à « ...extending beyond the limits of observation. »
26. p. 82-83 : de « The question essentially is whether a distinction... » à « ...between oneself and what is not oneself. »
27. p. 83-84 : de « So far we have supposed that movement up and down... » à « ...a distinction between a personal and an impersonal form. »
28. p. 84-85 : de « Think for a moment of our ordinary conceptions of ourselves... » à « ...open the door to something like communication. »
29. p. 88-89 : de « [T]hough I want to ask this question in relation to... » à « ...be soluble for the ordinary world. »
30. p. 93-94 : de « [N]ow I must say straight away that the facts... » à « ...do not explain the concept we have of a person. »
31. p. 95-96 : de « The 'no-ownership' theorist may be presumed... » à « ...only came in because of a confusion. »
32. p. 96-97 : de « I think it must be clear that this account of the matter... » à « ...should have been possessed by anyone else. »
33. p. 99-100 : de « When I say that the no-ownership theorist's account... » à « ...to let others know who it is. » (sans la note).
34. p. 100-101 : de « [T]here is no difficulty in distinguishing bodies from one another... » à « ...uniqueness of the Cartesian soul'. »
35. p. 102-103 : de « One way is to return to those two questions... » à « ...analysed, in terms of the concept of a person. »
36. p. 104 : de « There would be no question of ascribing one's own states... » à « ...applicable to an individual entity of that type. »
37. p. 106 : de « There is no sense in the idea of ascribing states of consciousness ... » à « ...in the terms in which they are stated, insoluble. »
38. p. 107-108 : de « [J]ust as there is not in general one primary process of learning ... » à « ...we should not have our concept of a person. »
39. p. 118-119 : de « Though we had to introduce, in auditory terms... » à « ...our own and that of the auditory world. »
40. p. 123-124 : de « So long, therefore, as we take Leibniz's... » à « ...but there is nothing of which they are views. »
41. p. 131-132 : de « I now want to return briefly to what I represented as... » à « Instead, we have the concept of a person. »
42. p. 149-150 : de « It is different with 'is wise'. This expression... » à « ...or the 'propositional' style of introduction of terms. »
43. p. 160 : de « The distinction, as we now have it, encourages... » à « ...of the subject, complement and so on'.¹ »
44. p. 173-174 : de « Suppose 'N' is the relevant proper name of a particular... » à « ...category-notion of predication is built up is preserved. »
45. p. 174-175 : de « [N]ow let us compare cases where we are prepared... » à « ...the grammatical criterion and the category criterion. »
46. p. 186-187 : de « Now let us cease, for a moment, to speak... » à « ...that demands completion into an assertion. »
47. p. 188-189 : de « These considerations seem to me to explain... » à « ...the incom-pleteness that qualifies them to rank as predicates. »
48. p. 191-192 : de « Suppose we take a group of speakers who use, or think they use... » à « ...it is part of the efficiency of proper names. »

49. p. 192-193 : de « I have said that the success of any putatively... » à « ...must, or can, be reached in a single step. »
50. p. 193-194 : de « It might still be thought, however... » à « ...viewed in the second, it does not. »
51. p. 200 : de « We may begin to see how the one theory may deepen... » à « ...particulars of the kind in question are introduced₁. »
52. p. 201-202 : de « If, then, the theory of presuppositions₂ can be made out... » à « ... for the introduction of the fundamental kinds of particular ? »
53. p. 204-205 : de « It appears, however, that basic particulars themselves... » à « ...reidentification for cats as particulars ? »
54. p. 205-206 : de « These difficulties, though important, are not... » à « ...at most, no more than vestigial in language. »
55. p. 207 : de « But now what of the criteria of reidentification ? » à « ...and the case of 'the same cat again'. »
56. p. 211-212 : de « [I]f we are to press the method to the limit... » à « ...the step to subject-predicate propositions. »
57. p. 223-224 : de « Suppose there were a block of granite which... » à « ...the spatio-temporal distribution of general features. »
58. p. 227-228 : de « We must not suppose that the man-in-the-moon... » à « ...a truth-value to the proposition as a whole.² »
59. p. 238-239 : de « The connexion, then – or rather the exclusiveness... » à « ...from the sphere of logical subjects. »

Textes italiens expliqués par les candidats dans l'édition utilisée par le jury :

Giacomo Leopardi, *Opere morali*, Milan, Feltrinelli, 6^e éd. 2003.

1. p. 63, de : « Quindi primieramente... » à p. 63 : « ...disposti a fuggirla ».
2. p. 67, de : « E tutte quelle somiglianze... » à p. 68 : « ...valore di rifiutarla ».
3. p. 88, de : « Anima Io non ho ancora... » à p. 89 : « ...affliggano la vita umana ».
4. p. 106, de : « Fifico. Oh cotesto no... » à p. 107 : « ...quello chè ne segua ».
5. p. 154, de : « Ruysch. Dunque che cosa è la... » à p. 154 : « ...a molti, quando muoiono ».

CONCLUSION

La totalité des postes mis au concours, soit 47, a été pourvue, ce qui représente 42 % des candidats admissibles. 43 candidats, sur 101 admissibles, et 29 candidates, sur 63 admissibles, ont été reçus. Les données statistiques de la session 2006 semblent donc confirmer une meilleure préparation des épreuves orales de la part des candidates (le rapport des sexes lors de l'admissibilité est environ de 70 % de candidats, 30 % de candidates, lors de l'admission il est de 62 % environ à 38 %, plus d'une candidate admissible sur deux ayant été admise).

La répartition par profession est la suivante :

Elèves des ENS : 16

Professeurs certifiés et certifiés stagiaires : 2

Elèves des IUFM : 4

Etudiants : 23

Sans emploi : 1

Autres catégories : 1

L'effondrement relatif lors des épreuves orales des candidats de province par rapport à Lyon et Paris s'est estompé cette année. Aux remarquables résultats des académies de Nantes et de Rennes, déjà signalés l'an passé, il faut ajouter en particulier ceux de Bordeaux. La diminution importante du nombre de postes offerts au concours ne nuit donc pas particulièrement à la province. Nous nous réjouissons de ce qu'ont semblé être entendus les encouragements réitérés aux « petites préparations », et notre conseil de faire porter particulièrement leur effort sur l'entraînement aux épreuves orales et sur le soutien des candidats qui ont échoué une première fois à l'oral. Plusieurs universités continuent cependant, ayant 3 ou 4 admissibles, de n'avoir qu'un seul candidat reçu, voire de n'en avoir aucun. Le jury ne doute pas que le soin apporté à la préparation de l'oral n'améliore rapidement cette situation.

On observera aussi que, contrairement à une idée reçue, la diminution du nombre de postes a porté un préjudice relatif bien plus important aux élèves des ENS (79 % des admissibles reçus en 2005, 59 % en 2006) qu'aux étudiants (44 % en 2005, 40 % en 2006). Nous voulons y voir une preuve supplémentaire de l'importance d'une préparation sérieuse et spécifique à l'oral.

Qu'on nous permette de réitérer l'invitation faite à tous les futurs candidats — en particulier ceux qui viennent d'obtenir leur M 1 ou vont l'obtenir — d'assister à quelques oraux d'agrégation et ainsi de se familiariser avec les lieux du concours et les modalités pratiques des épreuves.

L'agrégation de philosophie est un concours difficile. Il n'est pas impossible. Pour les candidats qui bénéficient, en matière de cours comme d'exercices, d'une préparation de qualité dans leur Université, et qui y ajoutent un effort personnel régulier et sérieux, éventuellement mené sur deux ou trois ans, l'admission n'est ni un effet de la chance ni un exploit. Elle est le fruit normal d'un travail que le jury a l'agréable devoir de louer au moment de la proclamation des résultats et qui mérite un légitime respect.

Nous souhaitons tout le courage nécessaire aux candidats qui, ayant échoué lors de la session 2006, sont actuellement de nouveau en pleine préparation du concours. Nos vœux les meilleurs accompagnent enfin les lauréats du concours dans l'exercice de ce qui est désormais leur métier.

ANNEXES

DONNÉES STATISTIQUES

ÉCRIT

Bilan de l'admissibilité

Concours : EAE AGREGATION EXTERNE

Section / option : 0100A PHILOSOPHIE

Nombre de candidats inscrits : 1371
 Nombre de candidats non éliminés : 781 Soit : 56.97 % des inscrits.

Le nombre de candidats non éliminés correspond aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire (AB, CB, 00.00, NV

Nombre de candidats admissibles : 113 Soit : 14.47 % des non éliminés.

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admissibilité

Moyenne des candidats non éliminés : 06.53 / 20 (soit une moyenne coefficientée de 0039.16)
 Moyenne des candidats admissibles : 11.17 / 20 (soit une moyenne coefficientée de 0066.99)

Rappel

Nombre de postes : 47
 Barre d'admissibilité : 09.67 / 20 (soit un total coefficienté de : 0058.00)

(Total des coefficients des épreuves d'admissibilité : 6)

Moyennes par épreuves :

1^{ère} composition :

Nombre d'inscrits	Nb. présents	Nb. admissibles	Moyenne des présents	Moyenne des admissibles
1371	845	113	06.56	10.99

2^{ème} composition :

Nombre d'inscrits	Nb. présents	Nb. admissibles	Moyenne des présents	Moyenne des admissibles
1371	807	113	06.37	11.56

Histoire de la philosophie :

Nombre d'inscrits	Nb. présents	Nb. admissibles	Moyenne des présents	Moyenne des admissibles
1371	786	113	06.26	10.95

Répartition des notes :

1^{ère} composition :

Notes	Nb. présents	Nb. admissibles
≥ 1 et < 2	40	0
≥ 2 et < 3	44	0
≥ 3 et < 4	68	0
≥ 4 et < 5	91	0
≥ 5 et < 6	96	0
≥ 6 et < 7	118	7
≥ 7 et < 8	92	8
≥ 8 et < 9	81	8
≥ 9 et < 10	64	18
≥ 10 et < 11	45	10
≥ 11 et < 12	29	9
≥ 12 et < 13	34	23
≥ 13 et < 14	20	10
≥ 14 et < 15	11	8
≥ 15 et < 16	5	5
≥ 16 et < 17	1	1
≥ 17 et < 18	3	3
≥ 19 et ≤ 20	1	1
≥ 19 et ≤ 20	2	2
Absent	513	0
Copie blanche	13	0

2^{ème} composition :

Notes	Nb. présents	Nb. admissibles
≥ 1 et < 2	31	0
≥ 2 et < 3	69	0
≥ 3 et < 4	74	0
≥ 4 et < 5	85	0
≥ 5 et < 6	110	0
≥ 6 et < 7	100	4
≥ 7 et < 8	91	6
≥ 8 et < 9	51	6
≥ 9 et < 10	49	18
≥ 10 et < 11	47	11
≥ 11 et < 12	23	9
≥ 12 et < 13	19	9
≥ 13 et < 14	20	17
≥ 14 et < 15	21	18
≥ 15 et < 16	9	8
≥ 16 et < 17	3	2
≥ 17 et < 18	4	4
≥ 19 et ≤ 20	1	1
Absent	556	0
Copie blanche	8	0

Histoire de la philosophie :

Notes	Nb. présents	Nb. admissibles
≥ 1 et < 2	44	0
≥ 2 et < 3	58	1
≥ 3 et < 4	71	0
≥ 4 et < 5	86	2
≥ 5 et < 6	109	1
≥ 6 et < 7	98	5
≥ 7 et < 8	72	7
≥ 8 et < 9	66	9
≥ 9 et < 10	57	17
≥ 10 et < 11	23	8
≥ 11 et < 12	29	10
≥ 12 et < 13	32	20
≥ 13 et < 14	10	6
≥ 14 et < 15	14	10
≥ 15 et < 16	10	10
≥ 16 et < 17	3	3
≥ 17 et < 18	2	2
≥ 18 et < 19	1	1
≥ 19 et ≤ 20	1	1
Absent	575	0
Copie blanche	10	0

Répartition par académies :

Académie	Nb. inscrits	Nb. présents	Nb. admissibles
A02 D' AIX-MARSEILLE	65	38	4
A03 DE BESANCON	19	6	2
A04 DE BORDEAUX	39	21	3
A05 DE CAEN	22	15	2
A06 DE CLERMONT-FERRAND	25	19	0
A07 DE DIJON	25	19	2
A08 DE GRENOBLE	42	29	3
A09 DE LILLE	67	32	1
A10 DE LYON	117	79	23
A11 DE MONTPELLIER	31	16	0
A12 DE NANCY-METZ	24	17	0
A13 DE POTIERS	26	12	0
A14 DE RENNES	31	23	5
A15 DE STRASBOURG	37	23	2
A16 DE TOULOUSE	40	26	1
A17 DE NANTES	33	15	3
A18 D' ORLEANS-TOURS	22	14	1
A19 DE REIMS	25	14	3
A20 D' AMIENS	35	17	1
A21 DE ROUEN	38	19	3
A22 DE LIMOGES	5	5	0
A23 DE NICE	35	18	1
A27 DE CORSE	3	2	0
A28 DE LA REUNION	12	6	0
A31 DE LA MARTINIQUE	1	1	0
A32 DE LA GUADELOUPE	7	2	0
A90 PARIS - VERSAILLES - CRETEIL	545	371	53

ORAL

Bilan de l'admission

Concours : EAE AGREGATION EXTERNE

Section / option : 0100A PHILOSOPHIE

Nombre de candidats admissibles : 113
Nombre de candidats non éliminés : 112 Soit : 99.12 % des admissibles.

Le nombre de candidats non éliminés correspond aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire (AB, CB, 00.00, NV)

Nombre de candidats admis sur liste principale : 47 Soit : 41.96 % des non éliminés.
Nombre de candidats inscrits sur liste complémentaire : 0
Nombre de candidats admis à titre étranger : 0

Moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission)

Moyenne des candidats non éliminés : 09.20 / 20 (soit en moyenne coefficientée 110.34)
Moyenne des candidats admis sur liste principale : 10.67 / 20 (soit en moyenne coefficientée 0128.07)
Moyenne des candidats inscrits sur liste complémentaire : / 20 (soit en moyenne coefficientée)
Moyenne des candidats admis à titre étranger : / 20 (soit en moyenne coefficientée)

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admission

Moyenne des candidats non éliminés : 07.24 / 20 (soit en moyenne coefficientée 43.43)
Moyenne des candidats admis sur liste principale : 09.49 / 20 (soit en moyenne coefficientée 0056.97)
Moyenne des candidats inscrits sur liste complémentaire : / 20 (soit en moyenne coefficientée)
Moyenne des candidats admis à titre étranger : / 20 (soit en moyenne coefficientée)

Rappel

Nombre de postes : 47
Barre de la liste principale : 09.33 / 20 (soit en total coefficienté : 112.00)
Barre de la liste complémentaire : / 20 (soit en moyenne coefficientée)
(Total des coefficients : 12 dont admissibilité : 6 admission : 6)

Moyennes par épreuves :

Leçon 1 :

Nombre d'admissibles	Nb. présents	Nb. admis	Moyenne des présents	Moyenne des admis
113	112	47	06.83	08.15

Leçon 2 :

Nombre d'admissibles	Nb. présents	Nb. admis	Moyenne des présents	Moyenne des admis
113	113	47	06.95	09.47

Explication texte français :

Nombre d'admissibles	Nb. présents	Nb. admis	Moyenne des présents	Moyenne des admis
113	112	47	06.49	08.62

Explication langue étrangère :

	Nombre d'admissibles	Nb. présents	Nb. admis	Moyenne des présents	Moyenne des admis
0001 ALLEMAND	23	23	9	08.39	12.67
0002 ANGLAIS	59	59	26	08.25	11.23
0004 GREC	7	7	4	12.29	13.00
0005 LATIN	18	18	6	08.22	11.17
0008 ITALIEN	6	5	2	10.80	13.50

Répartition des notes :

1^{ère} leçon :

Notes	Nb. présents	Nb. admis
≥ 1 et < 2	2	0
≥ 2 et < 3	4	0
≥ 3 et < 4	20	7
≥ 4 et < 5	13	3
≥ 5 et < 6	10	5
≥ 6 et < 7	16	6
≥ 7 et < 8	8	2
≥ 8 et < 9	5	2
≥ 9 et < 10	5	3
≥ 10 et < 11	7	5
≥ 11 et < 12	4	3
≥ 12 et < 13	10	6
≥ 13 et < 14	3	2
≥ 14 et < 15	1	0
≥ 15 et < 16	1	1
≥ 16 et < 17	1	1
≥ 18 et < 19	1	0
≥ 19 et ≤ 20	1	1
Absent	1	0

2^{ème} leçon :

Notes	Nb. présents	Nb. admis
≥ 1 et < 2	5	0
≥ 2 et < 3	12	1
≥ 3 et < 4	17	3
≥ 4 et < 5	10	4
≥ 6 et < 7	19	8
≥ 7 et < 8	8	2
≥ 8 et < 9	4	3
≥ 9 et < 10	6	3
≥ 10 et < 11	9	5
≥ 11 et < 12	4	4
≥ 12 et < 13	5	2
≥ 13 et < 14	3	2
≥ 14 et < 15	3	3
≥ 15 et < 16	3	2
≥ 16 et < 17	2	2
≥ 18 et < 19	1	1
≥ 19 et ≤ 20	1	1
≥ 19 et ≤ 20	1	1

Explication de texte français :

Notes	Nb. présents	Nb. admis
≥ 1 et < 2	4	1
≥ 2 et < 3	7	1
≥ 3 et < 4	12	1
≥ 4 et < 5	17	2
≥ 5 et < 6	17	8
≥ 6 et < 7	13	8
≥ 7 et < 8	10	4
≥ 8 et < 9	7	3
≥ 10 et < 11	6	3
≥ 11 et < 12	4	3
≥ 12 et < 13	7	5
≥ 13 et < 14	2	2
≥ 15 et < 16	2	2
≥ 16 et < 17	1	1
≥ 17 et < 18	1	1
≥ 19 et ≤ 20	1	1
≥ 19 et ≤ 20	1	1
Absent	1	0

Explication de texte (langue étrangère) :**ALLEMAND :**

Notes	Nb. présents	Nb. admis
≥ 1 et < 2	2	0
≥ 2 et < 3	2	0
≥ 3 et < 4	1	0
≥ 4 et < 5	1	0
≥ 5 et < 6	2	0
≥ 6 et < 7	2	1
≥ 7 et < 8	2	1
≥ 8 et < 9	3	1
≥ 9 et < 10	1	1
≥ 12 et < 13	1	0
≥ 13 et < 14	1	1
≥ 15 et < 16	1	0
≥ 16 et < 17	1	1
≥ 17 et < 18	1	1
≥ 18 et < 19	1	1
≥ 19 et ≤ 20	1	1

ANGLAIS :

Notes	Nb. présents	Nb. admis
≥ 2 et < 3	2	0
≥ 3 et < 4	4	0
≥ 4 et < 5	2	0
≥ 5 et < 6	8	1
≥ 6 et < 7	8	1
≥ 7 et < 8	5	2
≥ 8 et < 9	6	3
≥ 9 et < 10	6	3
≥ 10 et < 11	6	5
≥ 11 et < 12	2	2
≥ 12 et < 13	1	0
≥ 13 et < 14	1	1
≥ 14 et < 15	1	1
≥ 15 et < 16	2	2
≥ 16 et < 17	1	1
≥ 17 et < 18	2	2
≥ 18 et < 19	1	1
≥ 19 et ≤ 20	1	1

GREC :

Notes	Nb. présents	Nb. admis
≥ 8 et < 9	1	0
≥ 9 et < 10	1	0
≥ 10 et < 11	1	1
≥ 12 et < 13	1	1
≥ 14 et < 15	1	1
≥ 16 et < 17	1	1
≥ 17 et < 18	1	0

ITALIEN :

Notes	Nb. présents	Nb. admis
≥ 5 et < 6	1	0
≥ 9 et < 10	1	0
≥ 13 et < 14	2	1
≥ 14 et < 15	1	1
Absent	1	0

LATIN :

Notes	Nb. présents	Nb. admis
≥ 1 et < 2	1	0
≥ 3 et < 4	2	1
≥ 4 et < 5	2	0
≥ 5 et < 6	1	0
≥ 6 et < 7	2	0
≥ 7 et < 8	1	1
≥ 8 et < 9	1	0
≥ 9 et < 10	2	0
≥ 10 et < 11	1	1
≥ 11 et < 12	1	0
≥ 13 et < 14	1	1
≥ 15 et < 16	1	0
≥ 16 et < 17	1	1
≥ 18 et < 19	1	1

Répartition par académies :

Académie	Nb. admissibles	Nb. présents	Nb. admis
A02 D' AIX-MARSEILLE	4	4	0
A03 DE BESANCON	2	2	1
A04 DE BORDEAUX	3	3	2
A05 DE CAEN	2	2	1
A07 DE DIJON	2	2	0
A08 DE GRENOBLE	3	3	1
A09 DE LILLE	1	1	0
A10 DE LYON	23	23	11
A14 DE RENNES	5	5	3
A15 DE STRASBOURG	2	2	1
A16 DE TOULOUSE	1	1	0
A17 DE NANTES	3	3	3
A18 D' ORLEANS-TOURS	1	1	0
A19 DE REIMS	3	3	1
A20 D' AMIENS	1	1	1
A21 DE ROUEN	3	3	1
A23 DE NICE	1	1	0
A90 PARIS - VERSAILLES - CRETEIL	53	53	21

P PERSONNELS

CONCOURS

NOR : MENP0202279A
RLR : 820-2a ; 822-3

ARRÊTÉ DU 18-11-2002
JO DU 21-12-2002

MEN - DPE A3
FFP

M Modalités d'organisation des concours de l'agrégation et du CAPES

Vu D. n° 72-580 du 4-7-1972 mod. ; D. n° 72-581 du 4-7-1972 mod. ; A. du 18-6-1904 mod. ; A. du 12-9-1988 mod. ; A. du 30-4-1991 mod.

Article 1 - À l'annexe I de l'arrêté du 12 septembre 1988 susvisé fixant les épreuves de certaines sections du concours externe de l'agrégation, les dispositions ci-après relatives à la section philosophie sont **insérées** avant les dispositions relatives à la section lettres classiques :

"Section philosophie

A - Épreuves écrites d'admissibilité

- 1) Composition de philosophie sans programme (durée : sept heures ; coefficient 2).
- 2) Composition de philosophie se rapportant à une notion ou à un couple ou groupe de notions selon un programme établi pour l'année (durée : sept heures ; coefficient 2).
- 3) Épreuve d'histoire de la philosophie : commentaire d'un texte extrait de l'œuvre d'un auteur (antique ou médiéval, moderne, contemporain) figurant dans un programme établi pour l'année et comportant deux auteurs, appartenant chacun à une période différente (durée : six heures ; coefficient 2).

B - Épreuves orales d'admission

- 1) Leçon de philosophie sur un sujet se rapportant, selon un programme établi pour l'année, à l'un des domaines suivants : la métaphysique, la morale, la politique, la logique et l'épistémologie, l'esthétique, les sciences humaines (durée de la préparation : cinq heures ; durée de

l'épreuve : quarante minutes ; coefficient 1,5). Pour la préparation de la leçon, aucun ouvrage ou document n'est mis à la disposition des candidats.

- 2) Leçon de philosophie sur un sujet se rapportant à la métaphysique, la morale, la politique, la logique et l'épistémologie, l'esthétique, les sciences humaines, à l'exception du domaine inscrit au programme de la première épreuve d'admission (durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : quarante minutes ; coefficient 1,5).

Pour la préparation de la leçon, les ouvrages et documents demandés par les candidats seront, dans la mesure du possible, mis à leur disposition. Sont exclues de la consultation les encyclopédies et anthologies thématiques.

- 3) Explication d'un texte français ou en français ou traduit en français extrait de l'un des deux ouvrages inscrits au programme (durée de la préparation : une heure trente ; durée de l'épreuve : trente minutes ; coefficient 1,5).

Le programme est renouvelé chaque année. L'un des deux ouvrages est obligatoirement choisi dans la période pour laquelle aucun auteur n'est inscrit au programme de la troisième épreuve d'admissibilité.

- 4) Traduction et explication d'un texte grec ou latin ou allemand ou anglais ou arabe ou italien extrait de l'ouvrage inscrit au programme (durée de la préparation : une heure trente ; durée de l'épreuve : trente minutes ; coefficient 1,5). Le programme est renouvelé chaque année.

Un dictionnaire sera mis par le jury à la disposition des candidats (bilingue pour le latin et le grec, unilingue pour l'anglais, l'allemand, l'arabe et l'italien).

Le candidat devra indiquer au moment de son inscription, la langue ancienne ou moderne choisie par lui.

Les programmes du concours font l'objet d'une publication au B.O."

Article 2 - À l'annexe II de l'arrêté du 12 septembre 1988 susvisé fixant les épreuves des sections du concours interne de l'agrégation, les dispositions relatives à la section philosophie sont **remplacées** par les dispositions suivantes :

"Section philosophie

A - Épreuves écrites d'admissibilité

1) Composition de philosophie : explication de texte (durée : six heures trente minutes, coefficient 3).

Le candidat a le choix entre deux textes qui se rapportent à une même notion du programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales. La notion qui constitue le programme de cette épreuve est fixée chaque année.

2) Composition de philosophie : dissertation (durée : sept heures ; coefficient 3).

Le sujet de la dissertation se rapporte à l'une des notions du programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales. La notion qui constitue le programme de cette épreuve est fixée chaque année, elle est obligatoirement différente de celle retenue pour le programme de la première composition de philosophie.

Le programme des épreuves écrites fait l'objet d'une publication au B.O.

B - Épreuves d'admission

1) Leçon de philosophie sur un sujet relatif au programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales (durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : quarante minutes ; coefficient 3).

Pour la préparation de la leçon, les ouvrages et documents demandés par les candidats seront, dans la mesure du possible, mis à leur disposition. Sont exclues de la consultation les encyclopédies et anthologies thématiques.

2) Explication d'un texte français ou en français ou traduit en français tiré d'un auteur figurant au programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales. L'explication est suivie d'un entretien avec le jury, qui doit en particulier permettre au candidat, en dégagant le sens

et la portée du texte, de montrer en quoi et comment il pourrait contribuer à l'étude de notions inscrites au programme des classes terminales (durée de la préparation : deux heures trente minutes ; durée de l'épreuve : cinquante minutes [explication : trente minutes ; entretien : vingt minutes] ; coefficient 3)."

Article 3 - Les dispositions de l'annexe I de l'arrêté du 30 avril 1991 susvisé relatives aux épreuves du concours externe du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) sont **modifiées** ainsi qu'il suit pour ce qui concerne la section philosophie :

I - Les dispositions du a) Épreuves écrites d'admissibilité sont **remplacées** par les dispositions suivantes :

"a) Épreuves écrites d'admissibilité

1) Composition de philosophie : dissertation dont le sujet se rapporte au programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales. Durée : six heures ; coefficient 1.

2) Composition de philosophie : explication de texte français ou en français ou traduit en français. Le texte est extrait de l'œuvre d'un auteur inscrit au programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales.

Durée : six heures ; coefficient 1. "

II - Les dispositions du b) Épreuves orales d'admission sont **modifiées** comme suit :

a) Au 1° définissant la première épreuve orale d'admission, les mots : "d'un texte philosophique français ou traduit en français" sont **remplacés** par les mots : "d'un texte français ou en français ou traduit en français".

b) Le 2° définissant la deuxième épreuve orale d'admission est **remplacé** par les dispositions suivantes :

"2° Leçon de philosophie sur un sujet relatif au programme en vigueur dans les classes terminales (durée de la préparation : quatre heures ; durée de la leçon : quarante minutes ; coefficient 1).

Pour la préparation de la leçon, les candidats peuvent consulter les ouvrages de la bibliothèque du concours."

Article 4 - Les dispositions de l'arrêté du 18 juin 1904 susvisé sont **abrogées** en tant qu'elles concernent l'agrégation de philosophie.

PROGRAMME 2007

48

L.B.O.
N°3
27 AVRIL
2006
SPÉCIAL

*P*ROGRAMMES

Philosophie

Écrit

2ème épreuve. Composition de philosophie se rapportant à une notion ou à un couple ou groupe de notions.

L'action : délibérer, décider, accomplir.

3ème épreuve. Épreuve d'histoire de la philosophie.

Les stoïciens

Nietzsche (sans les fragments posthumes)

Oral

1ère leçon

La métaphysique

- Textes français ou traduits en français

Nicolas Malebranche, *De la recherche de la vérité et Éclaircissements sur la recherche de la vérité*, in *Œuvres*, t. I, éd. établie par G. Rodis-Lewis, Paris, Gallimard, 1979.

Ludwig Wittgenstein, *Recherches philosophiques*, traduction française par F. Dastur, M. Elie, J.-L. Gautero, D. Janicaud et E. Rigal, Paris, Gallimard, 2004.

- Texte grec

Platon, *Gorgias*, texte établi par A. Croiset avec la collaboration de L. Bodin, Paris, Les Belles Lettres, 1923 (retirage récent).

- Texte latin

Lucrèce, *De rerum natura*, liber quartus, texte établi par A. Ernout, modifié par J. Kany-Turpin in *De la nature*, Paris, GF Flammarion, 1997, p. paires 242-312.

- Texte allemand

Edmund Husserl, *Logische Untersuchungen, I - Ausdruck und Bedeutung*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1993.

- Texte anglais

Adam Smith, *The Theory of Moral Sentiments*, Amherst (NY), Prometheus Books, 2000, les trois premières parties.

- Texte arabe

Al-Farabi, *Kitab al-Huruf*, les première et deuxième parties ; édition de Muhsin Mahdi : *Alfarabi's Book of Letters*, Beyrouth, Dar el-Machreq, 1969, p. 61-161.

- Texte italien

Cesare Beccaria, *Dei delitti e delle pene*, Milan, Feltrinelli, 10e éd., 2005.

